

HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023





Édito

Le cœur de la démocratie palpite toujours et avant tout dans les 34 935 communes de France, là où se forgent les projets dans l'intimité d'un village, d'un quartier, d'une école.

C'est normal, c'est atypique en Europe et c'est une chance qui se traduit par la levée d'une véritable armée d'élu.e.s, très souvent bénévoles et investis dans leurs territoires.

Les communautés de communes sont perçues comme des échelons intermédiaires, parfois superfétatoires et potentiellement intrusifs dans les « affaires de la commune ».

Notre CCHB n'échappe sans doute pas totalement à la règle.

La lecture de ce 6^{ème} rapport d'activités vous permettra de mieux saisir les thèmes qui font sens et territoire : l'aménagement de l'espace, le développement social, économique et touristique, l'environnement, le défi des transitions et les changements de comportement, la culture et le rayonnement du Haut-Béarn.

Ce sont des sujets transversaux qui dépassent les frontières de nos 48 communes et bousculent nos habitudes.

L'aménagement du territoire soumis à des prescriptions législatives en matière de sobriété foncière en est l'illustration. Il revient à nos élu.e.s, à nos techniciens de diffuser ces nouvelles règles, ce qui leur vaut parfois d'être injustement pris comme les cibles des mécontentements.

L'éco responsabilité est au cœur de l'action publique.

Les multiples défis des transitions résonnent fortement sur notre quotidien. Les pages qui suivent vous informent sur des alternatives plus sobres à une mobilité trop vorace en énergies fossiles pour nos déplacements quotidiens.

Vous pourrez en juger par l'énorme travail de nos équipes techniques, du SICTOM et du SPANC qui œuvrent pour réduire, valoriser et recycler les tonnes de déchets que nous produisons, du Syndicat des Gaves qui anticipe pour la protection de nos rivières et la maîtrise de leurs débordements potentiels...

L'époque est turbulente, bercée d'incertitudes et propice aux incantations tapageuses et stériles.

Dans ce contexte, la CCHB poursuit résolument son activité pour un développement économique partagé dans tous les domaines : agricole, entrepreneurial, touristique, mais aussi, et c'est précieux pour son développement, social et culturel, la prise en compte de tous les publics et de toutes les générations.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce document et vous assure de la permanence de notre engagement et de la disponibilité de nos agents et de vos élu.e.s au service d'un territoire dont nous souhaitons conserver et magnifier l'harmonie et le dynamisme.

Bernard UTHURRY

*Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
Maire d'Oloron Sainte-Marie*

Sommaire

1. Pôle ressources et moyens	6
a. Administration générale.....	6
b. Finances.....	6
c. Ressources humaines	9
d. Informatique et réseaux.....	10
e. Communication	11
2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie	17
a. Service planification	17
b. Service Application du Droit des Sols (ADS).....	21
c. Service habitat.....	22
d. Service mobilité.....	24
3. Pôle développement économique et politiques contractuelles	35
a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure.....	35
b. Valoriser et soutenir les filières du territoire.....	37
c. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique.....	38
d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn.....	39
e. Contractualisations.....	39
f. Programme LEADER	40
4. Pôle politique touristique	42
a. Gestion du Plan Local de Randonnées	42
b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques.....	43
c. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers.....	44
d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique.....	46
e. Développement de partenariats et de coopérations.....	46
f. Accompagnement de porteurs de projets	47
g. Gestion de l'Espace Somport	47
h. Projets 2024	48
i. Les chiffres clés du tourisme 2023	49
5. Pôle développement social	52
a. Convention Territoriale Globale (CTG).....	52
b. Service éducation (scolaire et périscolaire)	59
c. Restauration collective.....	60
d. L'Espace France services	62
e. Service Santé	65
f. L'accueil des gens du voyage.....	66
6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire	69
a. Actions transversales.....	69
b. Lecture Publique.....	71
c. Patrimoine	73

- d. Compétences intercommunales faisant l'objet d'une gestion déléguée 77
- e. Journée des droits des femmes (8 mars 2023) 77

7. Pôle Technique et Environnement - Secteurs Environnement79

- a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) 79
- b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)..... 82
- c. Service Transition Écologique 82
- d. Eau potable et assainissement collectif 85
- e. Rivières 86

8. Pôle Technique et Environnement - Secteurs Techniques.....87

- a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)..... 87
- b. Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous..... 92

1. Pôle ressources et moyens

a. Administration générale

Elle assure l'accueil des usagers et le fonctionnement général de la collectivité.

À ce titre, outre le secrétariat de Direction de l'autorité territoriale et de la Direction Générale, le service Administration Générale prépare, gère et rend compte notamment de l'ensemble des assemblées de la collectivité.

En 2023, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, qui nous ont encore conduits à réduire le nombre de réunions institutionnelles, ce sont **9 Conseils Communautaires** qui se sont tenus et **219 délibérations** qui ont été prises.

Outre ces 9 Conseils Communautaires, **10 séances plénières** ont permis d'aborder des thèmes aussi variés que la mobilité avec le Plan de Mobilité Simplifié et Le Versement Mobilité, la gestion des déchets avec la nouvelle organisation des collectes, la politique de l'habitat et la lutte contre l'habitat dégradé, avec notamment le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Haut-Béarn et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la GEMAPI et les Syndicats des Gaves, l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, les Abattoirs du Haut-Béarn et l'Espace Jéliote, le déploiement de la Fibre, et la préparation aux transferts des compétences Eau et Assainissement.

Lors de ces plénières, des partenaires ont été conviés comme par exemple le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement) pour sa présentation du Plan de Mobilité Simplifié, le Territoire d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques pour sa présentation du Contrat d'Objectifs Territorial ou encore les services habitat de la DDTM (Direction Départementale des Territoires de la Mer) et du Département pour sa présentation du dispositif de lutte contre l'habitat dégradé et police spéciale des immeubles menaçants et enfin, le Pays de Béarn pour sa présentation des projets d'aménagements du Camp de Gurs.

23 bureaux communautaires au cours desquels ont été abordés plus de **50 sujets**.

b. Finances

Les finances de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sont gérées au travers d'un budget principal et de 15 budgets annexes (Le Gabarn, le Pont de Lescun, Lanneretonne, Ogeu-les-Bains, Lasseube, Camou, La Pépinière, l'Atelier Bois Énergie, Lazères, Les Barthes, la Restauration collective, l'Espace Somport, le SICTOM, le SPANC, Mobilité).

Compte Administratif du budget général de la CCHB en 2023 :

→ Section Fonctionnement

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Charges à caractère général	2 026 242 €
Charges de personnel et frais assimilés	7 579 969 €
Reversement aux communes (<i>dont Fonds de Péréquation Intercommunal et communal</i>)	9 153 550 €
Autres charges de gestion courante (Subventions)	3 003 885 €
Charges financières	212 540 €
Charges exceptionnelles	449 992 €
Opération d'ordre d'amortissements et de transfert de charges financières	895 766 €
Dotations aux amortissements et provisions	1 075 €
Dépenses de fonctionnement - Total	23 323 022 €

RECETTES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Atténuations de charges	189 362 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	586 382 €
Impôts et taxes	15 767 066 €
Dotations et participations	7 605 157 €
Autres produits de gestion courante	228 888 €
Produits exceptionnels	26 462 €
Opération d'ordre de transfert de charges financières	90 463 €
Recettes de fonctionnement - Total	24 493 784 €

→ Section Investissement

Dépenses d'investissement	4 290 921 €
Recettes d'investissement	3 797 328 €
Résultat d'investissement	-493 592 €

Concernant les opérations individualisées, l'année 2023 a été plus particulièrement marquée en investissement par les opérations suivantes :

- Modernisation du centre nordique du Somport.
- Travaux du pont d'enfer.
- Travaux de modernisation de la piscine.
- Rénovation énergétique de la médiathèque.
- Réfection de voirie des parcs d'activités.
- Finalisation de l'atelier de la marionnette.
- Élaboration de notre Schéma de Cohérence Territoriale.

→ Agrégats du budget général

	2020	2021	2022	2023
Recettes de fonctionnement	21 477 303 €	22 641 481 €	22 842 347 €	24 403 320 €
Dépenses de fonctionnement	20 210 197 €	21 211 231 €	21 610 550 €	22 427 257 €
Épargne brute	1 267 103 €	1 430 249 €	1 231 796 €	1 976 063 €
Épargne nette	517 100 €	660 559 €	431 291 €	1 129 972 €

L'exercice 2023 dégage une épargne brute de 1 976 063 € et une épargne nette de 1 129 972 €.

Enfin pour compléter nos agrégats il est indiqué que la dette de la CCHB au 31 décembre 2022 est de 8 587 000 € avec une capacité de désendettement de 4,34 années.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Charge nette par domaine d'intervention



3 %
284 000 € **PART SALARIALE : 85 000 €**

ENVIRONNEMENT

- Transition énergétique : 283 000 €
- Gestion Rivières : 1 000 €*
• Gestion des déchets : 0 €**
• Assainissement non collectif : 0 €***

* Hors budgets dédiés au SMGOAO et SMBGP financés par ressources propres (taxe GEMAPI)
** Hors budget annexe Sictom équilibré par ressources propres (TEOM)
*** Hors budget annexe SPANC équilibré par ressources propres (SPANC)



12 %
1 122 000 € **PART SALARIALE : 549 000 €**

SPORTS ET LOISIRS

- Piscines du Haut-Béarn : 1 090 000 €
- Autres équipements : 35 000 €



6 %
610 000 € **PART SALARIALE : 359 000 €**

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Application du droit des sols : 168 000 €
- Planification : 80 000 €
- Habitat : 157 000 €
- Coordination : 205 000 €

Mission Mobilité traitée en budget annexe et équilibrée par ressources propres (versement mobilité)



21 %
2 030 000 € **PART SALARIALE : 562 000 €**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Économie : 981 000 €*
• Tourisme : 1 064 900 €**

* Hors budgets annexes ZAE et Pépinière
** Hors budget annexe Espace Somport équilibré par ressources propres



RÉPARTITION DES
RESTES À CHARGE*
DE LA CCHB PAR
POLITIQUE PUBLIQUE

TOTAL
9 644 000 €



33 %
3 168 000 € **PART SALARIALE : 2 729 000 €**

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Petite enfance : 1 567 000 €
- Enfance-Jeunesse : 512 000 €
- Éducation : 596 000 €
- Santé : 21 000 €
- Espace France services : 163 000 €
- Populations nomades : 31 000 €
- Cohésion sociale : 166 000 €
- Coordination : 112 000 €



25 %
2 430 000 € **PART SALARIALE : 1 451 000 €**

CULTURE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Lecture publique : 939 000 €
- EPA Jéliote : 474 000 €*
• Patrimoine : 439 000 €
- Pays d'art et d'histoire : 221 000 €
- Coordination du pôle et subventions aux associations : 178 000 €
- Événementiel : 38 000 €
- Enseignement artistique musical : 141 000 €

* Gérée en budget annexe équilibré avec, entre autre, notre subvention de 514 000 €



C. Ressources humaines

→ Moyens humains :

L'année 2023 a été marquée par une réorganisation complète du fonctionnement du service, avec un passage de **5.44 ETP à 6 ETP**.

Désormais, 3 gestionnaires RH (au lieu d'une seule personne auparavant) assurent la gestion de la paye et de la carrière par portefeuille (formations individuelles courantes, arrêts CMO, recrutements,...), chacun ayant des missions de référence métiers :

- « Budget » et référent « carrière », veille juridique (AVG, promotion interne...), conduite de la masse salariale et établissement des tableaux de bords ;
- « Formation » : formation sécurité, d'intégration, de management, l'apprentissage ;
- « Paye » CIRIL, veille de l'outil informatique, des plateformes PEP'S et URSSAF et Rapport Social Unique (bilan social).

Les 2 autres gestionnaires sont chargés :

- Des absences pour raison de santé et l'agent est également assistant de direction ;
- Des dossiers retraite et l'agent est également assistant du service RH.

→ Activités :

La Direction des ressources humaines s'est attelée à la mise à jour du Document Unique :

- Visite sur le terrain de tous les sites concernés ;
- Avec un démarrage des groupes de travail avec les agents prévu pour le 1^{er} semestre 2024 et a fait un appel à candidatures en interne pour assurer les missions d'Assistant de Prévention.

De plus, suite à la mise en œuvre de la réforme du temps de travail et du nouveau logiciel métier en 2022, l'individualisation dématérialisée des congés et des RTT est désormais généralisée à tous les services.

2023 a également été marquée par le début de négociation sur le ré-examen du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

En outre, dans le cadre du dialogue social et par anticipation aux obligations des collectivités en matière de Prévoyance et de Santé à compter de 2025 et 2026, la collectivité verse une participation à la prévoyance de 7 € par agent et une participation aux mutuelles labélisées pour un montant unitaire de 15 € par agent.

De plus, en décembre 2023, l'organe délibérant a instauré une prime pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la CCHB. L'objectif a été de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics percevant une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000€. Cette prime, en fonction de la rémunération de l'agent, s'est élevé à un montant variant de 300 € à 800 €.

Par ailleurs, cette année a été marquée par :

- La mise en place d'un **Plan de formation mutualisé (PFM)**, établi sur trois ans, pour les années 2023, 2024 et 2025. Le Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques (CDG 64) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit ce projet d'accompagnement à la rédaction de ce plan de formation mutualisé sur le territoire Vallées Béarnaises du Département des Pyrénées-Atlantiques. L'intérêt du PFM est la mise en œuvre d'actions de formation, selon les besoins propres à nos communes rurales en les programmant sur le territoire des Vallées Béarnaises (Haut-Béarn et Vallée d'Ossau).

- L'adhésion auprès du CDG64 pour la **mission « Accompagnement mobilité »** : Le CDG 64 propose une mission d'accompagnement à la mobilité.
- L'adhésion, depuis le 1er novembre 2023, auprès du CDG64 pour la mission « **Enquête administrative** ».
- La mise en place depuis le 1er juin 2023 d'un **référént déontologue élus locaux** dans les conditions prévues par le décret du 6 décembre 2022 pour les élus locaux de la CCHB. Le référént élu local assure les missions suivantes :
 - Il apporte tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local,
 - Il est, à la demande de l'élu qui le saisit, l'interlocuteur de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique concernant les déclarations d'intérêts et de situation patrimoniale des élus locaux de la collectivité concernée.

→ Les chiffres clés :

- Stages : accueil de 98 stagiaires dont 70 du territoire
- Saisonniers : accueil de 72 saisonniers étudiants dont 31 animateurs pour encadrer les ALSH
- Apprentissage : 2 apprentis (Service Information et Pôle Urbanisme)
- Formation :
 - 91 agents (soit près de la moitié des agents permanents ont été concernés par au moins une action de formation) ont pu bénéficier d'un total de 226 jours de formation (CNFPT et hors CNFPT confondus), un chiffre en baisse par rapport à l'année 2022 (349 jours pour 106 agents)
 - Des actions ont été organisées en intra pour les agents de la collectivité recouvrant les domaines du secourisme, de la sécurité...
 - Des formations ont été également suivies pour des bilans de compétences, des recyclages habilitations, ainsi que dans la bureautique.
 - Mobilisation de 3 Comptes Personnel de Formation (CPF).

d. Informatique et réseaux

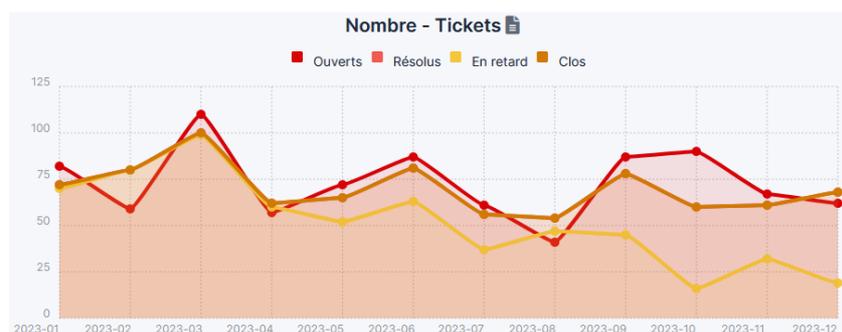
Les actions du service sont inchangées avec une grande partie dédiée à l'assistance aux services.

Les autres activités sont, de manière non exhaustive :

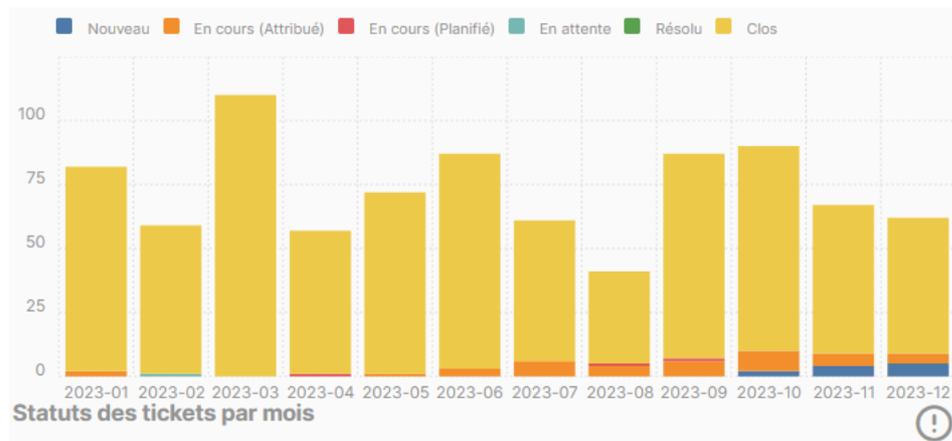
- Maintenir en conditions opérationnelles le système d'informations de la CCHB
- Programmer le renouvellement du parc informatique, téléphonique et reprographie
- Anticiper la transformation digitale de la CCHB
- Assurer le suivi du déploiement du réseau Très Haut-Débit sur le territoire conjointement avec La Fibre64

En ce qui concerne l'assistance, GLPI reste l'outil de gestion de l'assistance et permet au service de mesurer et d'analyser la typologie des demandes faites par les services.

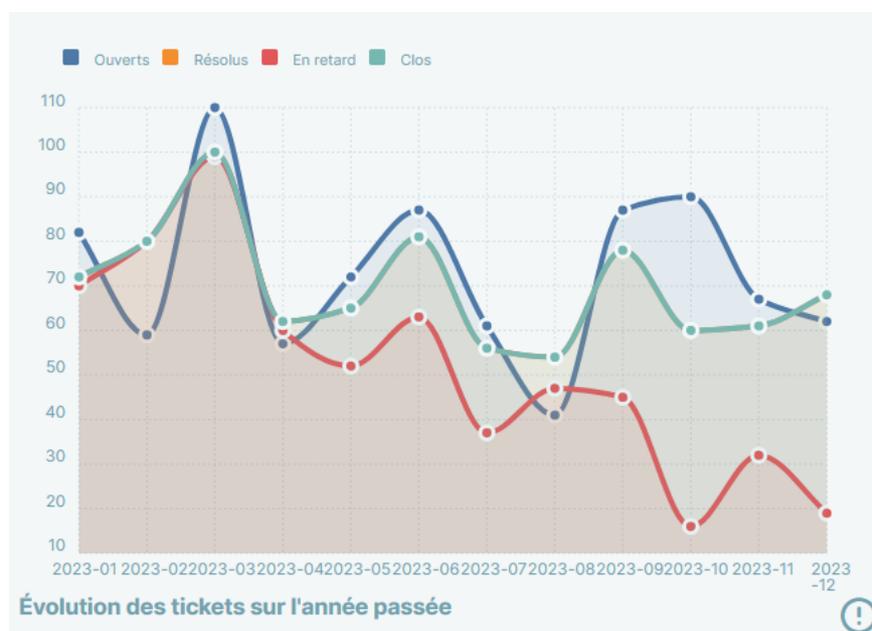
En 2023, 875 demandes d'assistance ont été soumises dont 837 ont été traitées par le service.



L'infographie suivante précise le statut des tickets.



L'infographie suivante indique l'évolution des tickets sur l'année.



Pour conclure, le service traite toujours autant de tickets.

Deux grands projets ont été lancés :

- Le déploiement de la fibre sur les tous les sites éligibles
- Le déploiement de la téléphonie

e. Communication

→ Missions / Objectifs :

Les missions du service sont les suivantes :

- Évaluer les besoins de communication de la collectivité en fonction des actions intercommunales et des cibles visées ;
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie globale de communication ;
- Proposer et suivre le budget du service ;

- Organiser, suivre et évaluer les actions de communication et de relations publiques ;
- Concevoir et réaliser des produits de communication et leurs contenus ;
- Entretien et développer les relations avec la presse et les médias.

Il appartient au service de mettre en œuvre une communication véhiculant une image identitaire, positive et cohérente de la collectivité en lien avec les objectifs politiques des élus mais aussi, les préoccupations des services.

→ **Moyens humains** : 2 ETP

→ **Activités** :

La majorité des demandes des services, tourne autour des besoins suivants :

- Infographie : conception et mise en page d'outils de communication ;
- Diffusion de l'information : réseaux sociaux, site Internet, mailing, IntraMuros, etc. ;
- Relations presse : communiqués de presse, organisation et gestion de points presse ;
- Protocole : selon les cas, gestion ou accompagnement des services dans l'organisation des temps protocolaires.

La demande de création de vidéo pour mettre en avant des services ou des actions spécifiques commence également à se développer.

1) Communication éditoriale :

Édition à 12 000 exemplaires du **5^e numéro** du magazine de la CCHB « Le Mag » en janvier 2023 :

- Conception et rédaction réalisée en collaboration avec une agence de communication
- Dossier sur la démarche « En Davan ! »
- 32 pages
- Diffusion en boîtes aux lettres

Travail de préparation sur **Le Mag n°6** en collaboration avec une agence de communication démarré au mois d'août pour une sortie en janvier 2024 :

- Sélection des thématiques en collaboration avec les chefs de pôles
- Réalisation d'un pré-sommaire et collectes des éléments éditoriaux
- Travail de relecture et adaptation des articles
- Réalisation des visuels

2) Communication numérique :

> **Site Internet** :

Mise à jour des contenus (textes et visuels) du site internet www.hautbearn.fr

- 49 actualités
- 14 020 utilisateurs (+30% par rapport à 2022), 33 070 sessions (+35% par rapport à 2022), 79 719 pages vues (+58% par rapport à 2022), taux d'engagement de 56,57%, durée d'engagement moyenne de 1min 56s
- Pages les plus consultées : Navette Oloron Sainte-Marie / Page d'accueil / Restauration collective / Piscine Oloron / Offres d'emploi
- Moyens utilisés pour consulter le site : 73,3% mobile / 32% ordinateur / 1,2% tablette (augmentation de 9% de visionnage sur mobile par rapport à 2022, et diminution sur ordinateur)

Abonnement à l'outil Calameo pour un accès facilité aux publications mises en ligne et une meilleure lisibilité :

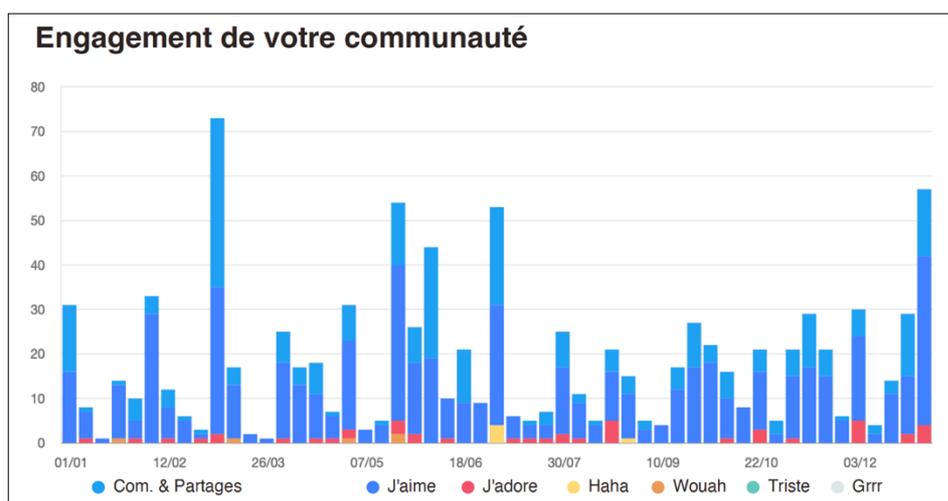
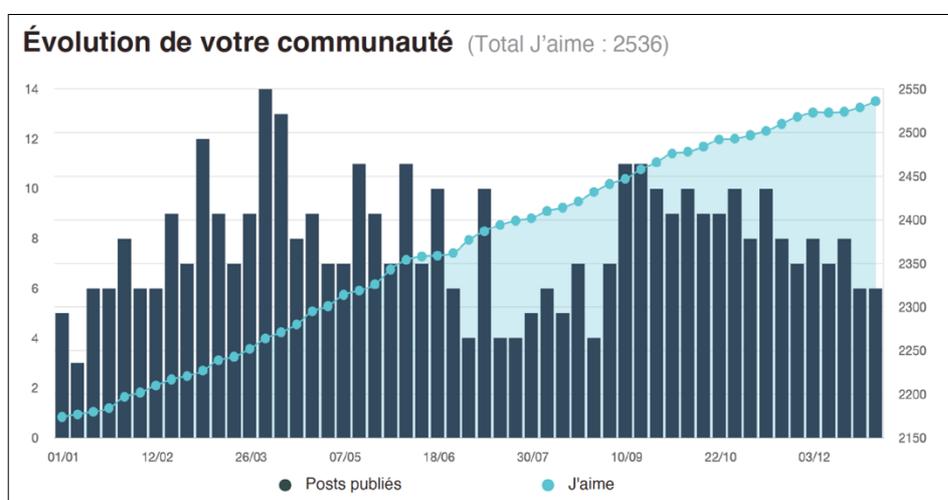
- 51 publications / 10 427 pages vues (+286% par rapport à 2022) / Temps moyen de lecture de 2min 30sec / 58 téléchargements

- Publications les plus lues : Rapport d'activités 2022 / Programme animation Médiathèque des Gaves / Magazine n°5 / Programme Villa Bedat / Ass'Mat info n°54
- Moyens utilisés pour consulter les documents sur Calameo : 49,3% ordinateur (-30% par rapport à 2022) / 46,8% smartphone (+27% par rapport à 2022) / 3,9 % tablette (+2% par rapport à 2022)

> Page Facebook :

Abonnement à l'outil Swello pour une meilleure gestion et organisation des réseaux sociaux (statistiques, calendrier de publication).

- 3 862 followers (+551 followers nets par rapport à 2022)
- 2 536 mentions j'aime (+17% par rapport à 2022)
- 410 publications réalisées en 2023 (2 de plus qu'en 2022)
- Couverture (nombre de vues) : 82 721 (+ 10% par rapport à 2022)
- Engagement : 7,93%
- 8 472 : réactions



> Chaîne YouTube « Haut-Béarn TV » :

- Mise en ligne de 3 vidéos :
 - Conférence-débat NégaWatt
 - Restauration collective du Haut-Béarn : vidéo de courte durée présentant les différentes étapes de la création du repas jusqu'à son service dans l'assiette des écoliers (réalisée en interne par le Service Communication)

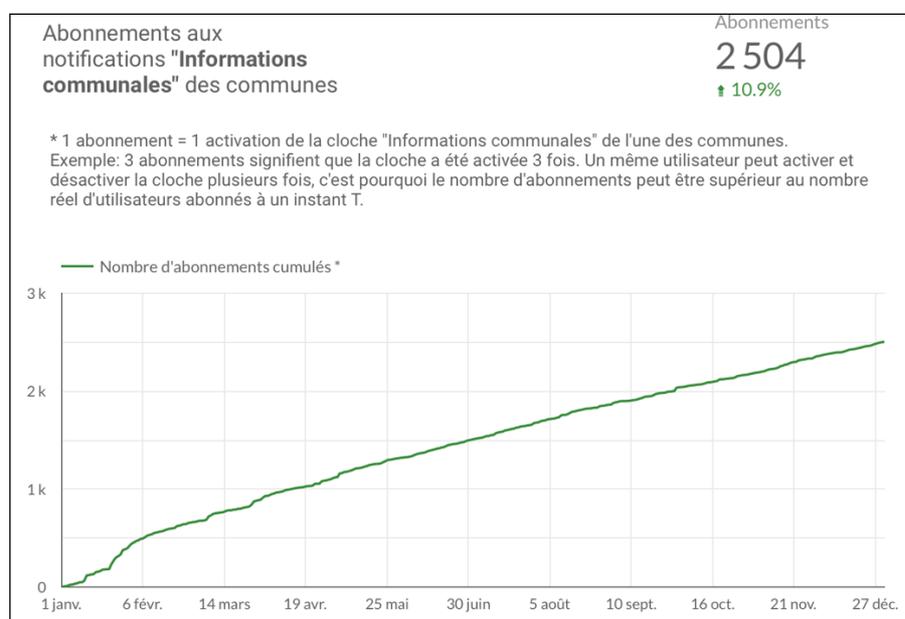
- SICTOM - La collecte de nos déchets évolue ! (motion design réalisé par une agence de communication)
- 499 abonnés (+ 38 abonnés par rapport à 2022)

> Application mobile IntraMuros :

- Nombre de visiteurs : 1 968 (+25% par rapport à 2022)

Représente le nombre de personnes qui consultent l'application chaque jour sur l'une des communes de l'intercommunalité. Un visiteur correspond à un utilisateur (un smartphone).

- Communes ayant le plus de visiteurs : Oloron Sainte-Marie (498), Lasseube (334), Ogeu-les-Bains (223), Géronce (168), Buziet (157)
- Nombres de vues sur l'agenda : 23 355 (+27% par rapport à 2022) (2 426 visiteurs, soit +34% par rapport à 2022)
- Nombres de vues sur le journal : 33 573 (+83 par rapport à 2022) (1 618 visiteurs, soit +32% par rapport à 2022)
- Nombres de vues sur les points d'intérêt intercommunaux : 2 021 (+56% par rapport à 2022) (694 visiteurs, soit +38% par rapport à 2022)
- Abonnements aux notifications « Informations communales » des communes :



3) Communication interne :

> Cérémonie des vœux

Après deux années consécutives d'annulation en raison de la crise sanitaire, la CCHB a renoué avec la traditionnelle cérémonie des vœux organisée le jeudi 19 janvier 2023 à l'Espace Jéliote.

- Public : maires du territoire, élus communautaires, agents de la CCHB, de l'EPA Jéliote, de l'Office de tourisme du Haut-Béarn, du SMGOAO et de l'Abattoir.
- Déroulé de la soirée :
 - Quiz interactif sur notre intercommunalité avec cadeaux remis aux 3 premiers.
 - Discours du Président et du Vice-président en charge du personnel
 - Présentation du diaporama photo des nouveaux agents par le DGS
 - Mise à l'honneur des médaillés du travail (6 agents) et des agents retraités (6 agents)
- Nombre de participants : environ 180 personnes

> Rapport d'activités

Le service assure la compilation des données transmises par les responsables des pôles de la collectivité en vue de l'élaboration d'un document envoyé par voie numérique à chaque conseiller communautaire et maires.

Le rapport 2022 a été transmis, par voie dématérialisée, début juillet à chaque élu communautaire. Le document est également consultable sur le site internet de la CCHB.

4) Relations presse :

Organisation de **23 points presse** :

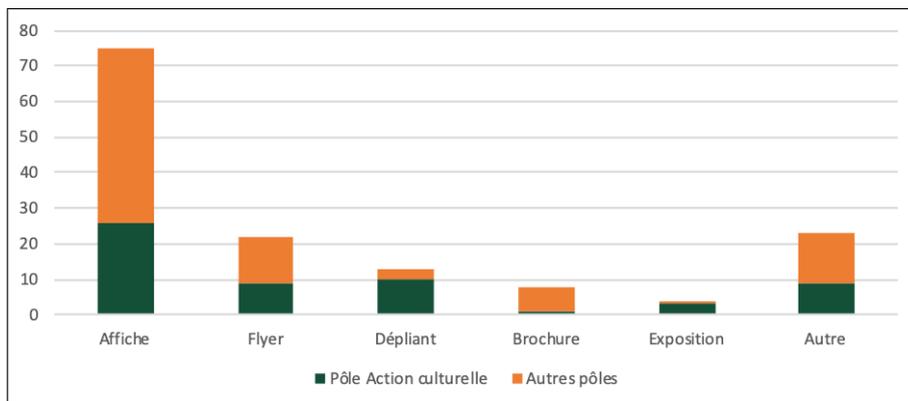
- 7 pour le Pôle Technique et Environnement (5 pour la partie environnement et 2 pour la partie technique)
- 6 pour le Pôle Action culturelle et rayonnement du territoire
- 5 pour le Pôle Développement économique et politiques contractuelles
- 4 pour le Service Mobilité
- 2 pour le Pôle Politique Touristique

Envoi de **42 communiqués de presse**

5) Infographie :

Le service réalise une très grande majorité des outils de communication en interne et réalise également, pour les petits tirages, les impressions sur le copieur dédié au service.

Réalisation de **145 conceptions graphiques** :



Par nature, le Pôle Action culturelle et rayonnement du territoire est le plus consommateur notamment pour mettre en avant la diversité des actions culturelles proposées par la Médiathèque des Gaves, la Villa Bedat et le pôle lui-même. Il est à noter que le Pays d'art et d'histoire externalise la une grande partie de ses conceptions graphiques.

6) Vidéos :

- Conception, tournage et montage en interne d'un reportage sur la Restauration collective en Haut-Béarn : de la conception du repas dans les locaux du GIP jusqu'au service dans l'assiette des écoliers en passant par la réservation des repas sur le portail famille, la livraison et la facturation. Mise en ligne en septembre 2023 sur notre chaîne YouTube et visible également sur www.hautbearn.fr dans la rubrique concernée.
- Tournage des images en vue de la création d'une vidéo bilan sur le Contrat Local de Santé 2^e génération (sortie de la vidéo : été 2024).

- Tournage des images en vue de la réalisation des deux premiers portraits d'agents en vue du lancement d'une nouvelle action de communication interne « Les agents secrets » (présentation des deux premiers portraits : janvier 2024).

7) Autres actions :

> Convention Radio Oloron :

Le service assure le suivi de la convention de prestations de services avec Radio Oloron.

> Événementiel / Accueil protocolaire :

Le service communication a été mobilisé pour l'aide à l'organisation, la logistique et la gestion de :

- La conférence-débat NégaWatts : vendredi 10 mars à l'Espace Jéliote
- L'inauguration de l'Espace Somport : vendredi 26 mai

> Affichage urbain :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la CCHB, par le biais d'une convention d'utilisation tripartite avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie et l'EPA Jéliote, bénéficie de l'utilisation de 5 faces sucettes et 18 faces abribus du réseau d'affichage urbain oloronais.

En conséquent, le service communication a en charge la répartition de ces points d'affichage en fonction de l'actualité et des besoins en communication des différents pôles. Pour la mise en place des affiches, le service sollicite un agent des services techniques.

Utilisation 2023 :

- Pôle Action culturelle : Programmations Villa Bedat (Paysages et cartes postales, Bons baisers de..., Histoires de cartes postales), Médiathèque des Gaves (exposition, gratuité réseau de lecture publique, Bullez à la Confluence), Journée des droits des femmes
- Pôle Technique et Environnement : Conférence NégaWatts, Programme Zéro déchet, Tous pour moins de déchets
- Pôle Urbanisme : Réunion publique SCoT
- Service Mobilité : Mai à vélo, Klaxit
- Pôle Tourisme : Espace Somport
- Associations : Music'Hall Lycées (Oloron), Festival de Jazz (Oloron), Festival Renc'Arts (Orin), AEPO pour le Salon de l'artisanat et de l'habitat (Oloron)
- Partenaires institutionnels : Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie (promotion de la formation aides-soignantes / Course Octobre rose), Office de tourisme (promotion de la destination neige)

> Alimentation de la banque photos :

De nombreux reportages photo sont assurés par le service : évènements, ateliers petite enfance, équipements intercommunaux, villages...

2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie

a. Service planification

1) **EN DAVAN !** Co-construisons le Haut-Béarn 2040 : Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Haut-Béarn

→ Objectifs :

- Intégrer les enjeux sociaux économiques dans la politique d'aménagement du territoire.
- Préparer le territoire à relever les enjeux identifiés par la démarche "En Davan 2040 !" : Protection des ressources naturelles, plan d'alimentation territoriale, sobriété foncière, adaptation au changement climatique, transition énergétique, revitalisation des cœurs de vill(e)ages, développement d'une offre de logement adaptée aux besoins et capacités financières des ménages, nouvelles mobilités, mieux accueillir les entreprises ...
- Co-construire entre élus des Objectifs et Orientations traduisant le Projet d'Aménagement Stratégique.
- Elaborer la Trame verte et bleue du territoire comprenant les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques assurant la vitalité de la faune et la flore
- Développer des outils de maîtrise foncière
- Réaliser des études permettant la prise de décision
- Gérer la Charte Architecturale en développant notamment les fiches liées à l'amélioration énergétique du bâti ancien et l'intégration des générateurs d'énergie dans l'architecture.
- Assurer la veille juridique et l'intégration des servitudes d'utilité publiques (milieux naturels, patrimoine historique, risques) dans la politique d'aménagement du territoire.
- Faire connaître auprès des administrations publiques et collectivités territoriales la stratégie d'aménagement du territoire du Haut Béarn.

→ Description de l'action :

Les objectifs d'aménagement du territoire retenus dans "En Davan 2040 !" ont été déclinés en orientations et actions dans le schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et sous forme opérationnelle et règlementaire dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) tenant compte des spécificités des territoires via un travail sur plusieurs échelles : intercommunale, bassins de concertations, communes, secteurs de développement.

Ce dernier se substituera lors de son adoption aux documents d'urbanisme en vigueur sur les communes, soit les 22 PLU communaux, le PLUi intra-communautaire de Josbaig, et les 15 Cartes Communales. Il viendra également remplacer le régime du Règlement National de l'Urbanisme - RNU - (instruction des autorisations d'urbanisme par les Services de l'Etat dans le département) en vigueur sur 6 communes.

→ Bénéficiaires :

Les élus, partenaires institutionnels, porteurs de projet, acteurs pratiquant le territoire ainsi que l'ensemble de la population de l'intercommunalité.

→ Moyens humains :1,3 ETP

→ Faits marquants 2023 :

• Élaboration SCoT :

- Afin de traduire les axes du PAS sur l'aménagement commercial, les élus référents ont proposé des orientations et objectifs lors d'un atelier thématique le 1 mars.
- Afin d'alimenter les études, des temps de travail ont été organisés :
 - 17 réunions de travail à l'échelle des bassins de concertation ou des communes ;
 - 7 septembre : réunion avec les représentants des syndicats agricoles et de la Chambre d'agriculture 64 ;
 - Des rencontres avec les entreprises.
- Afin de débattre et valider les éléments proposés via les ateliers (notamment ceux organisés en 2022), 9 COPILs de co-construction du DOO et du DAACL du SCoT ont été organisés :
 - 10 janvier : Ouvrir pour un urbanisme responsable en Haut-Béarn à horizon 20 ans
 - 28 février : SCoT et PLUi, les interactions entre les deux documents & définition de la méthodologie des enveloppes urbaines
 - 23 mars : Stopper l'urbanisme commercial périphérique et œuvrer pour la revitalisation des centralités (DAACL)
 - 4 et 23 mai : Le modèle d'aménagement et les objectifs de gestion économe de l'espace
 - 5 octobre et 7 décembre : Evaluation environnementale du DOO
 - 10 octobre et 21 décembre : validation définitive des éléments.
- Des temps de concertation organisés :
 - 1 réunion publique de présentation du PAS le 25 avril regroupant une quarantaine de participants.
 - 16 permanences d'échanges sur 16 communes différentes entre avril et juillet réunissant 180 personnes.
- Deux réunions avec les partenaires publics et associés ont été organisées pour présenter le PAS et le DOO du SCoT ;
- Rédaction du document d'orientation et d'objectifs (DOO) et du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL) : volet réglementaire et opérationnel du SCoT.
- Réalisation de l'évaluation environnementale du projet de SCoT ;
- Rédaction du projet de SCoT dans son intégralité.

• Élaboration du PLUi :

- Lancement des études
- Définition des enveloppes urbaines en co-construction avec les communes :
 - 48 permanences communales entre juillet et septembre ;
 - Une trentaine de réunions d'information, sensibilisation et travail avec les élus municipaux.
- Travail de co-construction à plusieurs échelles avec les élus en vue de l'écriture du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) :
 - 26 septembre : COPIL de préparation

- Octobre : 8 ateliers avec l'ensemble des élus municipaux sur les projets et la définition des clefs de répartition des logements
- 30 novembre : COPIL 1 de co-construction du PADD
- Décembre 2023 : 3 ateliers dédiés aux zones d'activité économique : Vallées d'Aspe et de Barétous, Piémont avec l'ensemble des élus municipaux ;
- 14 décembre : COPIL 2 de co-construction du PADD
- o Rendez-vous avec des pétitionnaires pour échanger sur leurs projets en vue de leur intégration dans le PLUi.

→ Projets 2024 :

- **SCoT En Davan 2040 :**
 - o Finalisation des études et rédaction du document ;
 - o Arrêt du projet en Conseil communautaire ;
 - o Phase de validation administrative : consultation des personnes publiques associées et consultées (administrations et établissements publics, chambres consulaires, territoires limitrophes, associations environnementales agréées, Parc National, etc.), enquête publique, prise en compte des avis ;
 - o Approbation du SCoT en Conseil communautaire.
- **PLUi Haut-Béarn :**
 - o Finalisation du travail de co-construction et d'écriture du PADD ;
 - o Débat du PADD en Conseil communautaire et dans les Conseils municipaux de chacune des 48 communes du territoire ;
 - o Co-construction avec l'ensemble des élus communautaires et municipaux des éléments composant le volet règlementaire et opérationnel du PLUi : règlements écrit et graphique, orientation d'aménagement et de programmation ;
 - o Finalisation et rédaction du projet en vue de son arrêt début 2025 en Conseil communautaire.

2) Gestion des documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme - PLU) et intercommunaux et Cartes Communales

→ Objectifs :

- Accompagner le service Application du Droit des Sols (ADS) dans l'application du droit des sols et la lecture des Documents Locaux d'Urbanisme (DLU).
- Mettre les documents d'urbanisme en compatibilité avec des projets d'aménagement d'intérêt général ou les faire évoluer en fonction des contraintes légales.

→ Description de l'action :

Coordonner les demandes d'évolution des documents d'urbanisme communaux en fonction de l'intérêt général, des capacités logistiques du service planification et de maîtrise des coûts. Rédaction en interne ou avec assistance de bureau d'étude, en cas de besoin de diagnostic environnemental, des dossiers techniques et réalisation des procédures d'approbation.

→ Moyens humains : 0.2 ETP

→ Faits marquants 2023 :

- Approbation de la modification n°4 du PLU de LASSEUBE suite à remise de l'avis favorable du Commissaire Enquêteur.
- Approbation la modification simplifiée n°2 du PLU d'Arette-La-Pierre-Saint-Martin après recueil des observations du public.

- Agnos : Engagement de la Déclaration de Projet n°1 avec mise en comptabilité du PLU pour la réalisation du nouveau Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) en zone 1AUd comprenant la création d'espaces publics accompagnant l'installation du peloton et bénéficiant à la population.
- Association aux révisions des Plan de Prévention des Risques Naturels d'Aydius, Accous, Borce et Urdos menées par les services de l'Etat.
- Participation à l'étude de définition du risque inondation sur le bassin versant de l'Arriugastou Escou et Laberou réalisée par le Syndicat des Gaves.

→ Projets 2024 :

- Agnos : Approuver la Déclaration de Projet n°1 avec mise en comptabilité du PLU pour la réalisation du nouveau Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) en zone 1AUd comprenant la création d'espaces publics accompagnant l'installation du peloton et bénéficiant à la population.

3) Information géographique

→ Objectifs :

Exploitation de bases de données géo référencées permettant une aide à la décision en particulier par la production de données cartographiées.

→ Description de l'action :

- Mettre à jour la base de données Clicmap en vue de la simplification de l'architecture de données et de la consultation par visualisation des différents éléments graphiques. Correction des erreurs graphiques et mise en conformité avec le standard du Conseil National de l'Information Géographique (normalisation du format des documents d'urbanisme) ;
- Intégrer l'ensemble des documents d'urbanisme du territoire sur le site national du Géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> ; l'ensemble des règles d'urbanisme et servitudes publiques sont désormais consultables en ligne.
- Réaliser des cartes d'aide à la décision sur des sujets tels que le référencement des logements vacants, résidences secondaires, établissements publics, locaux commerciaux vacants, consommation des zones constructibles, en vue de la définition îlots à redynamiser ainsi que l'élaboration du futur PLUi ;
- Réaliser des cartes d'incidence pour les aléas retrait gonflement d'argile sur la commune d'Herrère, d'évolution du Plan de Prévention des Risques Naturel à Borce et Urdos, d'évolution de la production électrique sur le territoire par secteur et la localisation des différents centres de production, des trames vertes et bleues, de zones d'activités, réalisation de cartes et visualisations 3D pour le projet de maison de santé d'Oloron Sainte-Marie... ;
- Mettre à jour de la charte graphique des règlements graphiques PLU ;
- Démarrer de l'élaboration du site OpenData de la Communauté de Communes.

→ **Bénéficiaires** : communauté de communes et communes membres.

→ **Moyens humains** : 1 ETP

→ Faits marquants 2023 :

- Cartographie des demandes d'urbanisme dans le cadre de l'élaboration du PLUi
- Production de cartes pour les services mobilité et développement économique
- Intégration de la cartographie du risque inondation sur le bassin versant de l'Arriugastou Escou et Laberou réalisée par le Syndicat des Gaves

→ Projets 2024 :

- Mettre à jour la cartographie logements vacants
- Réaliser des cartes d'aide à la décision pour les choix d'aménagement
- Assistance cartographique pour les autres pôles de la CCHB

4) Action foncière

→ Objectifs :

Mettre en place des outils de maîtrise foncière et assurer la veille foncière permettant l'acquisition de terrains nécessaires à l'action publique.

→ Description de l'action :

- Suivre des Déclarations d'Intention d'Aliéner dans les parcs d'activités économiques communautaires.
- Suivre les déclarations VIGIFONCIER de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Atlantique en lien avec les communes.

→ Moyens humains : 0,2 ETP

b. Service Application du Droit des Sols (ADS)

→ Objectifs :

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme dans les délais pour 40 communes adhérentes.

→ Description de l'action :

Instruction en 2023 de 2 134 actes (1069 Certificats d'urbanisme ; 766 Déclarations Préalables ; 238 Permis de Construire ; 4 Permis de Démolir ; 13 Permis d'Aménager) avec une augmentation par rapport à l'année 2022 pour tous les types de dossiers.

Assistance et conseil auprès des communes sur la réglementation applicable aux terrains et les procédures adaptées pour la réalisation des projets.

Assistance auprès des particuliers, aux architectes et maîtres d'œuvre, en lien avec les communes, notamment au travers des permanences assurées avec l'Architecte des Bâtiments de France.

→ Moyens humains :

3 instructeurs à temps plein et une assistante administrative à temps partiel.

→ Bénéficiaires :

Communes adhérentes et pétitionnaires qui retrouvent un service de proximité.

→ Faits marquants 2023 :

- Dématérialisation totale de la chaîne d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme avec raccordement du système d'instruction à la plateforme normalisée des services de l'État.
- Le nombre de dossiers déposés sur la plateforme e-permis est de 1 379 soit 65 % des dossiers.

C. Service habitat

1) Soutien à la rénovation de l'habitat

a) Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat de Renouvellement Urbain d'Oloron Sainte Marie

→ Objectifs de réhabilitation 2021-2024 :

Mettre en œuvre la réhabilitation de :

- 70 logements de propriétaires bailleurs,
- 135 logements de propriétaires occupants,
- 3 copropriétés (15 logements).

Grâce à des financements coordonnés entre l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la ville d'Oloron-Sainte-Marie et la CCHB.

→ Faits marquants 2023 :

Poursuivre la phase opérationnelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées Atlantiques, la CCHB et la ville d'Oloron Sainte-Marie.

- 14 dossiers déposés en 2023 :
 - 6 propriétaires bailleurs / 15 logements (44 877€)
 - 8 propriétaires occupants (8 148€)
- 8 dossiers réglés en 2023 :
 - 3 propriétaires bailleurs / 13 logements (38 446 €)
 - 5 propriétaires occupants (5 264€)

→ Consommation enveloppe financière OPAH-RU 2019-2024 :

80% = 269 088€ sur 328 150€ (restent 59 062 €)

→ Projets 2024 :

- Poursuivre l'action engagée en 2019 avec montée en puissance de l'intervention auprès des propriétaires occupants et des copropriétés.

→ Objectifs :

Aides à la rénovation de l'habitat, maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, amélioration de l'efficacité énergétique et lutte contre la précarité énergétique.

→ Description de l'action :

Versement de subventions aux propriétaires en complément de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Département des Pyrénées-Atlantiques et des caisses de retraites le cas échéant.

→ Moyens humains : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

Propriétaires occupants sous conditions de ressources, propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement du niveau des loyers sur l'intégralité du territoire de la CCHB, co-propriétés.

Montant des aides :

- 2,5 % du montant HT des travaux subventionnés par l'ANAH : travaux de rénovation énergétique et/ou autonomie
- 5 % du montant HT des travaux subventionnés par l'ANAH : travaux logements indignes ou très dégradés

→ Faits marquants 2023 :

Aide à l'amélioration du logement sur les 48 communes du territoire, hors périmètre OPAH-RU à Oloron Sainte-Marie :

- 45 dossiers déposés en 2023 :
 - Aucun propriétaire bailleur
 - 45 propriétaires occupants (29 182€)
- 62 dossiers réglés en 2023 :
 - Aucun propriétaire bailleur
 - 62 propriétaires occupants (33 119€)

→ Projets 2024 :

- Poursuite du dispositif d'aide « Bien chez Soi 3 », en collaboration avec le Département.

b) Police Spéciale de l'Habitat

→ Objectifs :

Compétence de la communauté de communes depuis 2017, la Police Spéciale de l'Habitat vise mise en sécurité des immeubles ou édifices en défaut de solidité.

→ Description de l'action :

- Suivi des signalements
- Lien avec les communes pour la sécurisation initiale des lieux
- Information à destination des propriétaires.
- Requête auprès du Tribunal Administratif de Pau pour désignation d'un expert afin de connaître l'état de l'immeuble.
- Arrêtés de mise en sécurité d'urgence ou par procédure ordinaire suivant l'état et la situation du bâti.
- Suivi et contrôle de l'engagement des travaux par les propriétaires ou à défaut exécution d'office aux frais des propriétaires en cas de carence.

→ Moyens humains : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

Propriétaires occupants ou bailleurs, locataires de logements dégradés et dangereux.

→ Faits marquants 2023 :

Huit mises en sécurité réalisées dont :

- Mises en sécurité urgentes :
 - 5 à Oloron Sainte-Marie
- Mises en sécurité ordinaires :
 - 3 à Oloron Sainte-Marie

Ces dossiers ont débouché sur des travaux de sécurisation définitive des lieux.

Afin d'améliorer la prise en charge des dossiers, le service participe aux Comités de Pilotage « Habitat indigne » de la Mairie d'Oloron.

Traitement des signalements effectués sur la nouvelle plateforme nationale « HISTOLOGE ».

→ Projets 2024 :

- Repérer et visiter les immeubles dégradés et dangereux sur diverses communes.
- Poursuivre les procédures en cours.

d. Service mobilité

Rôle / objectif du service :

- > Définir, valoriser et promouvoir la stratégie mobilité de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer les solutions de mobilité mise en place.
- > Accompagner la mise en œuvre opérationnelle de projets transversaux favorisant le développement de la mobilité,
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de mobilité.
- > Gérer les locations de vélos.
- > Gérer les stations vélos libre-service
- > Mettre en œuvre le Schéma Directeur Cyclable

→ Moyens humains : 2 ETP

Depuis sa prise de compétence, la CCHB s'attache à répondre aux problématiques et aux besoins recueillis à l'occasion de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) approuvé par le Conseil Communautaire le 6 avril 2023.

L'objectif de l'année 2023 était de concrétiser les orientations stratégiques définies comme prioritaires à savoir :

- La mise en place d'un TAD en vallée d'Aspe ;
- L'organisation d'une solution de covoiturage ;
- L'extension de la Navette Urbaine aux communes limitrophes à Oloron Sainte-Marie.

Mais aussi, le partenariat avec l'association Transition pour :

- L'accompagnement mobilités des publics en recherche d'emploi ;
- L'accompagnement des entreprises dans leur démarche mobilité.

Les actions réalisées sont financées essentiellement par le versement mobilité. Il est rappelé que le versement mobilité a été étendu à l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} juillet 2023 au taux uniforme de 0,55%.

Des subventions viennent compléter cette ressource. Elles découlent des dossiers d'appel à projet qui ont été retenus comme :

- L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Montagnes Mobilités déposé en 2022 pour l'organisation du TAD de la Vallée d'Aspe ;
- Le Fond Vert en 2023 pour la mise en place de la solution de covoiturage.

1) Les transports collectifs

a) Le TAD de la Vallée d'Aspe

→ Objectifs :

Répondre aux besoins de déplacements des habitants, des touristes et des excursionnistes de la haute-vallée d'Aspe en direction des commerces, des services du vallon de Bedous et des départs de randonnées.

→ Description de l'action :

Le service de transport à la demande est un service de transport collectif organisé sur onze communes de la Vallée d'Aspe, à titre expérimental du 1^{er} juin 2023 au 31 décembre 2024.

Le service fonctionne les journées de mercredi, samedi et le jeudi matin.

Ce service dessert les communes de Sarrance, Urdos, Etsaut, Borce, Cette-Eygun, Lescun, Lées Athas, Osse-en-Aspe, Accous, Bedous et Aydius.

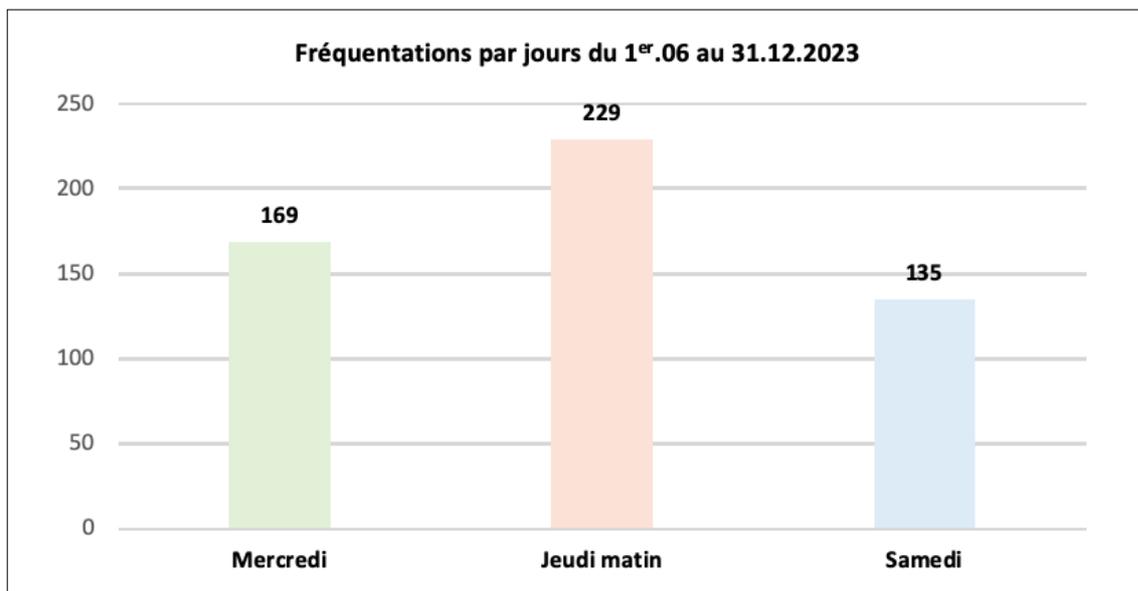
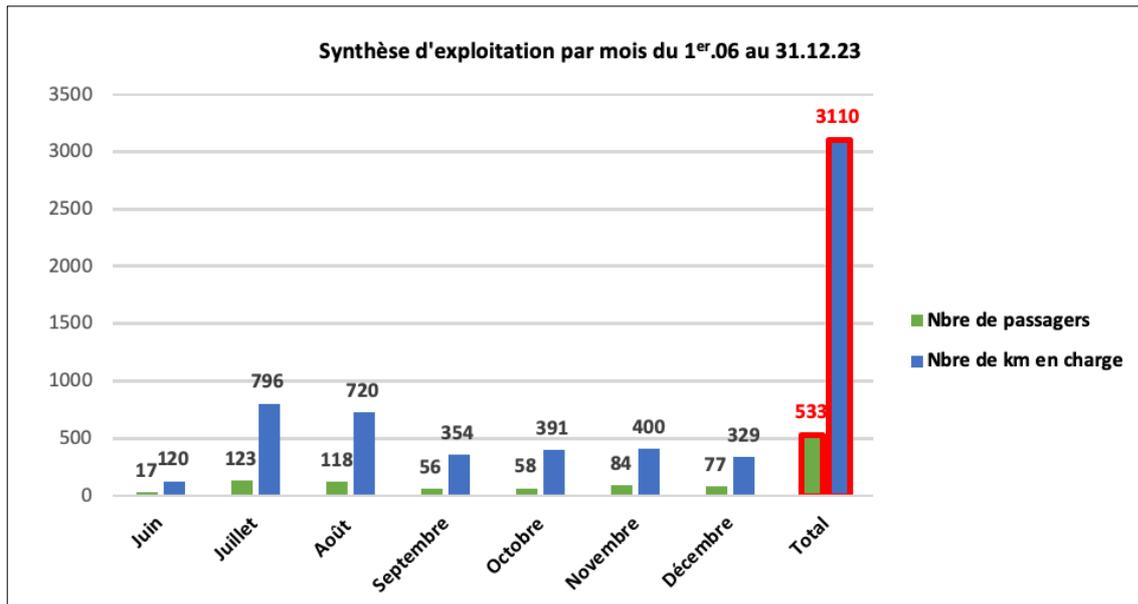
Ce service complète l'offre de transport régional et ferroviaire.

Dispositif lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Avenir Montagnes Mobilités 2022 et subventionné par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

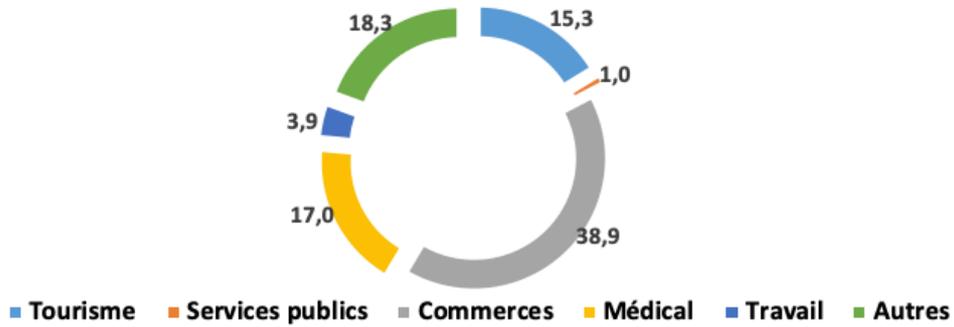
→ Fréquentations :

- 2022 (ancienne « formule ») : 183 voyageurs
- 2023 (7 mois) : 533 passagers

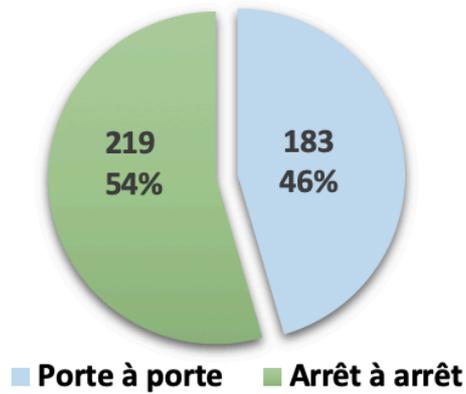
→ Bénéficiaires : Habitant.e.s, touristes et excursionnistes de la haute-vallée d'Aspe



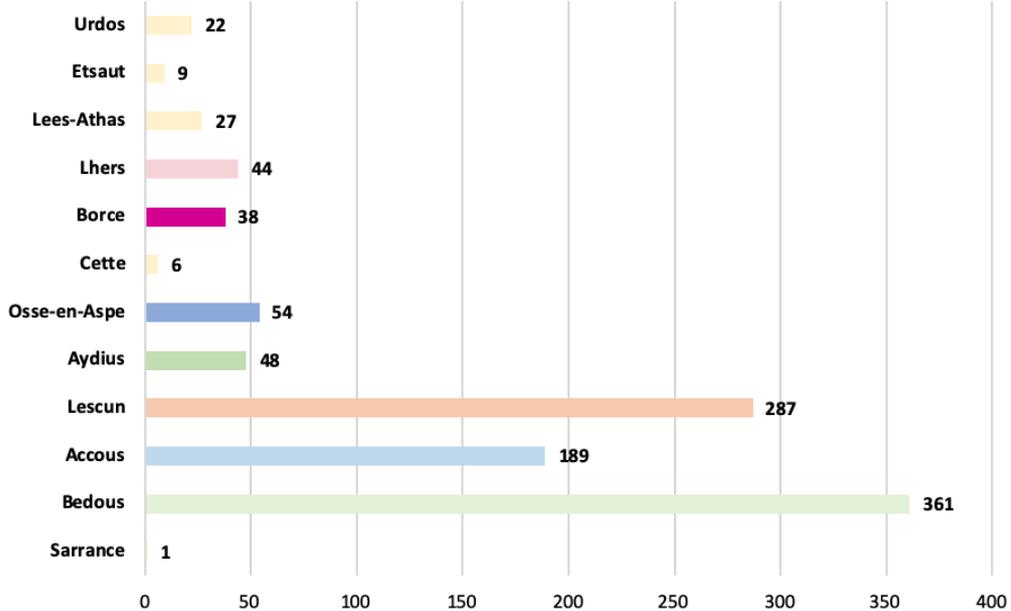
Motifs de déplacements (en %) - Moyenne du 1^{er}.06 au 31.12.23



Prise en charge par type de service du 1^{er}.06 au 31.12.23



Total des fréquentations par communes (Montées et descentes)



b) La Navette périurbaine

→ **Description de l'action** : La Navette périurbaine est un service de transport collectif qui dessert les huit communes limitrophes à la ville-centre Oloron Sainte-Marie : Lèdeux, Estos, Goès, Précilhon, Bidos, Agnos, Gurmençon et Moumour.

Ce service est mis en place, à titre expérimental, du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024 et fonctionne en complémentarité avec la Navette urbaine d'Oloron Sainte-Marie.

La Navette Périurbaine se compose de 4 lignes régulières A, B, C et D en rotation continue :

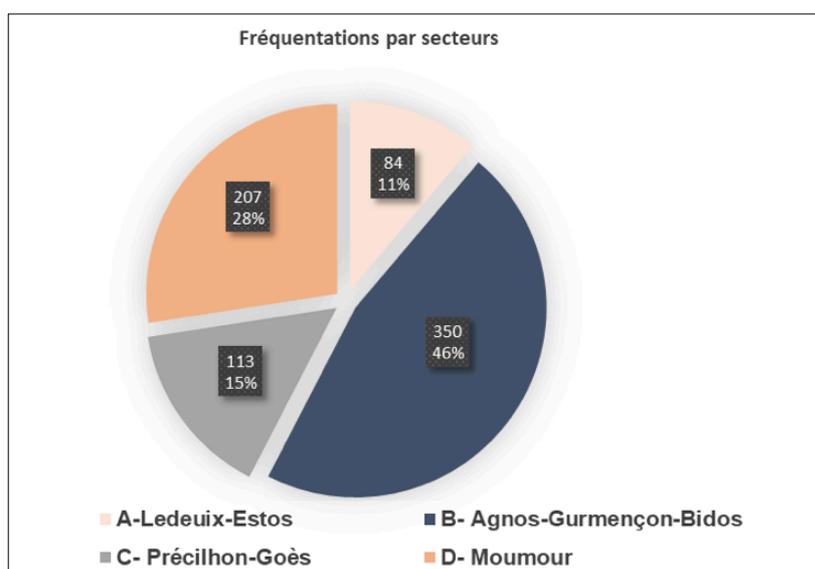
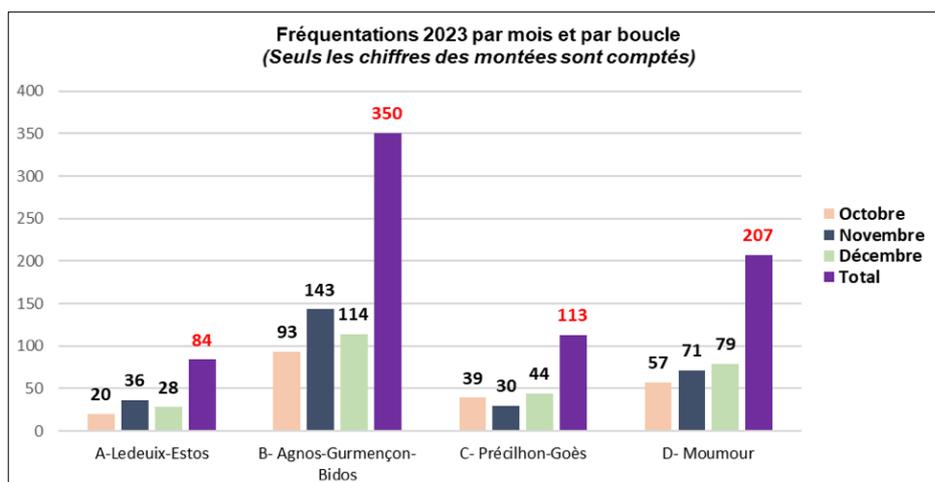
- La ligne A qui dessert les communes de Lèdeux et Estos ;
- La ligne B qui dessert les communes de Bidos, Agnos et Gurmençon ;
- La ligne C qui dessert les communes de Goès et Précilhon ;
- La ligne D qui dessert la commune de Moumour.

Elles circulent, hormis les jours fériés :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 ;
- le vendredi matin de 7h00 à 12h00.

→ **Objectif de l'action** : Permettre aux habitant.e.s des communes identifiées de profiter de l'ensemble des services qu'offre Oloron Sainte-Marie (commerces, loisirs, services administratifs, services de santé...).

→ **Fréquentations 2023 (3 mois)** : 754 passagers



→ **Bénéficiaires** : Habitant.e.s des communes limitrophes à Oloron Sainte-Marie

c) La Navette Urbaine

→ Description de l'action :

Elle se compose de 3 lignes régulières dont 2 (L1 et L2) en rotation toutes les demi-heures :

- La ligne 1 qui dessert la couronne d'Oloron Sainte-Marie ;
- La ligne 2 qui dessert le cœur de ville ;
- La ligne 3 Express qui dessert essentiellement les établissements scolaires.

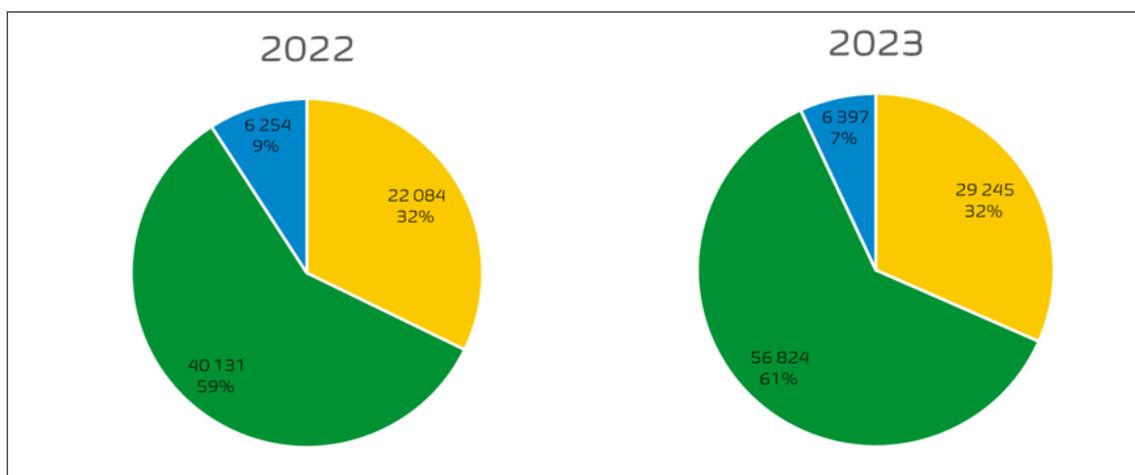
Elles circulent :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 ;
- le samedi de 13h30 à 17h30.

→ Chiffres fréquentation :

- 2019 : 77 808 voyageurs
- 2020 : 59 950 voyageurs
- 2021 : 66 523 voyageurs
- 2022 : 68 469 voyageurs
- 2023 : 93 096 voyageurs

→ Chiffres fréquentation par lignes :



→ Nombres de kilomètres parcourus :

- 2022 : 114 864 km
- 2023 : 120 443 km

→ **Bénéficiaires** : Habitant.e.s de la commune d'Oloron Sainte-Marie

2) La mobilité partagée - Le covoiturage Klaxit

→ **Description de l'action** : L'analyse des flux de déplacements sur le territoire, réalisée par le CEREMA, a montré que des gisements existaient pour encourager et organiser les mobilités partagées autour des déplacements domicile-travail, domicile-études, domicile-services...

Cette analyse a été complétée par une concertation avec les entreprises qui ont exprimé, en Comités de partenaires, le besoin d'avoir un outil de mise en relation efficace.

L'application Rezocovoit proposée par Mobicoop n'ayant pas convaincu, la CCHB s'est engagée avec l'opérateur Klaxit, pour une année d'expérimentation, du 1^{er} juillet 2023 au 31 juin 2024.

Le dispositif fait l'objet d'une subvention Fonds vert "développement du covoiturage".

→ **Objectif de l'action** : Faciliter les déplacements domicile-travail, domicile-étude, domicile-formation, domicile-quotidien

→ **Bénéficiaires** : Habitant.e.s, salarié.e.s, publics sans moyen de déplacement résidents sur le territoire de la CCHB

→ **Chiffres fréquentation (6 mois)** :



→ **Faits marquants 2023** : 2 animations en entreprise

3) Actions vers les entreprises et les publics en recherche d'emploi

→ **Objectifs** : La CCHB s'est engagée avec l'association Transition, dont le siège est situé à Mourenx, dont les actions sont tournées vers l'emploi et l'insertion des publics notamment les plus fragiles pour lever les freins liés à la Mobilité.

Il propose également un accompagnement des entreprises concernant la mobilité domicile-travail de leurs salariés.

→ **Description de l'action** : **Accompagnement des personnes en recherche d'emploi**

La Plateforme Mobilité Transition propose aux personnes en parcours d'insertion un accompagnement pour lever les freins à l'emploi liés à la mobilité. Selon les besoins, cet accompagnement est proposé sous forme d'ateliers ou d'entretiens, en collectif ou en individuel. Il permet de faciliter l'accès aux solutions de mobilité du territoire et/ou d'acquérir de nouvelles compétences liées à la mobilité.

→ **Faits marquants 2023** : 60 personnes résidant sur le territoire de la CCHB, ont été accompagnées sur prescription par les partenaires locaux notamment des services du Département, de la Mission Locale, du Centre Social La-Haüt, de l'OGFA...

→ **Description de l'action : Accompagnement des entreprises**

En 2023, l'association Transition s'est lancée dans un nouveau service innovant en proposant, en partenariat avec la CCHB, un accompagnement aux entreprises du territoire autour des enjeux de mobilité domicile-travail par l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeurs.

Il s'agit de territorialiser l'enjeu de ces déplacements, de mutualiser les constats, les besoins pour construire collectivement des solutions efficaces en s'appuyant sur les solutions de mobilité existantes sur le territoire.

→ **Faits marquants 2023** : 2 entreprises ont initié cette démarche : Lindt & Sprüngli et l'EPSA

4) **Projet Cycl'O Béarn**

a) **Schéma directeur cyclable intercommunal**

→ **Objectifs** : Offrir une alternative de déplacement à l'utilisation de la voiture « individuelle » et répondre aux nouveaux enjeux de déplacements en lien avec la transition énergétique.

→ **Description de l'action** : Réalisation d'études en vue de réaliser des itinéraires prioritaires. Tous les itinéraires ont été présentés aux communes concernées. Le Schéma Cyclable a été approuvé le 13 avril 2021.

→ **2023** : Entreprises retenues pour la mise en œuvre de la 1^{ère} phase du jalonnement (signalisation verticale et horizontale) qui débutera dès janvier 2024 avec le piquetage des panneaux de signalisation.

b) **Prêt de vélos à assistance électrique - durée 1 mois**

→ **Objectifs** : Faire expérimenter aux Haut-Béarnais la pratique du vélo à assistance électrique au quotidien pour leurs déplacements locaux.

→ **Description de l'action** : Prêt de 25 Vélos à Assistance Électrique équipés de sacoches de transport et d'antivol. Le prêt d'un vélo pendant un mois permet aux habitants d'expérimenter ce moyen de transport. Environ un prêt sur cinq se traduit par une acquisition et un changement de mobilité pour ces utilisateurs. La durée permet une rotation du parc des vélos communautaires.

→ **Nombres de locations**

- 2022 : 122 utilisateurs
- 2023 : 98 utilisateurs

c) **Location de vélos à assistance électrique - Longue Durée**

→ **Objectifs** : Favoriser cette offre de déplacement pour tous à des prix attractifs.

Durée	3 mois	6 mois	9 mois
Tarif normal	70 €	120 €	150 €
Tarif réduit (*)	35 €	60 €	75 €

(*) Selon les critères précisés dans le règlement intérieur

→ **Description de l'action** : Location de 45 Vélos à Assistance Électrique pour tous les habitants, en complément des prêts de 1 mois gratuit.

→ **Nombres de locations** :

- 2022 : 47 utilisateurs
- 2023 : 62 utilisateurs

d) 4 stations de vélos en libre-service : Bedous, Bidos, Ogeu-les-Bains et Oloron Sainte-Marie pour un total de 23 vélos

→ **Objectifs** : Proposer un autre mode déplacement à la fois pour les personnes extérieures au territoire ainsi que pour la population locale.

L'implantation des stations devant des gares et haltes ferroviaires permet aux utilisateurs du train de disposer d'un moyen de mobilité locale.

→ **Description de l'action** : Mise en place à l'été 2020, ces stations sont situées devant les gares et haltes ferroviaires des communes concernées. La location ne peut excéder une durée de 24 heures.

Durée	Tarif
<2h	1€
[2h-5h]	2,50€
[5h-12h]	5€
[12h-24h]	10€

→ **Nombres de locations** :

- 2022 : 360 locations
- 2023 : 231 locations

e) Aide à l'achat de vélos à assistance électrique

→ **Objectifs** : Inciter la population à l'achat d'un vélo à assistance électrique en apportant une aide financière cumulable avec l'aide de l'État.

→ **Description de l'action** :

De nouveaux critères ont été définis conformément à la délibération du 26 janvier 2023

- Aide plafonnée à :
 - 200 € pour un RFR ≤ 15 000€
 - 100 € pour un RFR 15 000€ < RFR ≤ 25 000€
 - 50 € pour un RFR > 25 000€
- Une subvention par foyer
- Les vélos concernés par le dispositif de subvention :
 - Les vélos mécaniques neufs et d'occasions,
 - Les vélos cargo, tout chemin, pliant, urbain à assistance électrique neufs et d'occasions.

→ **Nombres d'aides** :

- 2022 : 26 aides attribuées
- 2023 : 34 aides attribuées

→ **Projets 2024** : Reconduction de l'action avec une évolution des critères d'attribution sous réserve du vote du conseil communautaire.

f) Les animations

Mai à Vélo 2023 :

→ Description de l'action :

La CCHB propose de mettre à l'honneur le vélo sur tout le territoire autour de l'opération nationale Mai à Vélo.

L'objectif de cette opération est de proposer, durant tout le mois de mai, des animations et des actions autour de la pratique du vélo.

→ Chiffres :

- 2021 : 1 animation BMX - 8 participants
- 2022 : 2 animations — 3 participants
- 2023 : 6 animations :
 - Ateliers maniabilités enfants et adultes - 22 personnes
 - Participation de l'association Roue Libre à la Foire du 1er mai avec 13 vélos vendus
 - Sport santé et sensibilisation - 15 personnes

Challenge des Mobilité - Juin 2023

→ Description de l'action : Cette compétition est ouverte à tous les établissements implantés sur notre territoire. Le Challenge de la Mobilité est organisé par l'ADEME et le Club de la Mobilité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Il a pour but d'expérimenter d'autres modes de déplacements pour se rendre au travail et de réduire les déplacements individuels en voiture.

C'est un défi entre salariés/agents des entreprises/collectivités de la région Nouvelle Aquitaine. Les gagnants sont récompensés par des lots.

Cet évènement est une opportunité pour mettre en avant la mobilité alternative à la voiture individuelle en Haut-Béarn et les services existants.

→ Chiffres :

- **2021** : Participation de 4 entreprises-collectivités :
 - Mairie d'Oloron Sainte-Marie : 19 participants - 72 trajets - 1929 km
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn : 15 participants - 56 trajets - 1292 km
 - Safran Landing Systems : 13 participants - 40 trajets - 1318 km
 - EPI Oloron : 1 participant - 3 trajets - 2,40 km

La Mairie d'Oloron Sainte-Marie était gagnante de l'édition 2021.

- **2022** : Participation de 5 entreprises-collectivités :
 - ESAT Saint-Pée : 61 participants - 286 trajets - 3117 km
 - AD Industrie : 8 participants - 20 trajets - 522 km
 - Mairie d'Oloron Sainte-Marie : 14 participants - 54 trajets - 1728 km
 - Safran Landing Systems : 19 participants - 71 trajets - 3901 km
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn : 7 participants - 23 trajets - 880 km

L'ESAT Saint-Pée était gagnante de l'édition 2022 (prix : un vélo à assistance électrique).

- **2023** : Participation de 8 entreprises-collectivités. Pour la première fois, les résultats ont pu être catégorisés selon les effectifs des structures :
 - Plus de 500 salariés :
 - Safran Landing Systems : 19 participants - 3901 kms alternatifs
1407,14 kg de CO² évités

- Lindt & Sprungli : 27 participants - 9802,57 kms alternatifs
351,7 kg de CO2 évités
- De 100 à 499 salariés :
 - ESAT Saint-Pée : 61 participants - 286 trajets - 3117 kms alternatifs
1084,18 kg CO2 évités
 - Mairie d'Oloron Sainte-Marie - 14 participants - 1728 kms alternatifs
663,62 kg de CO2 évités
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn – 14 participants - 1326,52 kms alternatifs – 193,17 kg de CO2 évités
 - Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques – 4 participants – 252,55 kms alternatifs – 32,35 kg de CO2 évités
- De 20 à 99 salariés :
 - SAS Micro Mécanique Pyrénéenne – 4 participants – 607,57 kms alternatifs
83,32 kg de CO2 évités
 - Pôle emploi – 1 participant – 30 kms alternatifs – 5,76 kg de CO2 évités

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) :

→ **Description de l'action :** « Le Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires pour acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

→ **Objectifs :** L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. En 10 heures (3 blocs), le "Savoir Rouler à Vélo" permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique

→ Chiffres :

- 2022 : 127 élèves diplômés
- 2023 : 171 élèves diplômés

Les ateliers de réparation et de remise en selle

→ **Description de l'action :** La Communauté de Communes du Haut-Béarn, en partenariat avec l'association Roue Libre, offre à tous les habitants du territoire la possibilité d'apprendre à réparer leur vélo ou de se remettre en selle.

→ Chiffres :

Les ateliers de réparation mobiles (déplacement dans des communes)

- 2021 : 3
- 2022 : 3
- 2023 : 5

Les ateliers de réparation en local

- 2021 : 24
- 2022 : 25
- 2023 : 35

Les ateliers de remise en selle sur le parvis de la Médiathèque

- 2021 : 2
- 2022 : 8
- 2023 : 12

5) Objectifs 2024

L'année 2024 sera le temps des évaluations, des améliorations et/ou des pérennisations du bouquet de services lancé en 2023 : le TAD en Vallée d'Aspe, la solution de covoiturage Klaxit et la Navette périurbaine.

Elle sera également le temps de la réflexion autour de la mobilité solidaire notamment.

Ceci fera l'objet, le cas échéant, d'une concertation avec le Conseil d'Exploitation et le Comité des Partenaires.

→ Chiffres concertations du Conseil d'exploitation :

- 2022 : 4
- 2023 : 4

→ Chiffres concertations du Comité des Partenaires :

- 2022 : 1
- 2023 : 3

3. Pôle développement économique et politiques contractuelles

Rôle / objectif du pôle :

Le rôle principal du pôle est de développer et promouvoir l'activité économique et l'attractivité du territoire suivant 4 axes stratégiques :

> **Axe 1** : construire une stratégie d'offre foncière et immobilière sur mesure ;

> **Axe 2** : valoriser et soutenir les filières clés du territoire : agriculture, cinéma art et essai, commerce/artisanat ;

> **Axe 3** : rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique ;

> **Axe 4** : conforter la « destination économique » Haut-Béarn.

En outre, le pôle organise, supervise et anime les dispositifs de contractualisation entre la Communauté de Communes du Haut-Béarn et les différents financeurs (Conseil départemental, Région, État, Europe...) dont le dispositif LEADER. Enfin, il conseille et accompagne les communes, les associations qui le souhaitent dans leur recherche de financements.

→ Moyens humains :

5 personnes au service développement économique (à partir du 1^{er} septembre) et 2 ETP dédiés au programme LEADER.

a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure

→ Moyens / équipements :

> **Les zones d'activités** : aménagement, entretien et gestion de 12 parcs d'activités qui permettent de proposer aux entreprises du foncier spécifique correspondant à leurs attentes :

- Les Tembous à Ogeu-les-Bains
- Gabarn à Escout
- Pierre Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie (route de Bayonne)
- Légugnon, à Oloron Sainte-Marie
- Camou à Bidos
- Pyrénées à Agnos
- Lazères à Gurmençon
- Les Barthes à Arette
- Lasseube
- Plateforme du Pont du Roy - Lescun/Accous
- Sainte-Hélène à Moumour
- Orin

→ Faits marquants 2023 :

- Réfection de la voirie des ZAE d'Orin-Moumour et Lasseube
- Inventaire des Zones d'Activités en lien avec la banque des Territoires

- Lancement des petits-déjeuners sur les zones Lanneretonne et Tembous (rencontre avec les entreprises)

> ZAE Gabarn :

- Poursuite de la concertation avec les riverains et les entreprises
- Lancement d'un inventaire écologique

> ZAE des Tembous :

- Études préalables pour l'extension de la ZAE des Tembous

> ZAE Pont du Roy :

- Vente de la Ferme Besingrand

→ Projets 2024 :

- Lancement d'une réflexion sur l'optimisation du foncier dans les ZAE
- Poursuite de l'organisation de petits déjeuners dans les zones d'activités

> ZAE des Tembous :

- Travaux pour l'extension
- Ventes terrains aux entreprises identifiées

> ZAE du Gabarn :

- Lancement de l'étude de requalification et réalisation des premiers travaux
- Fin des travaux de la desserte électrique

> ZAE Lasseube :

- Vente terrain

> ZAE de Légugnon :

- Réfection de la voirie

> Pépinière d'entreprises

L'objectif de la pépinière est de faciliter la création d'entreprises en proposant des locaux de type bureau et atelier à des conditions attractives afin de favoriser la pérennité des entreprises hébergées. Les entreprises de moins de 3 ans bénéficient du dispositif de pépinière pour une durée de 36 mois, puis peuvent solliciter le dispositif d'hôtel d'entreprise qui concerne les entreprises de plus de 3 ans. De plus, la pépinière d'entreprise propose la location de bureau ponctuelle ainsi que la location d'une salle de réunion.

En 2023, les locaux sont occupés à 90 % avec 3 ateliers et 6 bureaux loués sous convention de pépinière ou d'hôtel.

Les entreprises présentes sont :

- Stéphane Benhallal - La poule aux potes, camion restaurant
- David Castera - TANu Digital, communication digitale
- Pette Etcheverry - Bleu Juin, studio de design graphique
- Cédric Buffard - B2C Formations, formation à la sécurité et aux premiers secours
- Fadili Badr et Benjamin Favret - CERFrance - expertise comptable
- Vianney Porée, FMV, formation à la mécanique vélo
- Nicolas Maleig - Jumane, production de lait d'ânesse
- Vincent Adnet - Tottems - production de bâtons de réglisse bio
- Ponctuellement, un bureau est loué par une société nationale spécialisée dans le reclassement des salariés licenciés. Il est également mis à disposition d'organismes voués à la création et à la reprise d'entreprises pour des rendez-vous avec des porteurs de projet du territoire.

→ **Faits marquants 2023 :**

- Modifications des conventions d'occupation et tarifs.

→ **Projets 2024 :**

- Projets d'animations et de réunions thématiques (à construire avec l'appui du réseau GRAPE, réseau des pépinières de Nouvelle-Aquitaine auquel la pépinière adhère).

b. Valoriser et soutenir les filières du territoire

1) Soutien à la filière cinématographique

→ **Objectif :** Maintenir le cinéma indépendant « art et essai » du territoire via une aide au fonctionnement.

2) Soutien à la filière agricole

→ **Gestion de l'abattoir :**

Via un EPIC afin de permettre aux éleveurs locaux de bénéficier d'un outil adapté et de proximité :

- Activité : 3 198 tonnes
- Bénéficiaires : éleveurs locaux

→ **Gestion des centres de collecte :**

- Centre de collecte de Lédeux : 4 025 animaux
- Centre d'allotement de Lanne-en-Barétous et d'Accous : 29 859 animaux
- Location durant la période estivale du centre d'allotement d'Accous à l'association Com' à la ferme (boutique éphémère)

→ **Subventions aux associations (aide aux exploitants agricoles de manière indirecte) :**

- AIDO BEARN : service de remplacement agricole : 1 000 €
- Association de sauvegarde de la vache Béarnaise : 2 000 €
- Bourse aux bergers salariés (AETVB) : 2 460 €
- Soutien au collectif fermier : 988 €
- Mangez béarnais : 1 555 €
- Union des Producteurs Fermiers 64 : 1 000 €
- CIVAM : 2 151 €
- Participation à l'organisation des marchés estivaux

→ **Projets 2024 :**

- Participation SCIC - Conserverie du Barétous
- Subvention à l'association Ossau IRATY : 1 000 €
- Poursuite de la location du centre d'allotement d'Accous

3) Soutien à l'artisanat et au commerce

→ Faits marquants 2023 :

- Soutien financier à l'association Acteurs Économique du Piémont Oloronais
- Accompagnement des différentes associations de commerçants/artisans d'art oloronais (Association pour la Promotion du Commerce Oloronais, nouvelle association EN DABAN, ADISH'ART)
- Participation à l'organisation des animations du centre-ville d'Oloron (réouverture rues Louis Barthou et Révol, marché artisanal ADISH'ART, octobre rose...)
- Participation à la mise en place de la stratégie commerciale sur l'ensemble du territoire notamment dans le cadre du PLUi, élaboration de listing de locaux commerciaux et artisanaux
- Accompagnement des acteurs économiques dans l'ensemble de leurs démarches (reprise, transmission, subvention, trophées du commerce...)
- Rencontres avec les Maires des 13 communes de la vallée d'Aspe pour mettre en œuvre un projet d'animation économique sur la vallée.
- Participation aux commissions oloronaises : Commission d'Indemnisation Amiable et Commission Extra-municipale de la Friche.

→ Projets 2024 :

- Développer et consolider les actions mises en place en 2023
- Poursuite de la participation aux commissions oloronaises
- Mise en œuvre du projet d'animation économique sur la vallée d'Aspe
- Lancement de l'Action Collective de Proximité (dispositif qui permet des aides directes aux artisans et commerçants qui investissent et le soutien à des actions collectives)

C. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique

→ Objectifs :

Accompagner les entreprises (ou les créateurs) dans leurs projets en lien avec les acteurs du domaine.

→ Moyens :

- Temps agents
- Bourse aux locaux
- Convention avec l'agence EDF « Une rivière Un territoire » Vallées des Pyrénées
- Subventions aux associations : ADIE : 3 500 €, Initiative Béarn : 3 300 €

→ Activités :

La redynamisation de la bourse aux locaux a bénéficié à **51** porteurs de projets dans leur recherche de bien à vendre ou à acheter.

De plus, le Pôle Développement Économique a accompagné **64** entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de projets de création-reprise, de développement (agrandissement, investissement etc.) et de recherche de financement (pour environ **100 000 €** de subventions obtenues, principalement, de la Région, pour **7** dossiers).

Concernant la thématique spécifique de l'emploi, le Pôle participe et collabore à des actions partenariales :

- Cellule Emploi Industrie animée par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie, elle est composée principalement de France Travail, de la Mission Locale, du Pôle Métropolitain et de techniciens de l'ODACE et la CCVO. Son rôle est un partage d'informations sur l'offre et la demande d'emploi et la mise en œuvre d'actions en vue de promouvoir les métiers en tension dans l'industrie.

→ **Faits marquants 2023 :**

- Mise en place d'un dispositif ALTICCIO (CCI) : programme de formation sur mesure conçu pour et par les chefs d'entreprise
- Co-organisation du Forum de l'industrie (20 entreprises et 100 visiteurs) et forum Job d'Été
- Dynamisation de la bourse aux locaux et mieux accompagner la recherche des porteurs de projet
- Renforcement de la fréquence des réunions - d'information à la création-reprise d'entreprise (bimensuelles) animées par les Chambres Consulaires (organisées à la pépinière d'entreprises)

→ **Projets 2024 :**

- Poursuite du programme ALTICCIO.
- Mise en place d'un règlement pour l'immobilier d'entreprise en lien avec le conseil départemental 64.
- Etude de faisabilité pour la création d'un plateau technique dédié à la formation professionnelle non diplômante (en collaboration avec les acteurs de l'emploi, les entreprises et les organismes de formation).

d. **Conforter la « destination économique » Haut-Béarn**

- Participation au fonctionnement du Syndicat Mixte de l'aéroport : 39 000 €
- Subvention à Béarn Adour Pyrénées : 1 200 €
- Appui à la démarche de la création IGP « Béret Basque » portée par syndicat : 6 000 €

e. **Contractualisations**

→ **Activités :**

- Coordination et recensement des projets majeurs du territoire afin d'anticiper les différentes contractualisations
- Accompagnement ou réalisation des dossiers de financement pour les projets intercommunaux
- Accompagnement des communes dans la constitution et la rédaction des dossiers de subventions

→ **Projets 2024 :**

- Modification du Contrat de Relance et de Transition Écologique pour correspondre aux nouvelles attentes de l'État
- Renouvellement du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation

f. Programme LEADER

L'année 2023 a été ardue pour l'équipe technique qui a géré la fin du programme Leader Haut-Béarn 2014-2020, tout en finalisant l'élaboration de la convention de mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux « LEADER 2023-2027 et FEDER/FSE+ 2021-2027 ».

Rôle et objectif du service des fonds européens sur le territoire

Le programme LEADER-FEDER est une initiative de l'Union Européenne destinée à soutenir le développement des territoires ruraux. Il accompagne des projets de proximité, portés par des acteurs du territoire des Communautés de Communes du Haut-Béarn, de la Vallée d'Ossau et du Pays de Nay. Il s'adresse aussi bien aux porteurs de projets publics que privés (collectivités, associations, syndicats, groupements d'acteurs économiques, entreprises...).

L'originalité est de faire cohabiter dans son instance de gouvernance, un collège d'élus et un collège de socioprofessionnels.

La CCHB est la structure juridique porteuse du programme LEADER-FEDER. Le GAL (Groupe d'Action Locale) « Montagne Béarnaise » est l'instance décisionnelle chargée d'attribuer les subventions. Il est composé de 48 membres. Une enveloppe initiale de 4 797 667 € a été attribuée au territoire pour la période 2021-2027.

L'équipe technique, composée d'un animateur et d'une gestionnaire, est chargée de la mise en œuvre du programme sur l'ensemble du territoire et d'accompagner les porteurs de projet de la naissance de l'idée à la concrétisation et de son paiement.

→ Bilan du lancement du nouveau programme LEADER-FEDER 2021-2027 pour l'année 2023 :

L'année a été particulièrement dense pour le nouveau GAL Montagne Béarnaise, installé le 06 juillet 2023, suite à la signature de la convention relative à la mise en œuvre des programmes européens LEADER-FEDER pour la période 2023-2027 sur notre territoire avec la Région Nouvelle-Aquitaine le 20 juin 2023.

Claude Lacour a été élu Président, et Jean-François Régnier (CCVO) et Serge Casteignau (CCPN), ont été élus Vice-présidents.

Le GAL s'est ensuite réuni à deux reprises pour valider en opportunité 7 nouveaux projets.

En matière de communication, un flyer et une affiche ont été réalisés et mis à disposition des trois communautés de communes pour une large diffusion auprès des habitants. Les pages internet des sites institutionnels ont également été actualisées.

Enfin, deux réunions territoriales de présentation du nouveau programme ont été organisées à Oloron Sainte-Marie le 28 novembre et à Buzy le 5 décembre.

→ Bilan de l'année 2023 du programme Leader 2014-2020 :

N'ayant plus de nouveau projet, l'activité de la gestionnaire s'est uniquement concentrée sur la réalisation de consultations écrites (5) afin de valider les plans de financement définitifs des derniers dossiers de demandes de subvention (11) et d'accompagner les porteurs de projets dans le montage des demandes de paiement (14 dossiers payés).

Ainsi au 31 décembre 2023, sur l'ensemble de la période de programmation, 64 dossiers ont été accompagnés par le GAL Haut-Béarn (53 payés, 11 programmés) avec un taux de paiement de 65%, nous permettant de nous positionner parmi les premiers GAL de Nouvelle-Aquitaine.

→ **Objectifs pour 2024 :**

- Terminer la gestion des tous derniers dossiers de la programmation 2014-2020
- Poursuivre le lancement du nouveau programme LEADER/FEDER 2021-2027 et d'accompagner de nombreux projets sur l'ensemble du territoire.

4. Pôle politique touristique

Rôle / objectif du pôle :

- > Définir la stratégie touristique de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique et les dispositifs de développement touristique.
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de développement touristique.
- > Gérer le Plan Local de Randonnées.
- > Gérer l'Espace Somport.

→ Moyens humains :

3 personnes : la cheffe de pôle, le technicien randonnées et le directeur de l'Espace Somport.

a. Gestion du Plan Local de Randonnées

→ Objectifs :

- Conforter l'offre d'itinéraires de randonnées, avoir un réseau de qualité et complémentaire sur l'ensemble du territoire ;
- Mettre en place un plan de gestion harmonisé sur l'ensemble de la destination ;
- Élaborer les outils de valorisation du PLR par cibles de clientèles.

→ Moyens :

- La Cheffe de Pôle pour la coordination générale ;
- Un technicien « randonnée » pour la maîtrise d'œuvre, et des travaux d'entretien ;
- La directrice adjointe de l'Office de Tourisme pour les actions de communication du PLR ;
- Les services techniques pour certains travaux d'entretien (Piémont Oloronais et Vallée de Josbaig) et dégagement de chablis à la demande du technicien randonnée ;
- Des prestations extérieures pour la réalisation des travaux d'entretien pour les sentiers de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Barétous et du Piémont Oloronais (3 entreprises) ;
- Pour remplir ces missions, le service dispose :
 - d'un véhicule type tout chemin permettant de se déplacer sur l'ensemble de la CCHB ;
 - d'un VTT à assistance électrique permettant de couvrir plus rapidement les nombreux itinéraires ;
 - D'outils permettant des travaux d'entretien et de balisage en toute sécurité.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2023 :

- Mise en place d'un programme d'entretien et suivi des opérations sur l'ensemble du Haut-Béarn ;
- Veille sur le terrain (état des sentiers, repérage des travaux à réaliser, vérification des ouvrages existants...) ;
- Réalisation de travaux en régie (fauchage, dégagement de chablis, piochage ...) ;
- Entretien du balisage pédestre et VTT (compléter ou renforcer le balisage existant conformément à la charte signalétique départementale de randonnées) : ont été refaits en

2023, 50 % du balisage de la vallée d'Aspe, 20 % du Barétous et 50 % du Piémont et de la vallée de Josbaig ;

- Installation d'une station de services vélo (informations parcours et prestataires vélo, borne de gonflage, réparation, lavage) sur Accous ;
- Accueil de 2 stagiaires provenant du lycée agricole de Soeix et du collège Saint Joseph de Nay.

	Vallée d'Aspe	Vallée de Barétous	Vallée de Josbaig	Piémont Oloronais
Nombre de parcours	67	20	3	26
<i>Dont pédestres</i>	47	10	1	13
<i>Dont VTT</i>	14	7 + (1 variante)	2	13
<i>Dont trail</i>	6(dont 3KV)	3		2(*)
Nombre de km cumulés	702 VTT = 224 PED = 478	215,9 VTT = 119 .5 PED = 96.4	359,6 VTT = 238 PED = 121.6	
Nombre de linéaires à entretenir	68 085 m	8 450 m	1 300 m	28 110 m
Mode entretien (régie, externalisé, mixte)	Externalisé	Mixte	Régie	Mixte
Coût entretien externalisé	38 380.19 €	2 250 €	0 €	6 348.26 €
Agent SPANC (travaux de dégagement de chablis)	1 257.29 €			
Nombre d'interventions : travaux en régie (en nbre de jours).	9 jours/ 2 agents techniques 10 jours / 1 agent SPANC + technicien PLR (88 dégagements équivalent chablis)	6 jours/ technicien PLR 2 jours / 1 agent technique (Fauchage + 4 dégagements équivalent chablis)	5 jours/1 agent technique 1 jour / technicien PLR (Fauchage +2 dégagements équivalent chablis)	20 jours / 1 agent technique 3 jours / technicien PLR (Fauchage + 15 dégagements équivalent chablis)

b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques

→ Objectifs :

- Assurer la coordination générale ou le suivi des projets de développement touristique.

→ **Moyens humains** : La Cheffe de Pôle, en collaboration avec les autres chefs de Pôle de la CCHB, la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ **Bénéficiaires** : Habitants, excursionnistes et touristes.

→ **Faits marquants 2023** :

- **Poursuite du projet de modernisation et de diversification de l'Espace du Somport**
Poursuite de la phase 2 de diversification des activités avec notamment l'aménagement des sentiers de découverte et d'interprétation du patrimoine (dépôt du dossier de permis d'aménager, étude « au cas par cas », conception des contenus pédagogiques). Création d'un escape game sur le Traité des Pyrénées. Création du nouveau site internet du Somport. Réflexion sur le mode de gestion. Gestion et suivi des dossiers de subventions.
- **Poursuite des programmes de requalification de l'hébergement locatif**
L'Office de Tourisme poursuit le pilotage des 2 programmes de requalification :
 - ✓ **« Repenser ma maison de vacances »** : accompagnement renforcé des porteurs de projets et visite conseil chez tous les propriétaires de meublés de tourisme partenaires de l'Office de Tourisme. Un guide d'aménagement technique, réalisé en 2021, sert de support pour aider les propriétaires dans les travaux à réaliser (intérieurs, extérieurs, isolation, décoration...). Création de plans 3D avant/après, appui à la commercialisation, proposition de services de conciergerie, classement...
 - ✓ **« La Pierre Saint-Martin 2025 »** : a pour objectif d'encourager et accompagner la rénovation du parc locatif de la station de La Pierre Saint-Martin.
La station de la Pierre Saint-Martin fait partie des 25 stations françaises retenues par ATOUT FRANCE dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Rénovation des stations de montagne ».
L'Office de Tourisme est l'interlocuteur unique pour proposer un projet de réhabilitation, améliorer la commercialisation, mettre en place des services de conciergerie à l'attention des propriétaires et des clients, des réponses sont également apportées sur le financement des investissements.

C. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers

→ **Objectifs** :

- S'inscrire dans les politiques touristiques de nos partenaires : Europe, État, Massif, Conseil régional, Conseil départemental.
- Capturer des subventions pour financer nos projets de développement.

→ **Moyens humains** :

Cheffe de Pôle.

→ **Bénéficiaires** :

Communauté de communes, communes, office de tourisme.

→ **Faits marquants 2023** :

- **Coordination et suivi de l'AMI « Rénovation des stations d'altitude » piloté par Atout France**
Suite à une candidature réalisée en 2021 en partenariat avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la commune d'Arette et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, visant à requalifier le parc locatif de la station de La Pierre Saint-Martin, la CCHB a lancé le dispositif le 11 mars 2022 et assure sa coordination générale. L'Office de Tourisme est en charge de la mise en œuvre du projet et a recruté un chargé de mission à cet effet.
 - ✓ Organisation d'un comité de pilotage de point d'étape le 7 juin 2023.

- ✓ L'Office de Tourisme a réalisé plus de 20 visites conseils, 2 projets ont été réalisés en 2023, et 9 propriétaires engagés pour 2024.
- ✓ Mise en place d'un accompagnement de la co-propriété Plein Soleil par Atout France pour définir un projet de travaux de rénovation des parties communes : signature d'une convention de partenariat avec Atout France.
- ✓ Déploiement d'outils de connaissance du parc d'immobilier : CONITIFF, ICARE et IMOPE.

- **Suivi de l'AMI « Avenir Montagne Ingénierie - Montagnes béarnaises »**

Dans le cadre du Plan Avenir Montagnes, l'État a lancé un nouveau programme visant à accompagner les territoires de montagne confrontés à des défis structurels liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire, dans la mise en place d'un modèle touristique à la fois plus diversifié, résilient et durable.

Suite à une candidature commune des Communautés de Communes du Pays de Nay, de la Vallée d'Ossau, et du Haut-Béarn, en partenariat avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, une cheffe de projet a été recrutée pour assurer la coordination, l'animation et le suivi du dispositif et a démarré ses missions en 2022. Elle est accueillie au sein des locaux de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, en tant que chef de file.

Depuis 2022, les trois intercommunalités travaillent activement avec les trois offices de tourisme sur des thématiques communes telles que la gestion des flux et de l'accueil des sites, la qualité des hébergements touristiques, l'attractivité du territoire pour les saisonniers et la pluriactivité, l'adaptation des activités liées à l'eau, l'itinérance vélo, la valorisation des activités pleine nature. Un état des lieux et des groupes de travail ont été mis en place sur chaque thématique afin de définir un plan d'actions. En complément, un éductour a été organisé sur le bassin d'Arcachon pour échanger sur la question de la gestion des flux touristiques et la gestion des sites naturels (Dune du Pilat).

Les espaces nordiques du territoire ont été accompagnés par Nordic France. Cet accompagnement a permis de relancer une dynamique et concrètement de remettre en marche une association qui regroupait les 4 sites du département des Pyrénées Atlantiques (les 3 de la Montagne béarnaise et Iraty situé en Montagne basque). Nordic France a pu analyser les réalisations faites suite à l'étude de positionnement des 4 stations nordiques, identifier les points de vigilance et les nouvelles collaborations à lancer à l'échelle de ces 4 espaces nordiques.

Concernant la saisonnalité, une étude sur l'attractivité de la saisonnalité et la pluriactivité portée par l'association Transition et financée par la DDETS, la Région Nouvelle Aquitaine et la Montagne béarnaise a été lancée en 2023 pour une durée de 2 ans.

- **Candidature à l'appel projets du Conseil régional Nouvelle Aquitaine « Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques » (ACTT).**

En collaboration avec les Communautés de communes de la vallée d'Ossau et du Pays de Nay, dans le cadre de la démarche Montagne béarnaise, la CCHB a répondu en décembre 2023 à l'appel à projet régional ACTT.

Ce dernier vise à renforcer l'appropriation d'une stratégie de tourisme écoresponsable, favoriser le développement de la responsabilité sociétale des entreprises et développer et optimiser la stratégie économique des professionnels du tourisme.

Un plan d'actions a été défini pour 2024/2026.

d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique

→ Objectifs :

- Mesurer la fréquentation touristique du territoire : nombre de nuitées, nombre d'excursionnistes en journée, nombre de visiteurs...
- Mieux connaître le profil de nos visiteurs,
- Évaluer les retombées économiques estimées de l'activité touristique,
- Orienter, définir, évaluer la politique de développement touristique.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle avec la collaboration avec la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ Faits marquants 2023 :

- Suivi du dispositif, baromètres de fréquentation mensuels, étude annuelle, ateliers de travail
- Réalisation de statistiques via l'outil de gestion de la taxe de séjour
- Mise à jour des données (fréquentation, offre touristique) du territoire (cf. page 50)

e. Développement de partenariats et de coopérations

→ Objectifs :

Selon les filières et les stratégies d'opportunités, élaborer des partenariats avec les territoires voisins et les territoires travaillant sur les mêmes marchés.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle en collaboration avec la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ Faits marquants 2023 :

Poursuite du projet « Destination vélo » : en partenariat avec le Conseil départemental, l'Agence Départementale du Tourisme et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, la CCHB met en place depuis 7 ans un plan d'actions afin de faire du Haut-Béarn une « destination vélo ».

En 2023, le territoire a accueilli une nouvelle fois une étape de la Transpyr :

- **Accueil de l'événement Transpyr le 12 juin 2023** : course cycliste (vélo de route, VTT, VAE) internationale traversant les Pyrénées de Saint-Jean-De-Luz à Rosas en Espagne.

La ville d'Oloron et la CCHB se sont associées pour accueillir cet événement, soit près de 300 participants et plus de 15 nationalités.

Les organisateurs et les participants ont été hébergés sur Oloron et les alentours, en Vallée de Josbaig, à Lurbe Saint-Christau et à Arette. L'événement fait l'objet de nombreuses retombées médiatiques sur la presse spécialisée, la télévision espagnole, et les réseaux sociaux.

f. Accompagnement de porteurs de projets

→ Objectifs :

Accompagner les porteurs de projets liés au développement touristique dans la définition de leur projet et la recherche de subventions.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle en collaboration avec le Pôle Développement Économique et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

Une vingtaine de porteurs de projets rencontrés et/ou accompagnés : des communes pour des projets de gîtes d'étape et d'hébergements touristiques, des privés pour des créations de chambres d'hôtes, meublés de tourisme ou hébergements insolites, des associations pour le montage de dossier de subvention.

g. Gestion de l'Espace Somport

Rôle / objectif du service :

> Gérer l'Espace Somport.

→ Description de l'action :

Gestion et organisation du bâtiment d'accueil, des pistes, des différents services et activités (location de matériel, espace restauration, espace bien-être, école de ski). Gestion des personnels permanents et saisonniers. Gestion des partenariats commerciaux. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires.

- **Période d'ouverture** : Ouvert à l'année depuis le 5 décembre 2022 (dont 56 jours d'ouverture du domaine skiable du 21 janvier au 17 mars 2023). Ouvert tous les jours du 5 décembre à fin mars, du jeudi au dimanche en avril/mai/juin/15-30 septembre/octobre, ouvert tous les jours en juillet/août/1er-15 septembre, fermé en novembre
- **Fréquentation journées ski/raquettes** : 22 437 journées ski/raquettes
- **Fréquentation espace bien-être** : 785 personnes
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 460 639,30 € (accès pistes 194 764,85 € + location matériel 104 842,50 € + restaurant 149 268,95 € + espace bien-être 11 763 €)

→ Moyens humains / équipements :

1 directeur à temps partiel annualisé, 6 emplois en CDD annualisé et 6 saisonniers dont certains à temps non complet sur la période hivernale.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2023 :

- Les travaux du bâtiment ont été réceptionnés le 9 novembre 2022, ce qui a permis une ouverture complète de l'équipement avec l'ensemble des services le 5 décembre 2022 malgré le manque d'enneigement. L'espace restauration et l'espace bien-être étaient ouverts tous les jours.

- Les chutes de neige conséquentes ne sont arrivées que vers la mi-janvier 2023, ce qui fait que le domaine skiable n'a été ouvert que du 21 janvier au 17 mars 2023. De ce fait, la saison de ski 2022/2023 a été courte mais dense en fréquentation, dû aux très belles conditions climatiques.
- À partir du mois d'avril, l'Espace Somport proposait aux clients la découverte des sentiers de balades, de l'espace bien-être et du restaurant.
- Un escape game « Embuscade au Somport » sur le thème du traité des Pyrénées a été créé et proposé gratuitement aux visiteurs en attendant de finaliser le produit.
- En octobre, l'Espace Somport a accueilli les Journées Nationales de l'Architecture.

h. Projets 2024

Mettre en œuvre les axes stratégiques de la politique touristique qui sera menée dans les 3 prochaines années

Gérer et maintenir la qualité du Plan Local de Randonnées pour rester leader en matière de randonnées sur le département :

- Définir un programme annuel d'entretien,
- Réaliser des aménagements complémentaires pour optimiser la qualité des sentiers,
- Développer l'offre « d'initiation » pour le VTT,
- Améliorer les services des stations vélo (stationnement notamment).

Faire de l'Espace du Somport un espace de loisirs et de découverte de l'environnement ouvert toute l'année

- Poursuivre et terminer la phase 2 du projet de « Modernisation de l'Espace nordique du Somport », à savoir le développement de nouvelles activités pour une ouverture de l'équipement toute l'année.
- Mettre en place les sentiers de découverte et d'interprétation du patrimoine, avec les aménagements prévus (passerelle, belvédère aux oiseaux, mobilier de signalétique...).

Gérer l'Espace du Somport

- Gérer l'ouverture et la commercialisation des activités proposées sur le site,

Poursuivre l'ambition de « Faire des Pyrénées béarnaises une destination vélo reconnue »

- Via l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, mettre en œuvre le plan d'actions communication défini,
- Encourager le développement de services adaptés (hébergements labellisés accueil vélo, lieux de stationnement, bornes de lavage, location de vélos électriques...),
- Soutenir les événements existants et accueillir l'événement Transpyr (traversée des Pyrénées en vélo de route, VTT et gravel).

Poursuivre les programmes de requalification du parc d'hébergement locatif avec l'Office de Tourisme

Contribuer et participer à la démarche Montagne béarnaise : Participer aux groupes de travail thématiques (hébergements touristiques, gestion des flux et accueil des sites), suivre l'étude ESTELAM (sur l'attractivité de la saisonnalité et la pluriactivité) et la mise en œuvre de son plan d'actions, mettre en œuvre l'étude vélo, réaliser le schéma d'accueil des camping-cars et vans.

Poursuivre le dispositif d'observation touristique, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique, afin d'avoir des chiffres précis sur la fréquentation et le profil des touristes en séjour et des excursionnistes sur notre territoire, et les retombées économiques engendrées.

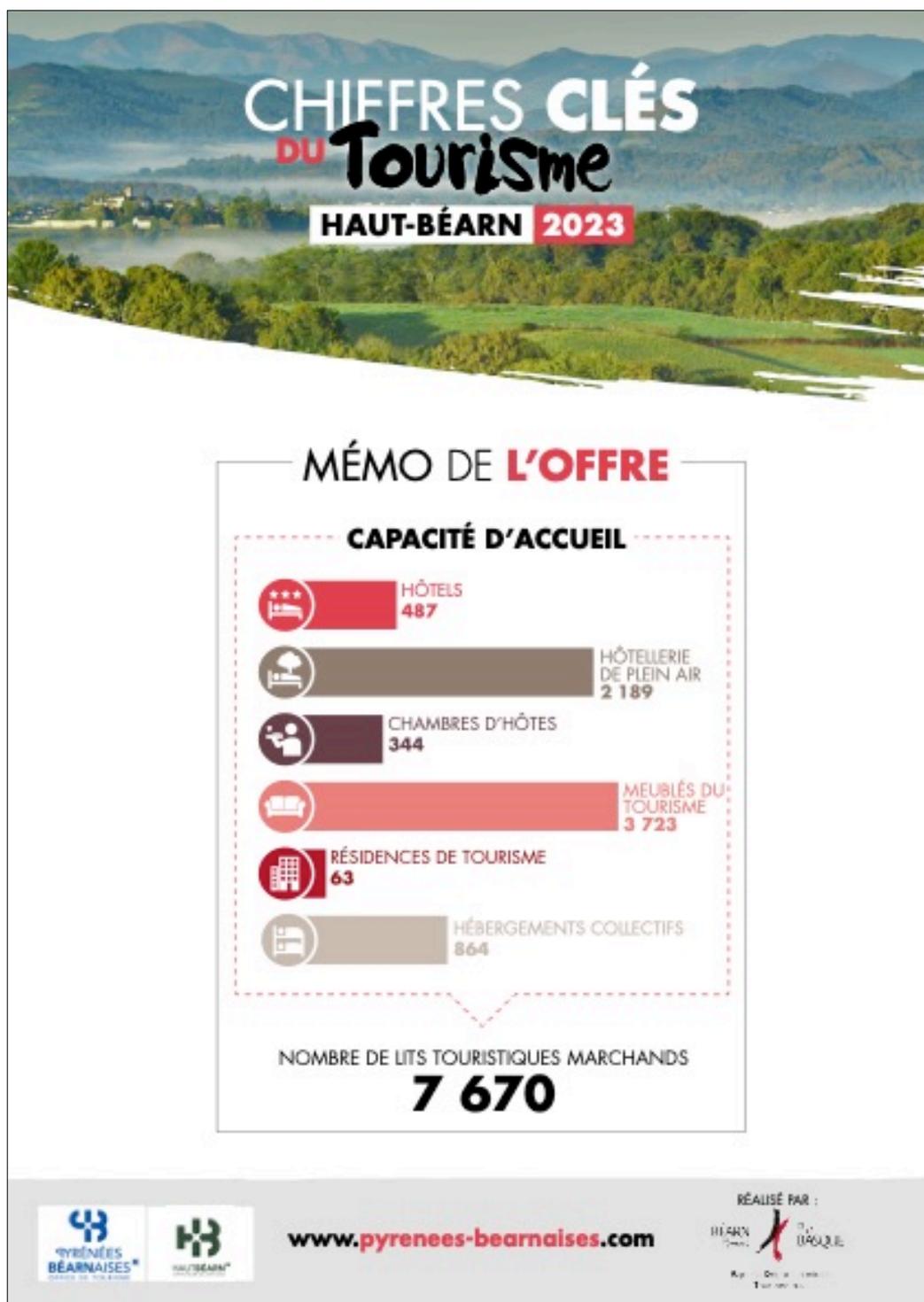
Gérer et suivre les appels à projets et les différents dispositifs financiers

- Coordonner et animer l'AMI « rénovation des stations d'altitude »,

- Suivre le dispositif « Avenir Montagne - Montagne béarnaise »,
- Candidater à d'autres appels à projets ou dispositifs financiers qui permettraient de financer les actions définies dans le schéma de développement touristique, notamment les appels à projets européens POCTEFA sur les thèmes des « Fortifications militaires » (pour le Fort du Portalet) et les mobilités (pour la destination vélo).

Accompagner les porteurs de projets.

i. Les chiffres clés du tourisme 2023



LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE



HAUT-BÉARN 2023

VISITEURS
1 639 000 (+1%)

TOURISTES
269 000 (-3%)

EXCURSIONNISTES
1 370 000 (+2%)

NUITÉES MARCHANDES
(TAXE DE SÉJOUR 2024)
318 000 (+1%)

NUITÉES NON MARCHANDES
591 000 (-3%)

EXCURSIONNISTES FRANÇAIS
757 000 (-4%)

EXCURSIONNISTES ÉTRANGERS
613 000 (+10%)

TOTAL RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

106 895 000 €
(+5 000 000 €)



TOURISTES ÉTRANGERS

19%
(+1%)

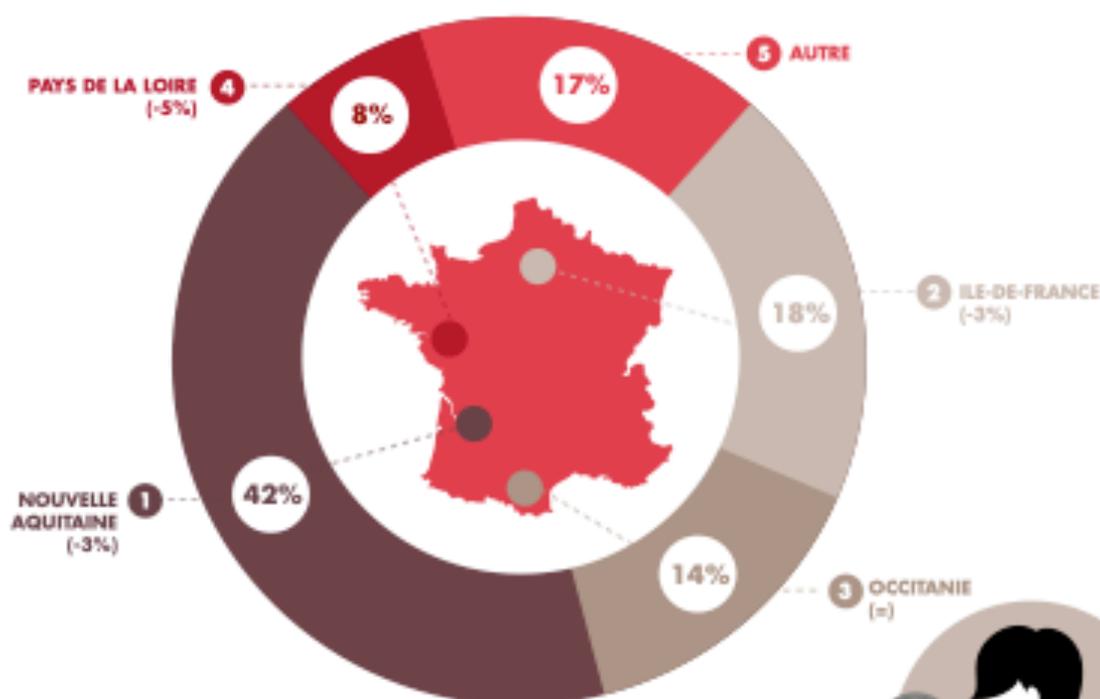
TOURISTES EN HAUT-BÉARN
269 000 (-3%)



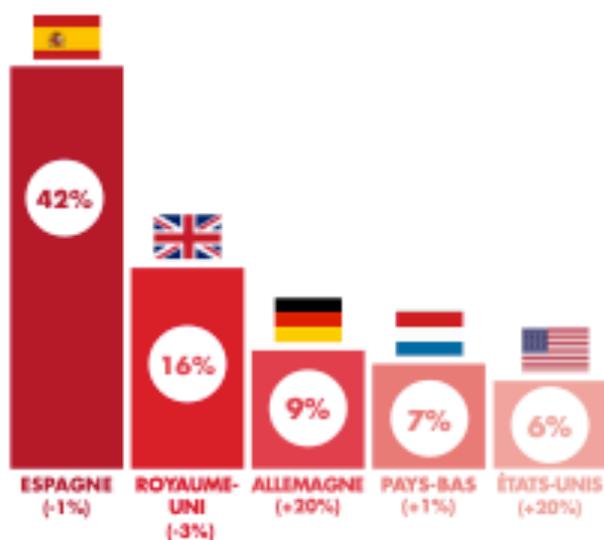
81%
(-3%)

TOURISTES FRANÇAIS

ORIGINES DES TOURISTES FRANÇAIS



ORIGINES DES TOURISTES ÉTRANGERS



LEXIQUE

VISITEURS* : somme des touristes et excursionnistes.

TOURISTES* : personnes séjournant ponctuellement.

EXCURSIONNISTES* : personnes en visite ponctuelle pour la journée.

*ne sont pas pris en compte les visiteurs habitant dans les Pyrénées-Atlantiques.

NUITÉES MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en hébergement payant. Données extraites de la taxe de séjour et des plateformes collaboratives en janvier 2024.

NUITÉES NON MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en résidence secondaire, chez de la famille ou des amis.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (ESTIMATION) :

Calcul selon les paniers de dépense moyenne par jour et par personne en Béarn.

105,9 € de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement marchand.

51,8 € de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement non marchand.

31,4 € de dépenses pour les excursionnistes.

Paniers de dépenses évalués en 2019 et actualisés en 2023. Suite au changement de méthodologie du calcul du panier des excursionnistes via l'enquête ADT 2022, les retombées économiques et leurs variations sont différentes des années précédentes.

5. Pôle développement social

a. Convention Territoriale Globale (CTG)

La Communauté de Communes du Haut-Béarn, les Communes d'Oloron-Sainte-Marie, d'Ogeu-les-Bains et la Caf des Pyrénées-Atlantiques sont engagées dans une démarche fondée sur la co-construction d'une politique sociale globale dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour une durée de cinq ans (2022-2026). La CTG, qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), a été signée le 31 mars 2023, applicable par rétroactivité au 1er janvier 2022.

En s'appuyant sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés, un projet de territoire a été élaboré, se traduisant par un plan d'actions pour le maintien et le développement des services aux familles en Haut-Béarn. La CTG couvre les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement et cadre de vie.

Jusqu'en août 2023, deux coopérateurs en charge de la Petite Enfance et de l'Enfance étaient chargés de mettre en œuvre les orientations stratégiques de la CCHB en matière de développement et de redynamisation du territoire.

Depuis septembre 2023, un troisième coopérateur territorial a été désigné et est chargé de mettre en musique le dispositif dans son ensemble. De ce fait, il mène un travail collaboratif avec les coopérateurs thématiques du territoire, petite enfance, enfance et jeunesse. Il est également missionné sur les domaines de l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale et le logement.

Parallèlement aux actions déjà engagées, notamment pour le maintien des services existants, de nouveaux axes de travail ont été initiés en 2023 :

- Création d'un réseau partenarial à l'échelle du Haut-Béarn autour de la thématique de la parentalité ; copiloté par le centre social La-Haüt, l'association Sports Loisirs Ogeu-les-Bains, la CAF64 et la CCHB
- Création d'un groupe de travail concernant l'accueil périscolaire, extra-scolaire et scolaire des enfants de 3/4 ans
- Démarrage de la réalisation d'un état des lieux des acteurs de l'accès aux droits intervenant sur le territoire du Haut-Béarn

En 2024, la création d'un observatoire Petite Enfance/ Enfance sur le Haut-Béarn verra le jour. Dans une logique de continuité du parcours de l'enfant et des familles, l'objectif sera de favoriser une meilleure lecture des besoins d'accueil sur le territoire afin de proposer une offre en adéquation avec les besoins.

1) Service petite enfance

Rôle / objectif du service :

La communauté de communes conduit, en lien avec ses partenaires, et notamment la Caisse d'Allocations Familiales avec laquelle une Convention Territoriale Globale (CTG) sera signée fin 2022, une politique globale en faveur de la petite enfance avec une offre d'équipements et de services diversifiée sur le territoire permettant aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale et les accompagner dans le cadre du soutien à la parentalité. L'enjeu est également de favoriser l'attractivité du territoire et l'accueil de nouvelles familles en recherche de solutions de modes d'accueil pour leur(s) enfant(s).

→ Description de l'action :

Le service Petite Enfance s'articule autour du Relais Petite Enfance (RPE), qui constitue une véritable porte d'entrée sur toutes les questions relatives à la petite enfance. Le RPE représente un lieu d'accueil, d'information et d'échanges à destination des parents, des jeunes enfants et des professionnels de l'accueil à domicile. Il vise à simplifier les démarches des familles qui ont besoin d'un mode d'accueil. Un interlocuteur unique les accompagne dans la recherche d'une solution adaptée à leurs attentes : liste des assistants maternels, garde à domicile, demande d'accueil en crèche...

Le RPE soutient l'accueil individuel. Il accompagne les parents dans leur rôle d'employeur et les assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences. Le RPE offre aussi de nombreux temps d'animation pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels.

Les crèches proposent des modalités d'accueil personnalisées qui s'adaptent aux différentes situations familiales. Elles offrent des conditions d'accueil sécurisantes pour l'enfant qui encouragent sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser.

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) Ricochet propose aux enfants âgés de 0 à 6 ans et à leurs parents, un espace de rencontre, de jeux et de découvertes, en accès libre et gratuit.

→ Équipements / moyens :

- Accueil collectif : 3 crèches offrent 91 places sur Oloron Sainte-Marie (gestion directe) :
 - **L'îlot mômes** : 53 places
 - **Crechn'do** : 18 places
 - **La Haüt** : 20 placeset 2 crèches associatives (gestion déléguée) viennent couvrir une offre en vallée :
 - **Grain de Soleil** à Aramits : 20 places
 - **Les Poquetets** à Bedous : 16 places.
- Accueil familial : le **Relais Petite Enfance (RPE) du Haut-Béarn** propose un service centralisateur de la demande d'accueil pour faciliter les démarches des parents et un fonctionnement itinérant pour assurer un service de proximité aux assistants maternels et aux enfants. **En 2023, le territoire compte 108 assistants maternels dont 93 en activité.**
- Soutien à la parentalité : le **Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet (LAEP) Ricochet** est un espace ouvert tous les lundis, jeudis et vendredis après-midi sur Oloron Sainte-Marie.

Les services comptent **48 professionnel.le.s** qui mettent l'enfant au cœur de leur métier. Elles partagent les principes et les valeurs essentielles de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants et mettent en œuvre les conditions nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque enfant.

→ Bénéficiaires :

Durant l'année, les crèches intercommunales ont accueilli **200 enfants** (116 enfants à L'îlot Mômes, 40 enfants à Crech'ndo, 44 enfants au multi-accueil La-Haüt), et les crèches en gestion associative **92 enfants** (47 enfants ont fréquenté la crèche Grain de Soleil à Aramits et 45 enfants la crèche Les Poquetets à Bedous).

Le RPE a accompagné **172 familles** vers une solution d'accueil et a organisé **286 ateliers collectifs** (hors événements et ateliers exceptionnels), implantés sur **6 lieux différents du territoire**, auxquels ont participé **176 enfants accompagnés de 42 assistants maternels**.

À Ricochet, **111 familles** avec **141 enfants** se sont rencontrées et ont partagé des temps de jeux, des expériences, des découvertes lors des **103 accueils** proposés dans l'année.

→ Faits marquants 2023 :

Dans le cadre de la campagne de financement « prévention et promotion de la santé » menée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de Communes du Haut-Béarn travaille depuis 2018 sur des projets autour du « J'aime manger, bouger ». A ce titre, les enfants accueillis sur les crèches du territoire et chez les assistants maternels (dans le cadre des temps d'éveil du Relais Petite Enfance) ont pu bénéficier d'ateliers de psychomotricité et d'ateliers autour de la pratique du yoga.

La volonté de la collectivité de continuer à s'inscrire dans la démarche « Manger Bio&Local, Labels&Terroir » menée par le Département des Pyrénées-Atlantiques a été, cette année particulièrement, un challenge à relever par les équipes de cuisine. En effet, le cahier des charges du label Ecocert a évolué de manière plus contraignante. Les services ont dû également composer avec une augmentation du prix des denrées alimentaires. Au final, le label niveau 3 Ecocert « En cuisine » est maintenu sur les trois crèches intercommunales, avec plus de 65% d'achats bio.

L'éveil artistique et culturel du jeune enfant continue de tenir une place prépondérante dans nos pratiques professionnelles. L'intervention régulière du service Jeunesse de la Médiathèque constitue un temps fort de la vie de la crèche en proposant de la lecture à haute voix. En complémentarité, un partenariat avec la ligue de l'enseignement 64 a vu le jour dans le cadre du programme « Lire et faire lire ». Ainsi, une bénévole intervient de manière régulière auprès des enfants accueillis sur les crèches intercommunales afin de développer le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge.

Les enfants continuent de bénéficier également des programmations de l'Espace Jéliote pour le jeune public en se rendant à 3 spectacles. Des ateliers d'éveil musical et d'éveil au bilinguisme ont été proposés dans le cadre de l'éveil artistique et culturel en lien avec le pôle culture de la collectivité. Les ateliers de « violon en escale », par exemple, ont permis d'aborder les thématiques essentielles dans la vie de l'enfant, comme les émotions, le sommeil, la nature, le doudou, la marche, la relation, les conflits, les séparations, les retrouvailles, la maison, les saisons, les voyages... afin de rejoindre les enfants dans leur quotidien par la découverte du monde sonore du violon et la manipulation des instruments.

Depuis l'épidémie de Covid, la place des parents au sein des crèches, sur des temps extraordinaires, était en suspens. En répondant à un appel à projet REAAP (réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) de la CAF, il a été possible de proposer des ateliers parents-enfants pour envisager des temps de rencontre et de partage en dehors des transmissions du quotidien. L'objectif était de créer un moment propice à la relation individuelle parent-enfant, aux échanges, à la détente et au plaisir autour d'outil de médiation comme le livre, la musique, la danse. Dans la même lignée, le service Petite enfance continue de participer aux journées des familles sur Oloron avec les autres partenaires du territoire engagées dans cette action en faveur des familles.

Sur la crèche L'îlot mômes, plus spécifiquement, l'année 2023 a été une année charnière. La réflexion de l'ensemble de l'équipe autour de groupes d'enfants d'âges mélangés était engagée depuis

maintenant presque 2 ans. 2023 a été la concrétisation de cet important travail collectif puisque, dès la rentrée d'août 2023, l'expérimentation de ce nouveau fonctionnement a pris effet. Antérieurement, les enfants étaient accueillis sur 3 unités d'âges homogènes (bébés, moyens, grands). Ces nouvelles modalités d'organisation permettent de répondre de manière plus adaptée aux besoins des enfants. Chaque enfant peut évoluer à son rythme.

Marqué par d'importants mouvements au sein de l'équipe, le Relais Petite Enfance a axé particulièrement son action sur la professionnalisation des assistants maternels et notamment l'accès à la formation continue en semaine pour ces professionnels. Cela s'est concrétisé notamment par l'organisation de sessions de formation sur Oloron sur le thème « Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien ». Des soirées d'échanges ont permis également de partager sur la vision du métier d'assistant maternel et le rôle du relais. Un temps d'échanges autour des pleurs et des colères de l'enfant animé par la psychologue du service a permis d'approfondir les notions déjà abordées lors de la journée professionnelle 2022.

De nombreuses familles en recherche d'une solution d'accueil ont, cette année encore, poussé les portes du RPE afin d'évaluer leurs besoins en mode d'accueil pour leurs enfants.

Au niveau bâtementaire, la crèche La-Haüt a pu bénéficier de l'installation d'un système de rafraîchissement/climatisation financé en partie par la CAF.

Ricochet maintient son niveau de fréquentation et semble s'inscrire véritablement dans le paysage des familles sur le territoire.

→ Projets 2024 :

- Inscrire les différents équipements Petite enfance dans les dynamiques de travail de la Convention Territoriale Globale et notamment au travers des renouvellements des projets de fonctionnement du Relais Petite Enfance et du LAEP Ricochet qui prennent fin au 31 décembre 2024 ;
- Poursuivre la démarche « Manger Bio&Local, Labels&Terroir » sur les établissements d'accueil du jeune enfant en lien avec le Département 64, en renforçant l'axe développement durable via un partenariat avec le SICTOM sur la gestion des déchets et notamment la mise en place de composteurs ;
- Finaliser l'appel à projet Sport Santé et Bien-être financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) autour du « manger » par la sensibilisation des professionnels de l'accueil individuel et collectif autour des troubles de l'oralité alimentaire du jeune enfant ;
- Suite à un avis favorable de l'Agence Régionale de Santé à l'appel à projet Prévention et Promotion de la Santé, initier sur les équipements une démarche d'éveil à la nature en promouvant les bienfaits du dehors auprès du jeune enfant et des professionnels qui les accompagnent ;
- Sur L'îlot Mômes, poursuivre l'organisation autour des groupes inter-âges et notamment lever les freins liés à l'architecture du bâtiment pour permettre une fluidité de fonctionnement ;
- Faciliter l'accueil inclusif sur les modes d'accueils pour une meilleure prise en compte des enfants avec des besoins spécifiques et de leur famille dans un objectif de qualité d'accueil. L'enjeu est également d'outiller les professionnels de la petite enfance qui sont parties prenantes de ces projets d'accompagnement plus poussé ;
- Organiser une manifestation pour les 20 ans du Relais Petite Enfance du Haut-Béarn, qui n'a de cesse, au fil des ans, d'être conforté dans ses missions et dans le rôle qu'il a à jouer dans le paysage institutionnel dévolu aux modes d'accueil du jeune enfant ;
- Finaliser la rédaction d'un règlement de fonctionnement à destination des familles concernant les critères d'attribution des places sur les 3 crèches intercommunales ;
- Enjeu majeur de 2024, maintenir et consolider l'offre d'accueil collective et individuelle dans un contexte de pénurie de professionnels de la petite enfance.

2) Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH)

→ Objectifs :

La CCHB conduit, en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiales), une politique en faveur de l'enfance jeunesse en gérant en régie directe quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement et en accompagnant des structures associatives. Cette politique concerne également les ALSH non intercommunaux, ce qui se traduit par l'accompagnement financier de la Commune d'Oloron.

Les ALSH accueillent les enfants de 3 à 17 ans, durant les vacances scolaires et les mercredis en fonction des structures. Ils proposent des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et l'autonomie dans une optique d'épanouissement et d'intégration dans la société.

La CCHB conduit cette action en partenariat avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (2022-2026).

→ Description de l'action :

La CCHB assure la gestion des **4 ALSH intercommunaux** :

- « Com à casa » (Josbaig) et « Les aventuriers du Barétous » depuis 2017.
- « Les Eterlous » (Aspe) et « Le repaire des brigands » (Lasseube) depuis 2019.

L'ALSH Com à casa (Josbaig) accueille les enfants de 3 à 14 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et quatre semaines l'été).

L'ALSH Les Eterlous (Aspe) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Les aventuriers du Barétous accueille les enfants de 3 à 12 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Le repaire des brigands (Lasseube) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, une semaine et demie à la Toussaint et cinq semaines et demie l'été). Depuis septembre 2023, la structure accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis en période scolaire.

Et un ALSH associatif Les Sources à Ogeu-les-Bains (ouvert les mercredis, durant les petites vacances d'Hiver, de Printemps et d'automne ainsi que l'été). En 2023, la structure a accueilli 142 enfants. La communauté de communes étant compétente en matière d'ALSH dans les communes de moins de 5 000 habitants, elle apporte un soutien financier à l'ALSH associatif d'Ogeu-les-Bains.

Aide aux communes pour le financement des ALSH à vocation intercommunale dans les communes de plus de 5 000 habitants. Cela concerne les ALSH situés sur Oloron Sainte-Marie (ALSH du Centre Social La-Haüt et ALSH O 4 vents).

→ Moyens humains/équipements :

Les quatre ALSH sont composés d'une équipe d'animation présente tout au long de l'année, qui est renforcée pendant les séjours de vacances par des animateurs saisonniers dont le nombre peut varier de deux à sept en fonction de la structure et du nombre d'enfants accueillis.

ALSH « Com à Casa » (Josbaig) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans les locaux de la Maison pour Tous, ainsi que dans l'école maternelle de Saint-Goin. Les repas sont conçus par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn » et livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes.

ALSH « Les aventuriers du Barétous » : l'équipe d'animation est composée d'un directeur titulaire.

La commune d'Arette met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont préparés et pris dans le réfectoire des PEP d'Arette.

ALSH « Les Eterlous » (Aspe) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : le directeur et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans ses locaux du Centre Multiservices Fénart à Bedous. Les repas sont conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans les locaux du Centre Multiservices Fénart. Un agent technique intervient dorénavant pour la mise en chauffe et l'accompagnement au service du repas le midi les mercredis et durant les vacances scolaires.

ALSH « Le repaire des brigands » (Lasseube) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et le responsable du secteur jeune. La commune de Lasseube met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans le réfectoire du collège de Lasseube. Les mercredis les repas sont préparés par la cuisine du collège et pris dans le réfectoire de l'établissement.

Aujourd'hui, le constat du manque d'attractivité des métiers de l'animation est partagé au niveau national par de très nombreuses structures. De ce fait, les ALSH du territoire font face à des difficultés de recrutement qui conduisent parfois à des situations d'incertitude sur la possibilité de faire fonctionner ces services aux familles. Ce volet « recrutement » d'équipes qualifiées, garantes de l'ouverture des ALSH, nécessite un travail important en amont de chaque période de vacances scolaires.

→ Bénéficiaires :

	ALSH Com à Casa (Josbaig)	ALSH Les aventuriers du Barétous	ALSH Les Eterlous (Aspe)	ALSH Le repaire des brigands (Lasseube)
Jours d'ouverture	35 jours extrascolaires 36 jours périscolaires (mercredis)	40 jours extrascolaires	40 jours extrascolaires 36 jours périscolaires (mercredis)	39 jours extrascolaires
Moyenne/jour	26 enfants /jour (vacances) 16 enfants /Jour (mercredis)	15 enfants/jour (vacances)	17 enfants/jour (vacances) 8 enfants/jour le mercredi	53 enfants/jour (vacances) 16 enfants/jour le mercredi
Nombres d'enfants	91 enfants	66 enfants	70 enfants	173 enfants
Nombre de familles	63 familles	45 familles	45 familles	110 familles
	ALSH Com à Casa (Josbaig)	ALSH Les aventuriers du Barétous	ALSH Les Eterlous (Aspe)	ALSH Le repaire des brigands (Lasseube)

En 2023 sur le territoire d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et de Lasseube 400 enfants et 263 familles ont bénéficié du service des ALSH.

→ Faits marquants 2023 :

ALSH « Les Eterlous » (Aspe) : l'équipe d'animation centre son projet sur l'extérieur et la découverte de l'environnement proche, entre autres :

- La collaboration sur le balisage de la course de montagne « Montan'aspe » (juin 2023).
- Des rencontres inter-centres avec les autres ALSH de la CCHB (Com a casa, les Brigands de Lasseube).
- Un projet de street-art avec la réalisation d'une fresque géante en collaboration avec le groupe ado de l'ALSH Le repaire des Brigands.
- Des baptêmes en parapente.
- Un mini-camp à Gourette durant l'été 2023.

ALSH Com a casa (Josbaig) :

- L'équipe a proposé quotidiennement des parcours psychomoteurs ludiques, adaptés suite à l'intervention d'un professionnel du Sport Santé.
- Travail de sensibilisation à la connaissance et à la préservation de l'environnement : circuit de biodiversité au SALIGA, intervention CPIE et autres excursions en extérieur.
- Travail mené autour de la médiation animale et le lien avec les émotions des enfants.

ALSH Le repaire des brigands :

- Suite à l'acquisition de matériel sportif, l'ALSH met en place quotidiennement des parcours motricité pour les enfants.
- Organisation d'un mini-camp cabane à Peyranère autour des sports de montagne.
- Suite à l'acquisition de matériel pédagogique hop toy, mise en place progressive d'un coin des émotions.

Le groupe des BOSS (adolescents) de l'ALSH Le repaire des brigands :

- Organisation d'un mini-camp Jeu de Rôle Grandeur Nature pour le groupe des BOSS (adolescents) à Iraty.
- Participation au marché de Lasseube durant les vacances scolaires pour vendre des pâtisseries et petits objets fabriqués par les enfants. Ces recettes participent au financement du mini-camp.
- Initiation au graffiti à l'ALSH Les Eterlous (Bedous).

ALSH Les aventuriers du Barétous

- Mise en place quotidienne des parcours psychomoteurs pour une mise en mouvement des enfants.
- Sorties notamment luge à la Pierre Saint Martin et accrobranche à Aramits.

→ Description de l'action :

- Formation collective des équipes autour de la thématique du harcèlement entre enfants.
- Projet de collaboration avec la recyclerie de Lasseube pour l'ALSH Le repaire des brigands (graff pour le groupe ado...)
- Organisation d'un inter-centre Montagne avec les ALSH Les Eterlous (Aspe) et Le repaire des brigands (Lasseube).
- Organisation d'un mini-camp Jeu de Rôle Grandeur Nature pour le groupe des BOSS (adolescents) à Iraty.
- Partenariat avec le SICTOM autour du compostage.

- Partenariat avec la médiathèque intercommunale et les bibliothèques relais.
- Projet de rénovation de la Maison pour Tous à Saint-Goin qui accueille l'ALSH Com à casa.

b. Service éducation (scolaire et périscolaire)

Rôle / objectif du service :

- > Entretien et gestion des équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Josbaig.
- > Mise en œuvre et encadrement des services périscolaires (garderie, transport et cantine).
- > Animations opérationnelles des partenariats et relation avec les acteurs (enseignants, parents d'élèves, associations, etc.).

→ Description de l'action :

La CCHB exerce la compétence scolaire sur le périmètre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Josbaig. Ce RPI répartit les enfants sur 6 classes au sein de 5 écoles par niveau scolaire (de la maternelle à l'élémentaire) : École maternelle de Saint-Goin, École élémentaire d'Orin, École élémentaire de Geüs d'Oloron, École élémentaire de Préchacq-Josbaig, École élémentaire de Géronce. Le RPI accueille aussi les enfants d'Aren mais il n'y a pas d'école sur cette commune.

La communauté de communes assure le fonctionnement des bâtiments et des équipements d'enseignement maternel (Saint-Goin) et primaire (Orin, Geüs d'Oloron, Géronce, Préchacq-Josbaig) : l'entretien, la sécurité des bâtiments, l'acquisition de mobiliers ou de fournitures scolaires, d'entretien ou de pharmacie, le recrutement et la gestion des agents techniques ainsi que des agents territoriaux spécialisés des écoles- ATSEMs, etc. De plus, elle propose un service de restauration scolaire et un service périscolaire assurant la garderie matin et soir.

→ Moyens humains / équipements :

L'équipe éducative se compose de 3 ATSEM, 2 agents d'animation, 4 agents techniques et 1 coordinatrice.

L'ensemble des activités périscolaires se déroule à la Maison pour Tous de Saint-Goin, bâtiment permettant l'accueil, l'encadrement et la restauration des enfants.

→ Bénéficiaires :

Scolaires

Le RPI compte **137 élèves** : 23 en Très Petite Section et Petite Section, 8 en Moyenne Section, 17 en Grande Section, 16 en CP, 23 en CE1, 17 en CE2, 19 en CM1 et 14 en CM2.

Périscolaires

Le service restauration fournit en moyenne **110 repas** par jour et le nombre **d'enfants inscrits** atteint **135**.

La garderie accueille en moyenne **50** enfants le matin et le soir.

→ Faits marquants 2023 :

Changement de coordinatrice au 15 mai 2023.

Lancement de la concertation menée par la municipalité de Saint-Goin visant à réaménager le centre bourg et sécuriser les abords des bâtiments scolaires et périscolaires.

Scolaires

Suite à l'Appel à Projet autour de la nutrition et la santé, des parcours de motricité ont été peints sur le sol des 5 écoles du RPI.

Périscolaires

Lancement d'une expérimentation visant à améliorer les conditions d'accueil des élèves sur la pause méridienne en prenant en considération l'accueil spécifique des enfants porteurs de handicap.

→ Projets 2024 :

- Poursuite de l'expérimentation « Pause méridienne »
- Relance du projet de réalisation d'une Charte des ATSEM
- Participation au projet de l'ALSH Com a casa relatif à l'aménagement intérieur et extérieur de la Maison pour Tous (jeux au sol, redéfinition des espaces...)

C. Restauration collective

Rôle / objectif du service :

- > Centraliser les commandes de repas pour les communes adhérentes.
- > Assurer la livraison des 22 cantines scolaires et des 5 ALSH.
- > Réaliser la facturation auprès des familles et structures adhérentes.
- > Encourager une politique de restauration de qualité.
- > Garantir la sécurité sanitaire des usagers lors des livraisons.
- > Participer au développement d'un plan nutritionnel équilibré.
- > Recourir autant que possible, aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique.
- > Animer la Charte de Qualité, sensibiliser à l'éducation aux goûts.
- > Poursuivre le menu végétarien hebdomadaire inscrit dans la loi EGALIM.

→ Description de l'action :

Depuis le 2 janvier 2017, le GIP (Groupement d'intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn », auquel adhère la communauté de communes et le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie, assure la fabrication des repas.

La communauté de communes assure la livraison auprès des cantines satellites (écoles et ALSH).

→ Moyens humains/équipements :

L'équipe se compose de 2,4 ETP :

- 1 responsable coordinatrice
- 0,4 assistant administratif
- 1 agent de livraison

→ Bénéficiaires 2023 :

En 2023, **1 300 familles et 1 250 enfants** du territoire ont bénéficié de ce service ;

Les écoles desservies en Haut-Béarn :

- Oloron Sainte-Marie : 4 écoles (Prévert, Saint-Cricq, Pondeilh, Xavier-Navarrot)
- RPI Goès / Estialescq
- RPI Vallée de l'Escou : Escou / Escout / Hérrere / Précilhon jusqu'en juillet 2023
- Ance-Féas jusqu'en juillet 2023
- Eysus
- RPI Lurbe Saint-Christau / Asasp-Arros / Escot
- Agnos
- Gurmençon

- RPI de Josbaig : Saint-Goin / Orin / Préchacq-Josbaig / Geüs d'Oloron / Géronce
- RPI d'Issor / Lourdios-Ichère
- Moumour
- Lédeuix
- Verdets
- Bidos
- Desserte hors territoire de l'école de Cardesse

Les centres de loisirs desservis :

- ALSH Léo Lagrange - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Centre Social La-Haüt - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Com a Casa - Saint-Goin
- ALSH Les Eterlous - Bedous
- ALSH Le Repaire des Brigands - Lasseube (uniquement les vacances scolaires)

→ **Faits marquants 2023 :**

- Ce sont 153 887 repas qui ont été servis le midi dans les cantines et ALSH durant cette année, soit une baisse de 5.52% par rapport à 2022 liée au départ de la cantine de Ance-Féas et du RPI de la Vallée de l'Escou en juillet 2023 et à 7 jours de grèves dans l'éducation Nationale en début d'année.
- Création de la vidéo de présentation du service de restauration collective afin d'améliorer l'information aux convives.
- Réflexion sur l'équilibre budgétaire des repas livrés avec les communes concernées suite à l'inflation des denrées alimentaires et de l'augmentation du coût de l'énergie.
- Augmentation de 0.14€ de l'ensemble des tarifs repas aux usagers (tarifs non révisés depuis 2017) passant du prix repas enfant facturé aux familles à 3.54€ .
- Poursuite des menus thématiques (semaine de l'Europe, menu de Noël, menus Béarnais et Basque, Menu asiatique...)
- Maintien du recours aux circuits courts et issus de l'Agriculture Biologique avec 56% de produits Local/Egalim et 6% de produits Bio.
- Étude de la possibilité de mise en place de la mesure de tarification sociale à 1€

→ **Projets 2024 :**

- Poursuite des menus thématiques et d'actions en faveur de l'éducation aux goûts (actions de sensibilisation aux troubles de l'oralité, projet pédagogique du PAT du Pays de Béarn, rencontres de producteurs locaux...)
- Développement du recours aux circuits courts et issus de l'Agriculture Biologique (introduction d'un nouveau marché de pain à farine biologique)
- Étude d'une nouvelle organisation de la livraison des repas suite au départ de deux cantines.
- Déploiement du prélèvement automatique pour les règlements des frais de cantine.
- Actions favorisant la proximité entre les différents acteurs

d. L'Espace France services

Rôle / objectif du service :

L'Espace France services a comme objectif de faciliter l'accès aux services publics. Piloté par le Ministère de la Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales, l'Espace France Services est un lieu unique permettant d'obtenir des informations, d'effectuer des démarches en ligne ou de rencontrer des professionnels.

Quel que soit l'endroit où vit le citoyen, ce dernier doit pouvoir trouver proche de chez lui ce lieu, et être accueilli par des personnes formées et disponibles, pour l'orienter, l'aider à effectuer ses démarches du quotidien. Acteur clé de l'inclusion numérique et de la lutte contre l'illectronisme sur le territoire, il permet d'accompagner les personnes éloignées du numérique.

→ Description de l'action :

L'Espace France Services répond aux exigences demandées par l'État en matière de services au public. Sa fréquentation confirme les besoins d'accompagnement de la population.

Le lieu est ouvert 24 heures par semaine, les lundis de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00, les mardis / mercredis de 8h30 à 12h, les jeudis de 8h30 à 12h30 et les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Les Conseillères France Services accueillent, informent et accompagnent les usagers dans les démarches administratives du quotidien (premier niveau d'information). Si nécessaire, elles les orientent vers l'un des 9 organismes partenaires France Services : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), MSA (Mutualité Sociale Agricole), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), France Travail (ex Pôle Emploi), CNAV (Caisse Nationale Assurance Vieillesse), Ministère de la Justice, Ministère de l'intérieur (ANTS), ainsi que la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et La Poste (Bureau présent sur la commune de Bedous).

Des permanences sont proposées par les organismes suivants :

- Association « ADMR » (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- SDSEI Haut-Béarn (Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion) : rv assistantes sociales
- CODDA (Collectif Oloronais de Distribution de Denrées Alimentaires)
- Mission Locale Jeunes des Territoires de Mourenx-Oloron-Orthez : rv conseillères en insertion professionnelle et sociale
- France Travail
- PPMM (Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne) : rv accompagnement de saisonniers
- CDAD 64 (Conseil Départemental d'Accès au Droit) : rv juristes de l'association « InfoDroits » et rv Avocats du Barreau de Pau
- SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Plus globalement, des informations sont apportées sur les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sur la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la mobilité, la santé, l'environnement, l'urbanisme...

Aussi, en matière de mobilité, la Communauté de Communes du Haut-Béarn facilite l'accès à ses services par la mise en place d'un Transport A la Demande (TAD) sur le territoire de la vallée d'Aspe. Il fonctionne les mercredis et samedis toute la journée ainsi que les jeudis matin sur réservation. Ce service est gratuit.

Enfin, en matière de logement la communauté des communes met en relation l'offre et la demande de logement permanent à l'aide de la bourse au logement.

→ Moyens humains/équipements :

Deux Conseillères France services sont formées par le CNFPT pour assurer l'ensemble de ces missions.

De plus, un Conseiller Numérique anime des ateliers collectifs et des ateliers individuel tous les vendredis sur site.

Équipements à disposition des usagers :

- Deux espaces confidentiels permettant un accueil et un accompagnement dans de bonnes conditions avec possibilité de téléphoner aux partenaires.
- Deux postes informatiques en accès libre.
- Dans le cadre du programme Services Publics+ : démarche d'amélioration continue de la qualité de service portée par l'État pour l'ensemble des services publics : borne interactive de satisfaction qui permet à l'utilisateur de s'exprimer - Améliorer la connaissance des usagers.

→ Bénéficiaires 2023 :

Les demandes ont porté sur :

- **Les partenaires France services** conventionnés avec la communauté de communes du Haut Béarn : Caisse d'allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, France Travail (ex Pôle Emploi), Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Justice, Direction Générale des Finances publiques.
 - Simulation et demande d'aides et de prestations sociales (aide au logement, prime d'activité, Revenu de Solidarité Active).
 - Demande de retraite ou de pension de réversion - impression attestation fiscale.
 - Création, consultation du compte Ameli, demande de Complémentaire Santé Solidaire.
 - Inscription Pôle Emploi, actualisation avec scan de bulletins de salaire et/ou attestation employeur, consultation des offres d'emploi, aide à la réalisation d'un CV,
 - ANTS : pré-demande pièce d'identité, passeport, certification d'immatriculation : changement d'adresse, vente et achat de véhicule, permis de conduire.
 - Aide à la compréhension de courrier, envoi de courriels, suivi des démarches.
 - Impression attestations, scans de documents, téléchargement de formulaires.
- **Les organismes sociaux locaux**
Prise de rendez-vous pour les permanences assurés par :
 - Le Conseil Départemental d'Accès Au Droit (CDAD64) : Juristes d'InfoDroits et Avocats
 - La Mission Locale Jeunes (conseillères en insertion professionnelle et sociale)
 - Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne, chargé de mission pour le travail et le logement des saisonniers
 - La Banque alimentaire : CODDA
- **Autres sollicitations d'organismes : accompagnement des usagers**
 - Région Nouvelle-Aquitaine : demande de carte solidaire - carte transports scolaires
 - URSSAF : Chèque emploi service universel (CESU) : création espace – déclaration employé
 - Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique : Chèque énergie
- **Communauté de Communes du Haut-Béarn (Antenne Territoriale) :**
 - Le logement : demandes et offres de logements
 - Relais avec les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (rénovation énergétique, transport-mobilité)
 - Les réservations de bureaux ou salles de réunion
 - Les infos diverses sur les services existants en Vallée d'Aspe

→ Faits marquants 2023 :

- Reconduction des webentretiens en visio, expérimentés en 2022, organisés par la CARSAT Aquitaine :
 - En priorité, pour les « publics en situation de fragilité sociale » (veuvage, ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées), rupture de ressources, fragilité numérique...),
 - Ou pour un Entretien d'information Carrière pour les 55 ans et plus.
- Mise en place des permanences itinérantes depuis septembre 2023 tous les jeudis après-midi en alternance dans les mairies de Geüs d'Oloron ou de Lanne-en-Baretous.

→ Projets 2024 :

Nouveautés :

2 nouveaux partenaires nationaux obligatoires au 1er janvier 2024 :

- Ministère de la Cohésion des Territoires : orienter les usagers dans leurs démarches de rénovation énergétique vers la plateforme France Rénov puis accompagner dans les démarches administratives de la demande.
- Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique : accompagnement sur l'utilisation et les réclamations des chèques énergies.

Formations :

- Formations continues « France Services » : CARSAT, DGFIP, CAF, CPAM, justice...
- Formation France Rénov'

Nouvelles permanences :

- Cap Emploi,
- Association « Transition » : dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi),
- Conciliateur de justice

Poursuivre la communication sur l'Espace France services :

- Auprès des mairies, des partenaires, des commerces du territoire, de la presse locale, des réseaux sociaux et sur les bulletins municipaux,
- Campagne Nationale de communication des France Services avec outils de communication mis à disposition en 2024,
- Proposition aux secrétaires de mairies de la vallée d'Aspe d'expérimenter le TAD (Transport à la Demande) pour mieux relayer l'information aux habitants,
- Animations durant la semaine des Journées Nationales des Portes ouvertes des France Services (première quinzaine d'octobre 2024) :
 - - temps d'information et d'échange réservée aux « secrétaires de Mairie » du Haut Béarn sur l'offre de services actualisée de l'Espace France Services
- Un échange collectif entre les partenaires et les secrétaires de mairie.

e. Service Santé

Rôle / objectif du service :

Participer à la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, via la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé (logement, transports, environnement, cohésion sociale etc.).
Initier la création d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

→ Description de l'action

L'enjeu de cette démarche, menée sur les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau, porte sur l'attractivité territoriale, avant d'être sanitaire. La politique publique mise en place est un levier pour répondre à la problématique de la démographie médicale et de l'amélioration des conditions de travail des praticiens ; la présence de professionnels de la santé et du médico-social étant l'une des principales conditions de maintien et d'attractivité de populations sur un territoire.

→ Moyens humains / équipements

1 ETP : 1 coordinatrice territoriale de santé

Équipement : 1 Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et 4 logements à Bedous.

→ Faits marquants 2023 :

> Suivi du Contrat Local de Santé (CLS) Oloron - Haut-Béarn Deuxième Génération

Signé le 23 janvier 2020, le CLS Oloron - Haut Béarn Deuxième Génération compte 5 axes stratégiques :

- Santé mentale
- Prévention et promotion de la santé
- Pour un environnement favorable à la santé
- Accès aux soins et coordination
- Favoriser l'autonomie des personnes fragiles.

Sur l'année 2022, des groupes de travail (1 par axe stratégique) se sont tenus afin de partager l'état d'avancement de chacune des fiches actions qui composent le CLS Oloron - Haut Béarn.

Sur l'année 2023, des groupes de travail (1 par axe stratégique) se sont tenus afin de partager l'état d'avancement de chacune des fiches actions qui composent le CLS Oloron - Haut Béarn. En partenariat avec le service Communication de la Communauté de Communes, des vidéos ont été tournées afin de valoriser certaines actions du CLS Oloron - Haut Béarn.

> Obtention d'une subvention autour de la thématique Sport Santé Bien-Être :

Afin de s'inscrire dans le projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine et de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du contrat local de santé, un dossier de candidature a été proposé en transversalité par plusieurs services de Pôle développement social (Petite enfance et Santé) de la Communauté de Communes du Haut-Béarn. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du Haut-Béarn au sport - santé - bien-être.

Pour ce faire, une subvention de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 5 837 € a été obtenue. Sur l'année 2023, les services de la petite enfance se sont attachés à déployer les actions retenues dans le cadre de cet appel à projet.

De plus, un dossier de candidature a été déposé auprès de l'Agence Régionale de Santé pour la promotion du « dehors » chez le jeune enfant. Une subvention de 6 000 € a été allouée.

> Participation à la dynamique initiée par Présence Médicale 64 :

Dans le cadre de la convention qui lie la Communauté de Communes du Haut Béarn à Présence Médicale 64, un travail partenarial est mené afin de :

- Travailler sur de prospective, au travers d'éléments statistiques et cartographiques, dans le but d'anticiper de futurs départs de médecins généralistes du territoire.
- Mutualiser les moyens et actions afin de créer les conditions pour favoriser l'installation de médecins généralistes sur le Haut Béarn.
- Mettre en place une communication partagée autour de l'accueil des internes sur le territoire et l'installation de médecins généralistes.

> Accompagnement des professionnels de santé :

- Concernant le projet immobilier de l'Association Maison de Santé du Piémont Oloronais (AMSPO), la Société Publique Locale des Pyrénées Atlantiques a été missionnée par la collectivité pour accompagner les professionnel.le.s de santé dans la rédaction du programme fonctionnel et du programme technique détaillé sur la base du travail préalable mené par l'AMSPO.
- Suivi des démarches CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) : Dans le cadre du Contrat Local de Santé Oloron – Haut Béarn, une des actions porte sur la création d'une CPTS. Suite à la dynamique impulsée par la collectivité, les professionnel.le.s de santé se sont saisi.e.s de cette démarche pour avancer autour d'une structuration en CPTS.
- Accompagnement des professionnel.le.s de santé de la Vallée de Barétous dans la structuration d'un projet de santé.
- Accompagnement des professionnel.le.s de santé d'Ogeu-les-Bains vers une dynamique de coordination autour d'un projet de maison de santé pluridisciplinaire.

→ Projets 2024 :

> Évaluation du Contrat Local de Santé Oloron - Haut-Béarn, Deuxième Génération

> Réponse et suivi des appels à projets :

- Suivi et mise en place des Appels à projet Sport Santé Bien-être 2022 et 2023
- Réponse aux appels à projets transversaux

> Chantiers d'animation 2024 :

Politique d'accueil des internes :

- Accompagnement vers la maîtrise de stage universitaire
- Organisation de temps d'accueil des internes de la ville et de l'hôpital

Réflexions micro territoriale (Piémont Oloronais, Vallée de Barétous, Ogeu-les-Bains, Vallée d'Aspe...)

- Accompagnements de professionnel.le.s autour de la structuration de l'offre de santé (dans l'élaboration de leur projet de santé par exemple...)

> Participation aux rencontres partenariales

f. L'accueil des gens du voyage

→ Description de l'action

L'action sociale vise à :

- Améliorer les conditions de vie des gens du voyage ;
- Améliorer l'insertion sociale ;
- Réduire les situations conflictuelles.

→ Moyens humains / équipements

Le territoire dispose de 3 équipements :

- L'aire d'accueil des Angles à Oloron Sainte-Marie comprend 12 habitats adaptés (1 pièce de vie et 1 salle d'eau) qui sont gérés par l'office HLM ;
- Le terrain familial de Sœix est équipé d'un bloc sanitaire commun à tous les emplacements ;
- L'aire de grand passage (AGP) au Gabarn, Précilhon, est d'une capacité d'accueil de 60 – 70 caravanes.

Les moyens humains mobilisés à la CCHB représentent 0,5 ETP au pôle technique dont un agent régisseur chargé de faire payer les séjours sur l'AGP.

En outre, comme en 2021, faisant suite au diagnostic social territorial de 2020, l'association Béarn Gadjé-voyageurs 64 a mis à disposition un agent (0,7 ETP) par convention, pour mettre en œuvre une médiation sociale.

→ Bénéficiaires : Les gens du voyage

→ Faits marquants 2023 :

- Suite aux travaux d'agrandissement et de sécurisation de l'Aire de Grand Passage qui ont été réalisés en 2022, de nouveaux tarifs ont été adoptés par délibération du 26/01/2023. En outre, le fonctionnement de l'équipement a été adapté pour permettre de répondre aux différents besoins :
 - du 15 juin au 30 septembre : fonctionnement du site en aire de grand passage (séjours de 2 semaines consécutives maximum) ;
 - le reste de l'année : fonctionnement du site en aire de stationnement permettant d'accueillir des familles de façon permanente sur cette période de l'année, ainsi que les familles détentrices de caveaux familiaux à Oloron Sainte-Marie qui ont l'habitude d'y venir pour des durées d'environ 1 mois, principalement pour la Toussaint et durant les périodes de deuil.
- Afin de permettre l'accueil de groupes de passage hors Aire de Grand Passage, par deux fois dans l'année, des conventions de mise à disposition de terrains privés ont pu être signées avec leurs propriétaires.
- Adoption du plan de gestion de la pollution des Angles (au niveau du site qui était irrégulièrement utilisé comme aire de ferrailage). Il prévoit de contenir la pollution sur le site qui sera donc condamné et interdit d'accès. Les travaux seront réalisés en plusieurs phases :
 - Dans un premier temps, il sera réalisé l'enlèvement des déchets présents en surface sur la plateforme (collecte, tri et évacuation vers les filières de traitement adapté) et l'élévation d'une clôture pérenne autour du site pollué visant à en condamner l'accès. Après concertation avec les partenaires sociaux, la CCHB a mandaté l'entreprise JDS pour réaliser ces travaux dans le cadre d'un chantier d'insertion avec emploi de publics précaires (chantier réalisé en janvier 2024).
 - Dans un deuxième temps, il sera procédé au traitement de la berge et du lit mineur de la Mielle pour enlever les déchets enfouis et stabiliser la rive, ainsi qu'au confinement de la pollution sous une couche imperméable d'argile.
- Accompagnement de l'Office 64 de l'Habitat dans son diagnostic des habitats adaptés des Angles. Outre la dépollution nécessaire des jardins de trois habitations, des travaux de mise en sécurité électrique, de traitement de causes d'insalubrité (VMC, plomberie, étanchéité), et de rénovation énergétique sont à réaliser.
- Poursuite des démarches visant la régularisation foncière de l'Aire de Soeix (transfert de propriétés avec la Région) et l'agrandissement de la zone autorisée à l'urbanisme (intégration d'une zone spécifique dans le futur PLUi). Ces démarches sont des préalables indispensables à l'amélioration des équipements (blocs sanitaires, assainissement autonome, réseaux d'adduction en électricité et eau potable).

- A compter de juin 2022, le régisseur titulaire de l'AGP n'a plus été en mesure de poursuivre cette fonction. Une nouvelle organisation a donc été étudiée qui s'appuie sur le recrutement d'un référent Gens du voyage, à charge de l'accueil technique et de la médiation sociale auprès des gens du voyage (prévu en 2024). Jusque-là, l'ingénierie technique intercommunale assure la mission.

→ Projets 2024 :

- Recrutement d'un personnel dédié, référent Gens du voyage. Ses missions viseront notamment à améliorer les conditions d'accueil et de vie sur les équipements communautaires, à partager de l'information, à échanger sur les pratiques, à coordonner les différents acteurs autour de situations problématiques pour tenter de les solutionner. En particulier, il coordonnera et assurera l'accueil des voyageurs sur l'AGP, et il assurera la veille technique et sociale sur tous les équipements d'accueil.
- Poursuite du plan d'amélioration de l'AGP suite aux travaux réalisés en 2022, par l'élagage d'une soixantaine d'arbres et la mise en place d'un système de prépaiement des fluides pour plus d'équité entre les familles accueillies. En effet, actuellement seuls les propriétaires de caravanes double essieu paient les droits d'occupation, ce en application de l'article 5 du décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage.
- Poursuite des opérations engagées sur l'Aire des Angles.
- Élaboration d'un projet de requalification de l'aire de Soeix, avec l'appui de l'APGL et en concertation avec les habitants de l'aire, et ce, afin de répondre aux exigences réglementaires et à l'évolution des besoins. La mise en sécurité des installations électriques sera traitée en priorité, dès 2024 : extension et renforcement du réseau ENEDIS, changement des bornes de distribution à l'intérieur de l'aire.
Après identification des différents foyers familiaux résidant sur l'aire de Soeix, et sans attendre la mise en œuvre du projet de requalification, la CCHB établira des baux individuels qui préciseront les droits et obligations de chaque partie.
- Participation au comité territorial des partenaires du schéma départemental 2020–2026 d'accueil et d'habitat des gens du voyage des Pyrénées-Atlantiques qui doit permettre une meilleure coordination de tous les acteurs pour mettre en œuvre les actions du schéma.

6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire

Rôle / objectif du service :

- > Accompagner la définition et mise en œuvre de la politique culturelle intercommunale
- > Coordonner la déclinaison des objectifs de la politique culturelle dans les projets de service
- > Initier et piloter des actions transversales
- > Initier et piloter des actions événementielles
- > Construire et accompagner les partenariats

a. Actions transversales

1) Éducation artistique et culturelle (année scolaire 2022-2023)

→ Objectifs :

- Décoder, désacraliser, transmettre peut permettre aux jeunes de dépasser des normes vues comme élitistes et ainsi de devenir capable de les adapter et de les faire évoluer
- Se forger une culture riche et diversifiée qui les aidera à mieux appréhender le monde d'aujourd'hui et celui de demain

→ Description :

- Élaboration et mise en œuvre du *Tremplin Culture Haut-Béarn*, propositions d'actions à destination du public scolaire, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale.

L'offre pédagogique *Tremplin Culture Haut-Béarn* propose des parcours et des visites-ateliers d'éveil, de sensibilisation et d'éducation, à destination des élèves de la maternelle au lycée de l'ensemble des établissements scolaires du Haut Béarn.

Ces propositions sont le fruit d'un travail collectif mené par les services intercommunaux culturels et éducatifs de la Communauté de Communes du Haut Béarn. Diversité des thèmes, des disciplines, des approches et complémentarités sont au rendez-vous : patrimoine, arts visuels et arts plastiques, expression corporelle, musique, éloquence, lecture, culture scientifique et technique, éducation à la citoyenneté. L'objectif est de découvrir, apprendre, créer et grandir en complément des programmes éducatifs développés tout au long de l'année dans les classes par les enseignants.

Ces projets d'éducation artistique et culturelle comprennent les trois piliers : voir, faire, connaître, permettant ainsi aux élèves d'approfondir un sujet, d'aller à la rencontre des œuvres, d'échanger avec des artistes et médiateurs, et d'expérimenter une pratique artistique à leurs côtés.

- Construire des propositions d'éducation artistique et culturelle à l'attention de publics prioritaires (lien avec l'analyse des besoins sociaux) : petite enfance - ALSH - jeunesse - personnes en situation de handicap mental - seniors.

→ Chiffres clés :

- 136 actions réalisées :
 - 2856 élèves concernés
 - 52 ateliers (22 en médiation directe) - de 2h à 8h
 - 46 parcours d'action culturelle - de 10h à 16h

- 38 classes participant à 1 prix littéraire (774 élèves)
- 26 outils pédagogiques mis à disposition
- 52 visites des équipements culturels (hors ateliers et parcours)

→ Projets 2024 :

- Définir les modalités de gouvernance en matière d'EAC, afin de rendre lisible l'offre auprès des publics, et mieux prendre en considération les attentes des publics.

2) Médias sociaux « Culture et Vous en Haut-Béarn »

Culture et Vous en Haut-Béarn se veut être une fenêtre ouverte sur le monde de la Culture à travers une veille permanente, offrant une vision panoramique de l'actualité. Né d'une ambition commune des équipes :

- donner à voir, écouter, lire, s'informer, faire sur les possibles afin de piquer la curiosité et les aider à réfléchir sur leurs choix et leurs envies ;
- connaître les pratiques culturelles des habitants.

→ Description de l'action :

Avec « Culture et Vous en Haut Béarn », l'idée est de partager des contenus, propices à l'échange adaptés aux publics-cibles, qui fréquentent ou pas/peu les équipements et événements culturels locaux.

La ligne éditoriale, principalement axée sur des articles de fonds possiblement déconnectés d'une actualité événementielle, fera l'objet d'un travail concomitant entre les agents contributeurs des trois services du Pôle Action Culturelle et Rayonnement du Territoire afin de proposer un ensemble riche et varié, et d'un travail avec les opérateurs culturels locaux.

Le webzine regroupe plusieurs articles sur différentes thématiques et fait l'objet d'une diffusion hebdomadaire sur simple inscription par mail.

En outre, une lecture est possible en permanence via les services en ligne :

- <http://cultureetvous.hautbearn.fr>
- <https://www.facebook.com/culturehautbearn>
- <https://www.instagram.com/culturehautbearn>

→ Objectifs :

- Diversification des publics culturels, visant notamment l'intéressement d'un public plus jeune et plus large
- Découverte de la richesse de l'offre culturelle du territoire
- Valorisation des initiatives locales et des pratiques culturelles
- Construction de partenariats (internes et externes) : en mode contributif ouvert

→ Chiffres clés :

	FACEBOOK	INSTAGRAM
Couverture (personnes touchées)	48.4K	3k
Interactions globales	4.1K	1K
Visites de la page (Consultation autonome)	7.6K	2.2K
Publications	4/semaine	4/semaine
Vidéos / Vues de +3s.	12.5K	
Réactions vidéos (com, partages, j'aime)	895	
Nouveaux followers	254	68
Engagement non followers	14.5K	

→ **Projet 2024 :**

- Création d'un blog et relance du webzine : changement d'outil avec une migration complète de l'ensemble des ressources ainsi qu'une prise en main du nouveau wordpress
- Positionner explicitement les contenus en différenciant les 2 réseaux sociaux que sont Facebook et Instagram

3) Appel à projets « Territoire Culturel Créatif »

L'appel à manifestation d'intérêt 2023 visait à mettre en avant notre territoire créatif, en proposant un programme d'actions culturelles révélateur d'un partenariat entre la Collectivité publique et les Acteurs culturels, à même de proposer des actions de programmation – médiation avec les publics sur le périmètre du Haut-Béarn.

L'appel à projet 2023 a permis de soutenir les événementiels et actions culturelles à caractère identitaire et/ou transfrontalier, visant un public intergénérationnel.

b. **Lecture Publique**

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale de lecture publique visant l'élargissement des publics
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre de la structuration et du fonctionnement du réseau intercommunal de lecture publique
- > Définir et mettre en œuvre la politique documentaire
- > Définir et mettre en œuvre la politique d'action culturelle
- > Initier et construire des partenariats, intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau

→ **Description de l'action :**

Fréquentation :

- 4898 inscrits actifs (+ 7,6% par rapport à 2022)

Les prêts / retours de documents :

- 166452 prêts (+10,6% par rapport à 2022)

L'action culturelle :

- Pour le tout public : des rencontres d'artistes, de réalisateurs (mois du film documentaire) ou d'auteurs (polar), des lectures contées hors les murs (Partir en livre), ateliers artistiques, séances de jeux de société (Meeplejuice), des expositions artistiques... sur l'ensemble du réseau.
- Des lectures régulières à la Médiathèque des Gaves le mercredi aux enfants de plus de 3 ans et le premier vendredi du mois aux bébés.

→ **Les équipements :**

Les équipements du réseau intercommunal de lecture publique :

Le réseau de lecture publique du Haut-Béarn est constitué de la Médiathèque des Gaves, d'une bibliothèque intermédiaire - tête de réseau de proximité (Bedous), de 5 bibliothèques-relais (Agnos, Gurmençon, Lasseube, Ogeu-les-Bains et Aren) et de 5 points lecture (Asasp-Arros, Esquiüle, Buziet, Estos et Saucède)

Les services proposés au sein du réseau territorialisé :

- Une carte d'abonnement unique pour le réseau,
- Un catalogue commun,
- Une navette pour desservir les bibliothèques relais et assurer les rotations.

La rotation des documents dans les sites du réseau intercommunal de lecture publique :

- Une fois par semaine pour la circulation des documents entre bibliothèques, l'acheminement des réservations, le portage des nouveautés et les malles thématiques constituées sur demande des enseignants ou pour agrémenter une action culturelle (navette),
- Une fois par mois pour récupérer les réservations,
- Une fois par semestre dans les bibliothèques relais (entre 500 et 1 000 documents) pour le renouvellement des fonds,
- Une fois par semestre dans les points lecture (entre 200 et 300 documents), pour le renouvellement des fonds.

Le fonds : un catalogue commun accessible 24h/24 sur le site Internet mediatheque.hautbearn.fr

- 6227 nouveaux documents acquis sur l'année
- Base de données toutapprendre.com qui permet à chaque abonné d'accéder à une offre de cours en ligne (web ou mobile) sur plus de 20 thématiques bureautique, langues étrangères, soutien scolaire, musique, développement personnel... de chez soi mais aussi à plus de 400 titres de presse en ligne, ainsi que de 75 000 livres et BD numériques, plus de 10 000 références audio, livres et podcasts

→ Moyens humains :

- 15 agents intercommunaux, 2 agents communaux (Agnos, Bedous)
- 50 bénévoles dans le réseau.

→ Faits marquants 2023 :

- Vie du réseau :
 - Confirmation de la gratuité d'adhésion aux équipements de lecture publique
 - Intégration effective de la bibliothèque d'Aren dans le réseau de lecture publique du Haut-Béarn ;
 - Lancement d'une mission d'accompagnement au diagnostic du réseau de lecture publique ;
 - La deuxième braderie de livres de la Médiathèque des Gaves.
- Action culturelle :
 - Une offre d'ateliers numériques collectifs et individuels grâce au recrutement d'un conseiller numérique, tous les mercredis ;
 - Le premier lauréat du prix BD du Haut Béarn
 - Forum 'Vis ton métier'

→ Projets 2024 :

- Extension du réseau : intégration effective de Lescun et d'Aydius, accompagnement du projet d'Arette
- Finalisation du schéma intercommunal de lecture publique

C. Patrimoine

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale dans le champ du patrimoine
- > Accompagner la décision sur le renouvellement du label Pays d'art et d'histoire (PAH)
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre du projet scientifique et culturel de la Villa Bedat
- > Définir et mettre en œuvre la politique de recherche
- > Assurer la gestion des équipements ouverts au public
- > Initier et construire des partenariats
- > Finaliser la restauration du pont d'Enfer (Fort du Portalet)
- > Accompagner la définition du projet de mémorial du Camp de Gurs

1) Service Pays d'art et d'histoire (PAH) Pyrénées béarnaises – partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau

Rôle / objectif du service :

- > Assurer les missions relevant des 3 piliers de la chaîne patrimoniale (recherche, valorisation, médiation)
- > Sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture et au patrimoine
- > Coordination des acteurs du patrimoine

→ Description de l'action :

- Mise en œuvre de la convention ministérielle, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau
 - Coordination locale des événements nationaux de sensibilisation au patrimoine : Journées européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'Architecture
 - Ce travail permet de rassembler l'ensemble des acteurs du patrimoine, associatifs et publics, autour d'une programmation partagée. Des actions sont aussi menées directement par l'équipe du PAH.
 - Travail de collectage de données sur les pratiques sportives et leurs équipements, en vue de la préparation de la programmation thématique 2024 portant sur les Olympiades culturelles
 - Laissez-vous conter : 4 visites-découverte du patrimoine (Anéou et Arudy en Ossau, Josbaig et Borce en Haut Béarn)
 - Organisation de formations-actions, en partenariat avec les services urbanisme de la CCVO et de la CCHB, sur le thème des « paysages ».
 - Avec l'appui du cabinet Alaskaa, la définition du positionnement des sites d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, ainsi que celui du collectif lui-même ont permis de dégager une stratégie de communication et de définir des outils mutualisés de mise en œuvre.
- Préparation de la demande de renouvellement du label PAH

Avec l'appui du cabinet Objectif Patrimoine, une démarche de mise à plat des actions et du fonctionnement actuels du projet PAH Pyrénées béarnaises (2013-2023) a servi de base à la redéfinition des orientations politiques et à leur déclinaison opérationnelle ainsi qu'à l'organisation de la gestion du projet entre les deux communautés de communes (Haut Béarn et Ossau).

- Gestion des sites de l'écomusée de la Vallée d'Aspe
 - Ça-ï ça-ï, écomusée du pastoralisme (Lourdios-Ichère)

- Autour de la fête de la transhumance, visites guidées, action culturelle ont été proposées afin de valoriser la transhumance, nouveau patrimoine inscrit au titre du patrimoine mondial par l'UNESCO.
- Programme de visites individuelles : les visites décalées 'Lourdios Ichère dans tous les sens'
- Notre Dame de la Pierre (Sarrance)
- Programme de visites individuelles : les visites décalées 'Sarrance sens dessus dessous'
- Action de guidage des visites du Fort du Portalet

→ **Moyens humains** : 3 ETP + saisonniers

→ **Faits marquants 2023** :

- Coordination et mise en œuvre du plan d'actions du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine avec les gestionnaires de sites
- Élaboration partagée entre les communautés de communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau du cadre stratégique du futur projet PAH Pyrénées béarnaises
- Éducation artistique et culturelle à l'attention des scolaires
- Participation à l'élaboration du plan de gestion local UNESCO et au projet « Petites villes de demain »

→ **Projets 2024** :

- Finalisation de la candidature au renouvellement du label PAH Pyrénées béarnaises
- Actions culturelles tout public sur 2 thèmes : les 80 ans de la Libération, et Olympiades culturelles
- Approche transversale en relation avec les responsables de services et de projets : urbanisme, cadre de vie et environnement

2) Villa Bedat, Centre culturel et patrimonial du Haut-Béarn

Rôle / objectif du service :

- > Rendre la Villa Bedat accessible à tous les publics en termes de connaissance et de sensibilisation aux patrimoines du Haut-Béarn (géologie, histoire, arts, patrimoine écrit...)
- > Définir et mettre en œuvre une programmation éclectique, dynamique, événementielle et festive visant l'élargissement des publics
- > Créer et mettre en œuvre des expositions historiques locales et artistiques contemporaines
- > Sensibiliser et faire participer tous les publics à l'action culturelle
- > Enrichir et conserver les collections des fonds patrimoniaux écrits
- > Initier et construire des partenariats, les intégrer dans la vie de l'établissement et de la bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises

→ **Description de l'action** :

Programmation annuelle 2023 autour de la carte postale

Expositions historiques et artistiques, Rencontres-Conférences, Ateliers de création artistique, Animations, Visites guidées, Éducation artistique et culturelle à destination des scolaires périscolaires, et de publics empêchés.

- Programmation « Cartes postales et paysages » du 9 mars au 1^{er} juillet 2023

L'invention de la carte postale a révolutionné les modes de communication dès la fin du 19^{ème} siècle, permettant à des millions de français de découvrir la diversité des paysages français. La carte postale a connu son âge d'or lorsqu'il n'y avait ni photographie dans la presse quotidienne, ni télévision et ni téléphone.

- **Paysages vrais, Paysages rêvés** : association Art en tête, Sandrine Lespiau-Labat et L'atelier du Chat, Julien Thuret
- **Cartes postales et paysages**, par la Villa Bedat

- Programmation « Bons baisers de... » du 8 juillet au 7 octobre 2023

La carte postale sous son aspect touristique : excellent moyen de communication, la carte postale est « messagère d'amour et d'amitié ». Elle fait partager les moments de vacances et de bien-être de l'émetteur aux êtres chers, parents et amis, collègues de travail, connaissances... Elle véhicule nos us et coutumes, de région en région, de ville en ville... et permet ainsi à celui qui la reçoit de voyager sans bouger, de recevoir une intention, un affectueux souvenir ou lui dire tout simplement que l'on ne l'oublie pas.

- **Bons baisers de...** : Marina Jolivet, Joséphine Vanderdoodt, Daniel Koupper et Natacha Sansoz, Maryse Michelin
- **Hautes Lumières** par Denis Frossard
- **Art de papier** par Monica Ugarte
- **Carte postales & Folklore**, par la Villa Bedat

- Programmation « Histoire(s) de cartes postales » du 20 octobre au 27 janvier 2023

La correspondance, l'écriture : les cartes postales relayent toutes sortes de messages et / ou d'histoires : messages du quotidien, vœux, annonces, histoires personnelles, récits épistolaires, événements particuliers... toutes sortes de messages qui sont sources de souvenirs et de témoignages, qui font que la Petite Histoire rejoint la Grande Histoire et vice versa.

- **Quand le mot devient image...** : Gabrielle Furlan, Léo Gaullier, Cécile Izambert, Dominique Lahitte, Claire Kjetland
- **Carte postales & Correspondance de la vie quotidienne** par la Villa Bedat

Exposition permanente, didactique et ludique, dédiée à la découverte de notre territoire ; livret découverte pour enfant, et, visite commentée à la demande.

Bibliothèque numérique : diffusion de documents patrimoniaux et création / versement de 5 expositions accessibles au plus grand nombre à distance.

Bibliothèque patrimoniale (section patrimoine écrite - réserves Médiathèque des Gaves) : sensibilisation aux fonds écrits patrimoniaux et locaux dont développement de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle

Participation et organisation d'actions liées aux labels Journées européennes du patrimoine, de l'architecture, de l'archéologie...sous la coordination du service PAH

Notamment :

- Visite des fonds patrimoniaux axée sur l'histoire papetière d'Oloron et de ses moulins, les papiers chiffon et bois, les filigranes...
- Ateliers philoart : *La magie des pliages* et *Quand le papier peut nous libérer* avec Christelle Normand, quand l'histoire du papier est profondément liée à celle de la culture et de la science et que le papier matière devient vivant à travers les arts

→ Les chiffres clés 2023 :

- 9339 visiteurs (-10%) avec une forte diminution du nombre d'Espagnols
- 150 demandes de recherches / consultation Magasin

→ Moyens humains :

- 5 agents
- Saisonniers

→ Projets 2024 :

- Programmation annuelle sur le thème du sport, structurée en 3 périodes thématiques alliant connaissance - expositions - éducation artistique et culturelle - ateliers - animations culturelles - spectacles :
 - A vos marques... Prêt ? Partez ! – L’histoire du sport en Haut-Béarn (mars - juin)
 - Cible Jeux Olympiques... - les sports locaux aux JO et sportifs haut béarnais olympiques (juillet-octobre)
 - Il va y avoir du sport ! - Vie des clubs du Haut-Béarn (octobre - janvier 2025)
- Projet de signalétique routière, accès à la Villa Bedat
- Travaux : toiture, isolation, revêtement du sol de la cour intérieure et emprise de l’ancienne aile Bedat

3) Fort du Portalet

→ Description de l’action :

- Réouverture du site aux visites à partir de juillet : environ 5 000 visiteurs (guidage assuré par 3 agents intercommunaux - services PAH et Villa Bedat)
- Finalisation du projet de sauvegarde - restauration du pont d’Enfer, et de mise en sécurité du site

→ Faits marquants 2023 :

- Réalisation de la phase 2 des travaux de sauvegarde-restauration du pont d’Enfer
- Ouverture du site à la visite selon des modalités adaptées aux conditions d’accès, à compter des vacances scolaires de Pâques
- Redéfinition du programme global « Fort du Portalet » en lien avec les partenaires institutionnels, pour une vision prospective des investissements (priorité à la mise en sécurité globale, dans la perspective de la finalisation des accès)
- Conventions de mécénat : lauréat de l’appel à projets Loto du patrimoine (FDJ) et Tourisme et Patrimoine (AirBnB) de la Fondation du Patrimoine

→ Projets 2024 :

- Définition du projet d’exploitation du site
- Travaux de mise en sécurité du site
- Candidature au POCTEFA

4) Camp de Gurs

- Participation au syndicat mixte de gestion du Camp de Gurs, pour l’entretien du site
- Participation aux travaux de réflexion sur la création d’un mémorial du Camp de Gurs, pilotés par le Pays de Béarn

d. **Compétences intercommunales faisant l'objet d'une gestion déléguée**

1) Enseignement musical : EMIHB

→ Rôle / objectif du service :

- Élaborer un projet d'éducation musicale s'inscrivant dans le schéma départemental des enseignements artistiques, et prenant en compte l'échelle intercommunale et les liens et complémentarités entre les antennes territoriales ;
- Définir et mettre en œuvre des actions culturelles fédératrices, et à même de redynamiser l'offre (après la pandémie).

→ Chiffres clés 2023 :

- 332 élèves, 15 professeurs de musique pour des propositions instrumentales variées sur les sites de Lasseube, Bedous et en Barétous, et la classe à horaires aménagés Jazz-musiques actuelles au Collège des Cordeliers à Oloron Sainte-Marie ainsi que l'Orchestre à l'école Aspe-Barétous des collèges de Bedous et d'Arette.
- Actions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre du Tremplin culture Haut Béarn

L'association présente un bilan positif ; en termes de fréquentation, et de développement de projets. Pour autant le fonctionnement demeure préoccupant : des contraintes de gestion liées à une école de cette importance, la spécificité de l'enseignement multi-sites, à une réglementation du secteur qui évolue beaucoup et qui impacte financièrement le fonctionnement de la structure ; en particulier l'essoufflement et le non-renouvellement des bénévoles, le besoin de professionnalisation.

→ Projets 2024 :

- Structuration de l'association au travers de la professionnalisation de fonctions d'encadrement et de gestion
- Définition du projet d'établissement pour asseoir la pérennité de l'offre d'enseignement musical

2) Spectacle vivant : Espace Jéliote

→ Rôle / objectif du service :

- Définir et mettre en œuvre le projet artistique et culturel de Centre national de la marionnette, en matière de création artistique, de diffusion et d'éducation artistique et culturelle.

e. **Journée des droits des femmes (8 mars 2023)**

En collaboration avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

→ Objectifs de l'action :

- Réfléchir sur l'équilibre en trouver en matière de liberté d'expression et de discrimination, sur la question de l'égalité de genre
Les actions éducatives menées ont permis de répondre à cet objectif. La médiation ainsi mise en place permet d'agir en complément des expositions dont la lecture relève de démarches individuelles.
- Diffuser la culture de l'égalité
Les expositions présentées, la promotion mise en place autour d'elles vont dans ce sens.

→ **Description de l'action :**

- Action 1 - Des voix qui se voient : affichage dans l'espace public (conception de l'exposition 'Portraits de femmes', affichage sur les bâtiments intercommunaux, à la S/préfecture et dans l'espace public ; réalisation d'un livret d'exposition)
- Action 2 - Des femmes qui comptent : exposition didactique sur l'évolution des droits vers l'égalité
- Action 3 - Exposition « au village des garfilles », Table thématique de documents (médiathèque)
- Action 4 - Actions éducatives
 - À destination de scolaires (classes de 3ème) : création de podcast, création de portraits de femmes
 - À destination de cycle 3 en temps scolaire et hors scolaire (ALSH) : atelier « au village des garfilles »
 - À destination de personnes en insertion : création de portraits

7. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Environnement

Rôle / objectif du pôle :

- > Gestion des déchets ménagers et assimilés (SICTOM)
- > Gestion de l'assainissement non collectif (SPANC)
- > Portage d'études d'intérêt communautaire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement
- > Coordination de la transition écologique et énergétique sur le territoire de la CCHB : mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont notamment les objectifs Territoire à Énergie POSitive (TEPOS)

a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)

→ Description de l'action

Le SICTOM assure la gestion quotidienne des déchets des 48 communes de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Il est un acteur privilégié de la transition vers une économie circulaire sur son territoire avec des objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, programme national de prévention des déchets 2014-2020) :

- Réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitants en 2020, par rapport aux chiffres de l'année 2010 ;
- Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation matière, pour atteindre les taux respectifs de 55% en 2020 et 65% en 2025 des déchets non dangereux, non inertes, mesurés en masse ;
- Valoriser sous forme de matière, 70% des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020 ;
- Réduire la mise en décharge de 50% à l'échéance 2025 par rapport à 2010 ;
- Généraliser le tri à la source des déchets organiques avant 2025 ;
- Généraliser le tri 5 flux pour les acteurs économiques (bois, papier-carton, plastique, métal, verre) ;
- Recyclage (ou préparation en vue du réemploi) de 55 % des déchets municipaux en 2025, 60% d'ici à 2030 et 65 % d'ici à 2035 ;
- Recyclage de 65 % des déchets d'emballages de tous types d'ici à 2025 et 70 % d'ici à 2030 ;
- Réduction de la part de déchets municipaux admise en décharge à 10% maximum de la quantité totale produite, d'ici à 2035 ;
- Généralisation du tri à la source des biodéchets avant 2024.

Pour assurer ces missions, le SICTOM a mis en place :

Collecte des déchets des ménages et assimilés :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (non recyclables/valorisables) : en régie depuis l'origine, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte sélective (emballages, journaux) : en régie depuis l'extension des consignes de tri en 2016, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte du verre : assurée par un prestataire privé, effectuée en point d'apport volontaire
- 8 déchèteries : gardiennage en régie, transport des bennes par prestataires privés

Traitement des Déchets ménagers et assimilés :

- Adhésion à Valor Béarn : transport, tri (Sévignacq), incinération (Lescar), installation de stockage des déchets non dangereux (Précilhon), compostage à la ferme des déchets verts

Exploitation en régie de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de Sœix (fin d'exploitation en 2023) et de Bedous (fin 06/06/2026)

Valorisation des biodéchets : mise à disposition gratuite de composteurs individuels

→ Moyens humains / équipements :

35 agents techniques et 6 administratifs

11 camions bennes (7 bennes de 19T + 1 de 26 T + 1 de 10 T + 1 de 7.5 T + 1 de 3.5 T) + 1 camion plateau + 4 véhicules légers

→ Bénéficiaires :

Environ 17 000 foyers desservis dont 14 000 résidences principales (33 000 habitants).

→ Faits marquants 2023

- Par délibération en date du 3 décembre 2022, le Conseil Communautaire approuvait un plan d'action permettant de mener à bien l'harmonisation et l'optimisation des collectes de déchets ménagers.
Une première réorganisation des collectes des déchets ménagers a eu lieu en novembre 2023, avec la réduction de fréquence à une collecte tous les 15 jours sur une partie du territoire (hors Oloron et communes de la première couronne).
- Validation et mise en œuvre de la stratégie de communication pour accompagner les évolutions de service :
 - Harmonisation des outils : documents d'annonce, calendriers, documents d'information, mémo tri, signalétique pour les équipements...
 - Accompagnement des élus et des techniciens
 - Formation des communicants (réalisation en 2024)
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (Validation du PLPDMA par délibération du 19/05/2022) dont :
 - Formations « Mon jardin zéro déchet » pour les usagers demandeurs de composteur individuel : 29 ateliers, 392 participants, 388 composteurs distribués
 - Déploiement du compostage autonome : mise en place de 6 sites, sur des établissements scolaires, de la restauration et autres du territoire,
 - Déploiement du compostage partagé : mise en place de 5 sites sur le territoire (1 en pied d'immeuble sur Oloron et 4 de quartier),

- Poursuite de l'accompagnement des actions relatives au réemploi, réparation et réutilisation sur le territoire : développement des conventions avec les acteurs locaux de l'ESS
- Développement des actions de sensibilisation : mise en place de 2 programmes trimestriels d'actions « Zéro Déchet en Haut-Béarn » (ateliers de réparation, de bricolage, de fabrication d'objets de seconde vie, de cuisine zéro déchet, visites de sites, animations sur des manifestations, interventions scolaires...), au printemps et à l'automne ; près de 100 ateliers et animations diverses ; 918 participants

→ Les chiffres 2023 :

Déchets collectés hors déchèterie :

- 5 990 tonnes d'ordures ménagères collectées
- 2 025 tonnes d'emballages et papiers
- 1 326 tonnes de verre

Déchets collectés dans les déchèteries :

- 12 042 tonnes (+3,8%), dont pour les plus gros apports :
 - 4 530 tonnes de déchets verts (+7,8%),
 - 2 846 tonnes de gravats (-3%)
 - 1 360 tonnes d'encombrants (+7%)
 - 955 tonnes de mobiliers (+5%)
 - 873 tonnes de bois (+6%)
 - 344 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (+6%)
 - 303 tonnes de cartons (+8,6%)
 - 267 tonnes de plâtre (-10,5%)
 - 215 tonnes de ferrailles (-11%)

→ Projets 2024 :

- Poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route adoptée fin 2022 visant à limiter les quantités d'ordures ménagères résiduelles à incinérer, à sécuriser les conditions de ramassage, et à harmoniser le niveau de service sur le territoire autour de deux niveaux de service :
 - Collecte en porte à porte tous les 15 jours en alternance (bac vert/bac jaune),
 - Collecte en Point d'Apport Volontaire.
- Mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV) et acquisition des véhicules adéquats pour assurer la collecte en régie (notamment camions grues pour la collecte des PAV).
- Déploiement d'actions de communication adaptées pour accompagner les changements du service de collecte, amplifier la sensibilisation à la prévention des déchets et promouvoir le tri à la source des biodéchets :
 - Recrutement de nouveaux ambassadeurs du tri pour compléter l'équipe,
 - Communication en porte à porte,
 - Poursuite des actions du PLPDMA.
- Poursuite de la réflexion sur l'aménagement et la mise en sécurité des déchèteries.
- Réhabilitation de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes de SOEIX.
- Mise en œuvre du programme Zéro déchets en Haut-Béarn avec 2 périodes d'animations et d'ateliers reprenant les axes définis par le PLPDMA.

b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

→ Description de l'action :

Contrôle en régie des ANC

- Contrôle technique de conception et d'implantation (en vue de permis de construire, réhabilitation, extension...)
- Contrôles de la bonne exécution des ouvrages (travaux de réalisation ou de réhabilitation)
- Diagnostics des installations existantes et contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les 9 ans)
- Contrôles diagnostic à l'occasion de la cession d'un immeuble

→ Moyens humains / équipements

- 1 chef de service en temps partagé avec le SICTOM (0.1 ETP)
- 2 agents terrain (2 ETP)
- 1 agent administratif (0.3 ETP)
- 2 véhicules
- 1 caméra de prospection

→ Bénéficiaires :

Les usagers de l'assainissement non collectif.
4 415 ANC existants.

→ Faits marquants 2023

- 419 contrôles de bon fonctionnement,
- 52 contrôles de bâtiment en vente,
- 66 contrôles de conception,
- 67 contrôles de travaux,
- 28 certificats d'urbanisme instruits.

→ Projets 2024 :

- Continuité du 3ème contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (fin prévue en 2025) ;
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées ;
- Mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion des installations d'assainissement.

c. Service Transition Écologique

→ Description de l'action :

La CCHB est coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire avec des objectifs nationaux à l'horizon 2030 (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015) :

- Réduction de 40 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 1990
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation finale d'énergie.

Elle mène différentes actions dont notamment :

- Actions d'éducation / sensibilisation à la protection de l'environnement et plus spécifiquement à la transition énergétique pour fédérer autour des enjeux de sobriété /efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, et assurer l'adoption des bonnes pratiques.
- Aide à la rénovation énergétique de l'habitat.

→ Moyens humains / équipements :

1 agent dédié
1 véhicule électrique

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2023 :

- Recherche et établissement de nouveaux partenariats pour mener des actions en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : formalisation des partenariats avec l'Association Technique Énergie Environnement notamment, l'Agence Régionale de l'Évaluation Environnement et Climat, le Conseil Départemental, Hydro meeting, EURALIS, Territoire d'Énergie Pyrénées-Atlantiques (TE64).
- Animation et mise en œuvre du programme d'actions du PCAET
 - **ACTION VISANT A TRAVAILLER SUR L'EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES**

S'assurer que les enjeux du PCAET sont bien intégrés dans tous les outils stratégiques du territoire tels les suivants :

Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE 64), Stratégie bas carbone du département, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Plan de Mobilité Simplifié (PdMS), Etude CAUE pour une meilleure intégration de la filière Photovoltaïque (PV) sur le territoire.

Mobilisation d'outils financiers pour mettre en œuvre la politique énergie climat :

- Réorganisation du service suite au départ du chargé de mission TEPOS (non renouvellement du poste TEPOS en partie financé) ;
- Mobilisation de 20 000 € de subventions en 2023 pour la mise en place des outils de sensibilisation ;
- Poursuite des partenariats CEE avec Hellio.

Optimisation de notre politique d'achat responsable :

- Partage aux élus et techniciens de la CCHB des différents accompagnements de mise en œuvre d'achats publics responsables proposés par le réseau 3 AR ;
- Travail sur les clauses du marché "accord cadre voirie".

Rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités :

- Poursuite de l'accompagnement des collectivités locales dans leurs projets d'amélioration énergétique portant sur le patrimoine bâti par de la mise en réseau sur le volet technique et par la valorisation des CEE ;
- Travaux de réhabilitation et d'optimisation énergétique de bâtiments intercommunaux : piscine d'Oloron, pôle technique intercommunal, médiathèque, écoles de Préchacq-Josbaig et de Geüs d'Oloron, bâtiment siège de la CCHB, et valorisation de CEE. Les dépenses 2023 relatives aux travaux de réhabilitation énergétique des bâtiments intercommunaux, s'élevant à 460 K€, sont supérieures aux recettes 2022 liées aux redevances de concession avec un montant d'IFER (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux) d'environ 175 K€.

Rénovation énergétique de l'éclairage public :

Finalisation de l'étude « La nuit sous un autre jour » portée par le Pays de Béarn. Elle donnera lieu à la restitution des documents suivants :

- Des fiches retour "Commune" qui mettront en avant des exemples concrets pour pouvoir s'y référer et prendre exemple. Elles feront apparaître les enjeux et solutions envisagées, les retours sur investissement et les bénéfices.

- La Charte qui est en cours de co-construction avec les communes pilotes. L'objectif de ce document est de mettre en place 3 niveaux d'engagement et de faire adhérer un maximum de communes par la signature de cette charte.

Optimisation des déplacements

- Grâce à la mise en place du télétravail, 6 497 Kg de CO2 ont été économisés (soit 30 000 km de voiture évités ou 42 776 Km en avion long-courrier) ;
- Expérimentation par la CCHB d'un camion benne pour ordures ménagères (BOM) électrique
- Mise en relation de GRDF et du SICTOM pour un retour d'expérience de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées qui a expérimenté des BOM au BioGNV.

○ **ACTIONS VISANT A RENDRE LE TERRITOIRE PLUS SOBRE**

Accompagnement via le Service de Rénovation Énergétique de l'Habitat Montagne Béarnaise des ménages à la rénovation énergétique des logements :

Plus de 900 ménages dont un peu moins de la moitié sur le territoire du Haut-Béarn ont été accompagnés par le service.

Développement par le service mobilité des modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme :

Poursuite des actions engagées (vélo, transport en commun) et mise en place de nouvelles expérimentations issues du PdMS et de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Avenir Montagne : évolution du Transport à la demande (sur réservation) de la Vallée d'Aspe ; Expérimentation du co-voiturage avec KLAXIT ; Expérimentation d'un service régulier pour les communes de la 1ère couronne d'Oloron.

○ **ACTIONS VISANT A DEVELOPPER LES ENR**

Photovoltaïque (PV) :

- Établissement d'une proposition de feuille de route pour le développement du PV sur le territoire du Haut-Béarn hors sol visant à mettre en cohérence les ambitions en termes de développement des énergies renouvelables, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, les orientations données par le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT, des nombreuses sollicitations d'élus et/ou autres propriétaires de foncier par des développeurs de parcs solaires au sol.
- Étude d'opportunité sur certains bâtiments intercommunaux en collaboration avec la SAS Béarn Énergies Citoyennes.
- Étude systématique de l'Énergie solaire lors de réflexion de toiture au niveau des bâtiments intercommunaux : espace Jéliote par exemple.

Enr Thermique :

- Signature du " contrat chaleur renouvelable territorial" avec l'ADEME. Ce contrat valable pour le tertiaire et les entreprises, valable jusqu'en juillet 2025 permet :
 - de faire sauter le seuil d'éligibilité. Les subventions concernant les chaudières sont au forfait de quantité de chaleur d'énergie renouvelable produite ;
 - d'avoir 1,5 poste dédié à l'animation de la filière sur le département.
- Projet de réseau de Chaleur Urbain en cours à l'échelle du territoire Oloron-Bidos.

○ **ACTIONS DE SENSIBILISATION**

Acteurs économiques :

Temps de sensibilisation avec des retours d'expériences concrets, organisé en partenariat avec l'Association Technique Énergie Environnement (ATEE), à destination des acteurs économiques et des collectivités : plus de cinquante acteurs économiques réunis.

Grand public :

Temps de sensibilisation autour de la sobriété énergétique, organisé en partenariat avec la SAS Béarn Énergie Citoyenne et l'association Haut-Béarn Transition Énergétique. Au cours de cette conférence à

laquelle environ 200 citoyens Haut Béarnais ont assisté, Paul Neau, expert négaWatt, a exposé les propositions pour réduire de 10 % au moins nos consommations d'énergie d'ici deux ans.

- **EVALUATION DU PCAET**

Un bilan « point étape » a été réalisé pour évaluer l'avancée des travaux à mi 2023. Restitution en a été faite en COTECH puis en Bureau de la CCHB.

→ **Projets 2024 :**

- Poursuite de l'animation et de la mise en œuvre du programme d'actions ;
- Organisation et démarrage de l'évaluation à mi-parcours dont l'échéance est prévue en 2025 et mise en œuvre de vidéos de sensibilisation portant sur les thématiques de chaque axe stratégique du PCAET ;
- Temps de sensibilisation autour de la mobilité ;
- Travail et mise en œuvre de la rubrique énergie climat du site internet.

d. Eau potable et assainissement collectif

→ **Description de l'action :**

Les compétences eau potable et assainissement collectif appartenant aux communes, la Communauté de Communes du Haut-Béarn peut intervenir auprès d'elles pour des missions d'ingénierie d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Seuls les équipements privés rattachés aux bâtiments intercommunaux relèvent de la CCHB.

→ **Moyens humains / équipements :**

La Cheffe de Pôle

→ **Bénéficiaires :**

Les communes du territoire

→ **Faits marquants 2023 :**

- Reprise de la démarche préparatoire aux transferts des compétences Eau potable et Assainissement collectif à échéance du 1er janvier 2026.
- Lancement de l'étude prospective sur la ressource en eau (quantité / qualité de la ressource) portée par le Pays de Béarn.
- Finalisation des travaux de réhabilitation de la station d'épuration du Somport.

→ **Projets 2024 :**

- Lancement des travaux préparatoires aux transferts des compétences Eau potable et Assainissement collectif : étude stratégique d'organisation des services à une échelle intercommunale ;
- Recrutement d'un chargé de mission Eau Assainissement qui sera directement rattaché à la direction générale.

e. Rivières

Rôle / objectif du service :

Participation à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

→ Description de l'action :

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est implantée sur deux bassins versants.

- Sur le bassin versant du gave d'Oloron, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents (SMGOAO).
- Sur le bassin versant du gave de Pau, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP).

→ Moyens humains / équipements :

La Cheffe de Pôle suit les programmations (technique et budgétaire) et participe aux travaux des syndicats.

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2023 (cf. les rapports d'activités des syndicats SMGOAO et SMBGP pour des éléments détaillés) :

- Réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau 2023 ;
- Réalisation d'études hydrauliques ;
- Élaboration et mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur chacun des 2 bassins versants ;

→ Budget 2023 :

- Contribution au SMGOAO : 300 000 €
- Contribution au SMBGP : 33 000 €

Ces contributions sont entièrement financées par la taxe GEMAPI qui est prélevée auprès des contribuables de la taxe foncière (bâti et non bâti), de taxe d'habitation et de la cotisation foncière des entreprises.

→ Projets 2024 :

- Poursuite des actions engagées en 2023

8. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Techniques

Rôle / objectif du pôle :

- > Service support pour l'ensemble des services de la CCHB dont le rôle principal est d'assurer la construction et la maintenance de l'ensemble des équipements intercommunaux.
- > Intervention auprès des communes pour la réalisation de travaux de premier niveau (espaces verts en particulier) + Conseil et accompagnement des communes qui le souhaitent dans l'étude technique de leurs projets.
- > Gestion de l'accueil des gens du voyage (aires d'accueil et aire de grand passage)
- > Exploitation des piscines intercommunales (situées à Oloron Sainte-Marie et Lanne-en-Barétous).

a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)

→ Description de l'action :

Les services techniques sont en charge de maintenir le bon état d'usage et de fonctionnement du domaine public, des bâtiments et espaces communautaires. Ils en assurent la sécurité, la salubrité, le confort.

La **section ST opérationnel** exerce ses missions dans quatre grands domaines :

- Voirie et réseaux : Balayage/état routier, nettoyage des fossés et accotements, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, entretien de stations d'épuration ...
- Les espaces verts : taille, élagage, tonte ...
- Les bâtiments communautaires : maçonnerie, électricité, plâtrerie / peinture, vitrerie, plomberie/chauffage, menuiserie/serrurerie, fabrication et mise en œuvre de mobiliers divers...
- Les apports logistiques et techniques dans le cadre d'événementiels, déménagements, navette courrier, remplacement à la livraison des repas de la restauration scolaire...

La **section Ingénierie** étudie et fait réaliser dans toutes leurs composantes, les travaux d'adaptation aux nouveaux besoins : construction, extension ou réhabilitation, travaux d'aménagement, d'embellissement... Elle est en charge du suivi des normes réglementaires, de la gestion des visites réglementaires et des commissions de sécurité, du suivi des fluides en vue d'optimiser les consommations énergétiques...

→ Moyens humains / équipements :

Les services techniques sont composés de 16 agents répartis comme suit :

- **Le service technique opérationnel** est composé de 11 agents répartis sur plusieurs sites :
 - 1 chef de service basé au PTI
 - 6 agents aux ST Oloron (dont 1 référent avec expérience en maçonnerie, 1 électricien, 1 électromécanicien en temps partagé avec la piscine et 3 agents polyvalents)
 - 3 agents aux ST Josbaig (dont 1 référent) : équipe dédiée aux travaux d'espaces verts et entretien VRD
 - 1 agent polyvalent aux ST Aspe

Des renforts saisonniers complètent le service pendant la période de tonte :

- 1 saisonnier (6 mois à partir du mois d'avril)
- Des emplois d'été sur contrat de 15 jours (juillet, août)

- **La section ingénierie** compte 3 agents, représentant 2,6 ETP (Équivalent Temps Plein) :
 - 1 Cheffe de Pôle (comptabilisée à 60% sur la partie technique),
 - 1 Technicien fluide
 - 1 Technicien bâtiment
- **Un support administratif** (gestion comptable et accueil PTI) est assuré par 2 agents en temps partagé avec d'autres services : 1,3 ETP.

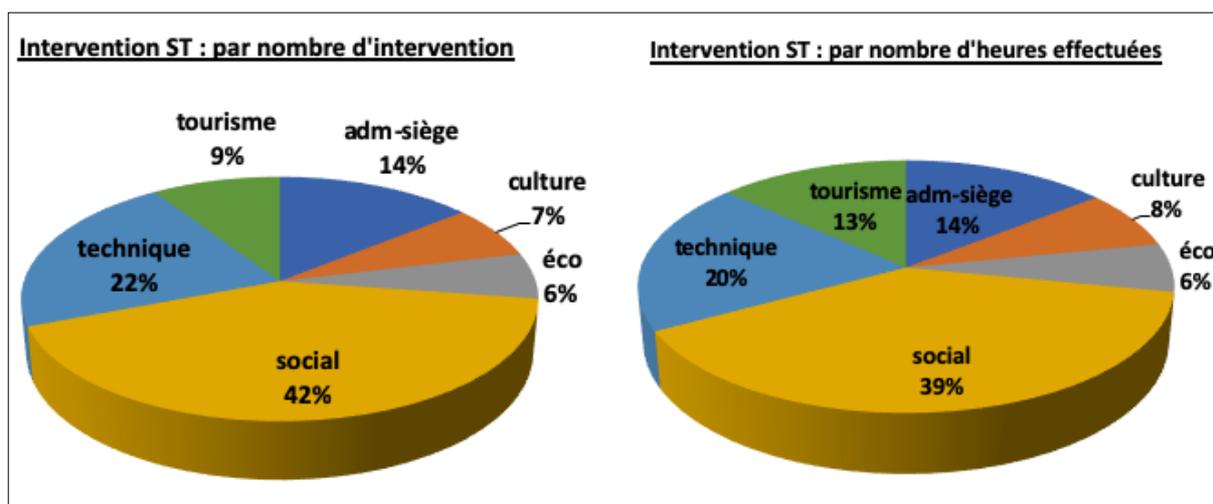
En outre, le service fait appel à des prestations extérieures de maîtrise d'œuvre et de travaux. Pour mener à bien ses missions, le service technique opérationnel dispose de véhicules et matériels indispensables :

- Véhicules utilitaires et camions plateaux
- Balayeuse
- Tracteur
- Débroussailleuses
- Élagueuse
- Broyeur
- Souffleurs
- Tondeuses...

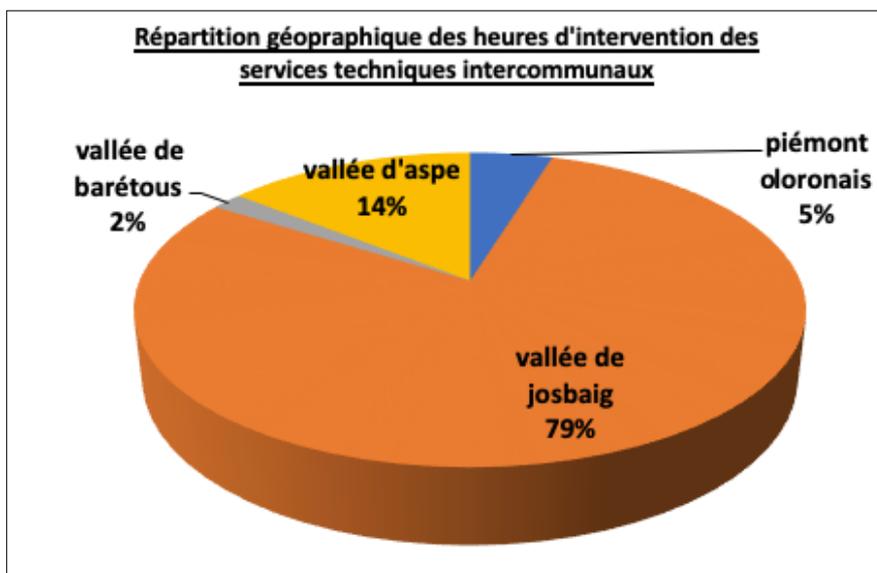
→ Bénéficiaires :

- **Les services techniques œuvrent principalement pour les équipements communautaires :**
 - Près d'une 60^e de bâtiments de natures diverses : bâtiments administratifs / bureaux, bâtiments techniques, bâtiments d'entreprises, logements / hébergements, crèches, écoles, salles de spectacle, musées, médiathèque, piscines, station de ski, aérodrome, ...
 - Une 30aine d'autres espaces et équipements communautaires nécessitant une gestion VRD (Voies et Réseaux Divers) : zones d'activités économiques, déchèteries, aires d'accueil des gens du voyage, réseaux AEP et assainissement du Somport, ...

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, l'entretien des équipements communautaires a nécessité 2797 interventions pour un total de 9054.5 heures. En voici la répartition par pôle de compétence bénéficiaire :



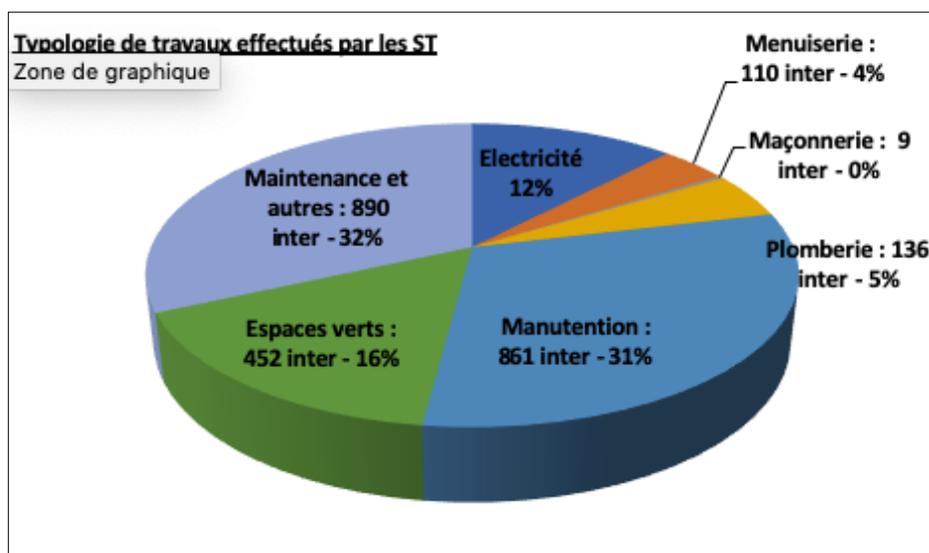
- **Les services techniques intercommunaux interviennent également pour les communes membres et les groupements de communes qui le souhaitent** dans le cadre de conventions de mise à disposition du service. Pour l'année 2023, cela représente 3016 heures selon la répartition géographique suivante :



→ **Faits marquants 2023 :**

Concernant le service technique opérationnel :

- Le service technique opérationnel a changé de responsable en cours d'année. En effet, X. SANSENACQ a quitté ses fonctions en juin. Il a été remplacé à partir du mois d'octobre par G. SARTRE.
- Le graphique suivant représente la typologie des travaux réalisés sur les bâtiments communautaires.



- Les Services Techniques ont accompagné les entreprises titulaires des contrats de contrôles réglementaires annuels pour l'électricité, le gaz, les 24 défibrillateurs, les 237 extincteurs et les 6 ascenseurs, répartis sur tous les sites de la CCHB.

Concernant la cellule ingénierie technique :

- Prise en charge de toutes les études et des travaux sur les équipements communautaires (patrimoine bâti et non bâti) dont en particulier la gestion des projets structurants (Espace nordique du Somport, Fort du Portalet, Piscine Oloron Haut-Béarn).

- Construction et mise en œuvre du plan de sobriété énergétique dont le plan de rénovation énergétique des bâtiments. Suite à l'analyse détaillée en 2018 du parc immobilier intercommunal, un plan d'investissement 2019-2026 a été adopté pour rénover les bâtiments énergivores dans le but de réduire leurs consommations énergétiques.

Bâtiment rénové	Année des travaux	Consistance des travaux	Coût HT	Baisse de consommation constatée ou escomptée
Piscine d'Oloron	1ers travaux réalisés en 2019	Remplacement des systèmes de production de chaleur et de ventilation, mise en place d'une nouvelle GTC et quelques passages des éclairages en LED	602 K€	-60% de consommation énergétique constatée en 2023 par rapport à 2018
	Optimisation énergétique poursuivie en 2023	Amélioration de la distribution de la Centrale de Traitement d'Air dans le hall accueil, pose de variateurs sur les pompes hydrauliques, poursuite du passage des éclairages en LED	68 K€	
Pôle Technique Intercommunal	2022-2023	Remplacement du système de chauffage (Chaudière Gaz à condensation+ en relève PAC air/eau), changement des émetteurs pour des "basse température", isolation des combles, passage au LED	91 K€	-39% de consommation énergétique constatée en 2023 par rapport à la moyenne 2017-2022
Médiathèque des Gaves	En 2023	Amélioration du système de chauffage, changement du groupe froid, mise en place d'une régulation et pose d'une porte d'entrée automatique	173 K€	Baisse de consommation attendue -20%
Écoles de Préchacq-Josbaig et de Geüs	2022-2023	Chaudières gaz à condensation	10 K€	
Sous-total investissements réalisés			944 K€ HT soit 1,13 Million€ TTC	

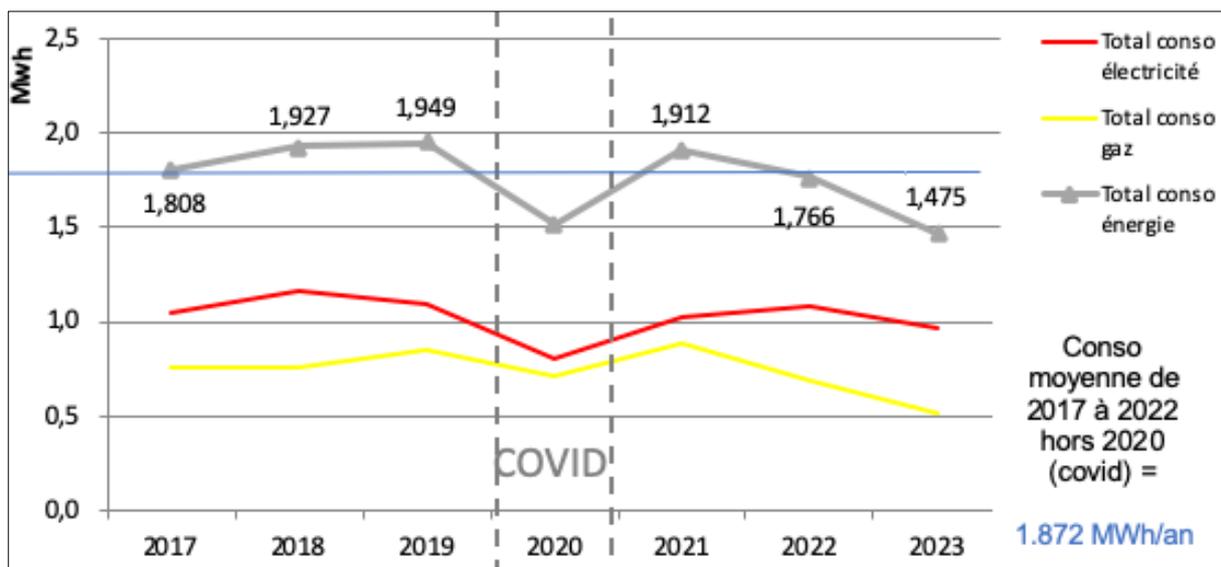
Bâtiment en cours de rénovation ou à rénover	Année des travaux	Consistance des travaux	Coût HT	Baisse de consommation escomptée
Siège de la CCHB	2023-2024	Remplacement du système de chauffage / climatisation (passage de PAC air/air à des PAC air/eau compatibles avec le futur réseau de chaleur + brasseurs d'air), pose d'une GTC, isolation combles et du R-1 et passage au LED	400 K€	Objectif de diminution de -45%
Cité administrative	2024-2025	Remplacement des menuiseries extérieures, isolation des murs combles et plafonds, raccordement au réseau de chaleur bois et remplacement des radiateurs, passage au LED	414 K€	Objectif de diminution de -46%
Château Féart	2024-2025	Remplacement du système de chauffage (passage du tout électrique à des PAC air / eau), mise en place d'une nouvelle GTC, passage au LED	195 K€	Objectif de diminution de -30%
L'îlot mômes	2024-2025	Remplacement du système de chauffage / climatisation (PAC air/eau compatibles avec le futur réseau de chaleur), pose d'une GTC et passage au LED	173 K€	Objectif de diminution de -23%
Villa Bedat	2024	Traitement de la thermie de la cage d'escaliers (portes automatiques), isolation des combles et pose d'une VMC au sous-sol	42 K€	Objectif de diminution de -12%

Piscine d'Oloron	2024	Branchement au réseau de chaleur bois du SIRCOB	17 K€	Objectif de décarbonation des consommations énergétiques
Maison de santé Bedous	2024	Mise en place d'une porte automatique / sas entrée	6 K€	
Crèches Crech'ndo et Grains de soleil	2024	Changement de la chaudière gaz et amélioration de la chaudière bois	11 K€	
Maison pour tous à Saint-Goin	2024-2025	Amélioration du système de chauffage Étude en cours pour la rénovation énergétique globale du bâtiment (évaluée à 400 K€ actuellement), réalisation éventuelle en 2026	20 K€	
Sous-total investissements programmés			1,28 Million€ HT soit 1,54 M€ TTC	

TOTAL des investissements 2019-2026 pour la rénovation énergétique des bâtiments de la CCHB

2,2 Million€ HT soit 2,7 M€ TTC

Voici globalement l'évolution des consommations énergétiques des équipements communautaires (y compris l'Espace Jéliote), hors piscine d'Oloron



Cumulé au plan de rénovation énergétique des bâtiments, le plan de sobriété énergétique qui a été mis en œuvre en 2023 (suite à son adoption fin 2022) a permis en 2023 les résultats suivants sur la globalité des équipements communautaires hors piscine d'Oloron :

- 21 % d'énergies économisées (électricité et gaz) soit moins 397 000 Kwh consommés par rapport à la moyenne de 2017 à 2022 (hors 2020 covid),
 - 79 000 € économisés
 - 63 tonnes de CO2 économisées.
- Mise en place opérationnelle du service d'astreinte technique visant à répondre aux situations d'urgence technique et aux besoins de mise en sûreté des biens et des personnes.
 - Gestion du partenariat avec l'aéroclub pour la gestion de l'aérodrome d'Herrère et mise en œuvre du plan d'actions correctives qui a été établi suite à l'audit de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) en date du 19/07/2022.

→ Projets 2024 :

- Poursuite des projets structurants, des rénovations énergétiques et autres améliorations du patrimoine bâti et non bâti de la CCHB.
- Poursuite du diagnostic exhaustif des bâtiments en vue d'identifier les maintenances préventives nécessaires (régulières) et les investissements lourds à prévoir.
- Poursuite des opérations de maintenance courante.
- Poursuite des réalisations de travaux en régie dont par exemple :
 - Château Fénart : aménagement de la nouvelle buanderie et du nouvel espace cuisine ;
 - Siège : aménagement d'un espace extérieur dans le patio central au RDC afin de créer un espace de convivialité ;
 - Villa Bedat : aménagement de l'entrée du parc de la villa pour empêcher le stationnement et libérer l'accès pompier au niveau de la "calade" latérale côté Auditorium.
 - Pôle Technique Intercommunal : dépollution et remplacement de la toiture amiantée
 - Déchetterie de Bedous : terminer l'installation d'un local pour l'agent de la déchetterie et aménager un local technique pour l'agent des ST

b. Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous

Rôle / objectif du service :

Le service intercommunal s'inscrit principalement dans une politique de sécurité et de santé publique par le « savoir nager ».

Les piscines permettent également une natation de loisirs et ludique : détente aquatique et panel d'activités sont proposés.

→ Description de l'action :

Le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn compte deux piscines situées sur les communes d'Oloron Sainte-Marie et de Lanne-en-Barétous.

La première est ouverte toute l'année. La seconde, non couverte, ouvre pour la période estivale, en général un peu plus de 4 mois (20 semaines).

Le service piscine est chargé de la gestion des équipements dans toutes ses composantes : pédagogique, technique, administrative et financière.

→ Moyens humains / équipements :

Le service compte 12 agents permanents et plusieurs saisonniers en période estivale :

- 1 direction (1 directeur à mi-temps et une assistante administrative à mi-temps)
- 4 Maitres-Nageurs Sauveteurs (MNS)
- 2 agents d'accueil et entretien
- 2.5 agents techniques de maintenance (1 en temps partagé avec le service technique opérationnel)

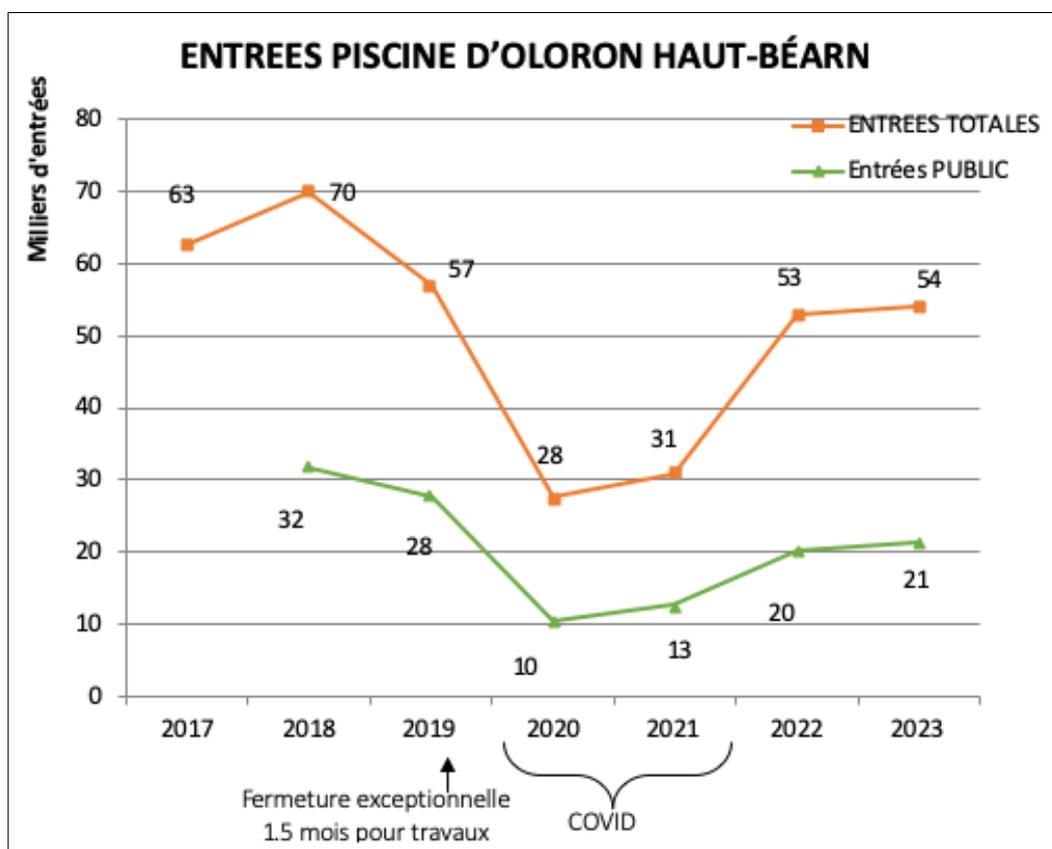
→ Bénéficiaires :

Nombre d'entrées générales à la piscine d'Oloron Haut-Béarn : 54 084 entrées en 2023

PISCINE D'OLORON - RAPPORT ACTIVITE 2023			
Types d'entrées	Nombre d'Entrées	Part sur le total en %	Détail
PUBLIC divers	21 328	39,44 %	Adultes + Ado + enfants + groupes (Hiver + Été). En augmentation par rapport à 2022 (+1220 entrées soit +6,07%)
SCOLAIRES	13 398	24,77 %	Ecoles 10291 entrées + Collèges et Lycées 3107. En augmentation par rapport à 2022 (+758 entrées soit +6%)
ASSOCIATIONS SPORTIVES	15 598	28,84 %	- Gym Volontaire : 3162 entrées (+185 par rapport à 2022) - Léo Lagrange : 2149 entrées (+ 193 par rapport à 2022) - Enfants d'eau : 687 entrées (- 1232 par rapport à 2022 car les créneaux alloués ont été diminués de moitié en application des mesures de sobriété énergétiques) - Oloron Natation 64 : manque de données sur 2023 ; nombre d'entrées estimé à l'identique qu'en 2022 soit 9356 entrées - Kayak (Bidos, <u>Soeix</u> , Mauléon) : 139 entrées (+105 par rapport à 2022) - UNSS64 : 105 entrées (+78 par rapport à 2022 car davantage d'épreuves). Globalement en baisse du fait des mesures Enfants d'eau (-671 entrées soit -4,12%)
Entrées SOCIALES et MEDICO-SOCIALES	1 245	2,30 %	- IME 207, ESAT St-Pée 142, Foyer du <u>Gabarn</u> 19, Foyer de vie Perce Neige 195, Foyer de vie d' <u>Accous</u> 24, Hôpital de jour 69, ITEP (les Events + autres) 42, Foyer de vie l'Abri Montagnard 153, Clair Matin (Maison d'enfants à <u>Borce</u>) 146, Association Cheval Bleu (Accueil d'enfants en souffrance) 30, MECS Planterose 110, SESIPS ADAPEI 108. En augmentation par rapport à 2022 (+223 entrées soit +21,82%)
AUTRES entrées	274	0,51 %	- Corps d'Etat (Pompiers 30, Gendarmes 89, Policiers 0) : 119 entrées (-132 par rapport à 2022) - Sauveteurs et Secouristes Béarnais (BNSSA) : 77 entrées (-71 par rapport à 2022) - Agréments : 78 entrées (-32 par rapport à 2022) En forte baisse par rapport à 2022 (-235 entrées soit -46,17%)
LEÇONS	2 241	4,14 %	- Leçons de natation payées à l'unité : 351 - Leçons payées au forfait de 10 leçons : 1890 entrées (soit 189 forfaits) En baisse par rapport à 2022 (-193 soit -7,93 %)
TOTAL Général	54 084	100%	

2,08 % par rapport à l'année 2022 (52 982 entrées). Néanmoins, elle reste nettement inférieure à la fréquentation moyenne annuelle d'avant la COVID ; perte d'environ 25 %.

Avec un chiffre global de 54 084 entrées, la fréquentation de l'année 2023 est en augmentation de 2,08 % par rapport à l'année 2022 (52 982 entrées). Néanmoins, elle reste nettement inférieure à la fréquentation moyenne annuelle d'avant la COVID ; perte d'environ 25 %.



Concernant les entrées PUBLIC, l'explication vient en partie de la réduction de la période estivale, d'un mois chacun des deux derniers étés ; 2022 pour des raisons techniques et 2023 compte tenu du plan de sobriété. En outre, l'été 2023 a souffert d'une météo maussade, peu encline à se mettre en maillot de bain.

Par ailleurs, la multiplication des piscines privées risque de continuer à nous impacter, seule l'offre des espaces extérieurs peut permettre d'atténuer cette tendance.

Pour 2024, le but sera de développer une image positive et dynamique de la piscine pour inciter les usagers de la réinvestir.

Concernant les scolaires, ce sont, en 2023, près de 1000 enfants qui ont appris, au moins, à ne plus avoir peur de l'eau et à s'y déplacer. L'augmentation des entrées scolaires est positive au regard de la mission de l'éducation nationale (et de toutes piscines) de permettre une limitation des noyades.

Au niveau des associations sportives, le chiffre est tronqué car les entrées d'Oloron Natation (ON64) n'ont pas été correctement recensées pour des problèmes d'organisation de leur bénévole. Le bilan 2023 reprend donc le chiffre des entrées 2022 alors que le Club a ouvert plus de créneaux (estimation révisée à environ + 1 500 entrées). Alors que les demandes de nouveaux créneaux associatifs continuent d'arriver, il faut préserver l'accès aux usagers "tout public" avant tout.

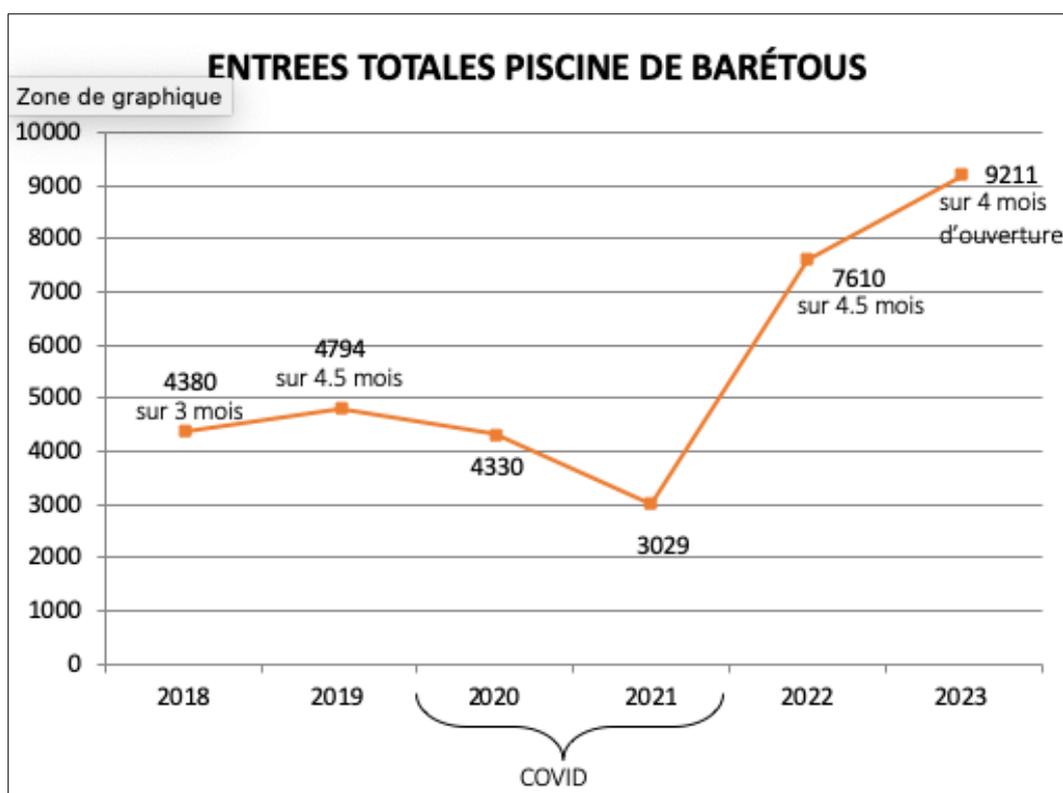
Nous avons également augmenté l'accueil du public en situation de handicap (entrées sociales et médico-sociales). Cette volonté entre dans le cadre de l'inclusion et de l'aide aux personnes dites fragiles. Cette conception de la CCHB du respect des personnes s'inscrit dans le projet de la piscine comme lieu de vie.

Enfin, si l'année 2023 affiche une baisse des leçons de natation c'est en partie dû à une confusion avec ON64 qui dispensait des cours de savoir-nager (projet fédéral). Notre communication était insuffisante et sera améliorée en 2024 avec la désignation d'une responsable des leçons. Cette évolution organisationnelle doit nous permettre une progression en 2024.

Nombre d'entrées publics à la piscine de Barétous Haut-Béarn : 9 211 entrées sur 4 mois en 2023

PISCINE DE LANNE - RAPPORT ACTIVITE 2023			
Types d'entrées	Nombre d'Entrées	Part sur le total en %	REMARQUES
PUBLIC	7 504	81,47 %	Augmentation notable par rapport à 2022 (+1416 entrées soit +23,26 %)
SCOLAIRES	1 600	17,37 %	En baisse par rapport à 2022 (-388 entrées soit -19,52%) lié à la maladie du coordinateur qui n'a pu réaliser correctement sa mission
POMPIERS	107	1,16 %	Stable (-5 entrées par rapport à 2022)
TOTAL Général	9 211	100%	

La piscine de Barétous Haut-Béarn connaît une progression positive de sa fréquentation depuis la fusion des intercommunalités en 2017. Cette augmentation s'est nettement poursuivie en 2023 et montre l'intérêt de cette piscine sur laquelle nous ferons un focus en 2024 pour continuer d'améliorer le service et marquer ses 40 ans.



→ Faits marquants 2023 :

Le fonctionnement des piscines a été impacté par le plan de sobriété énergétique de la CCHB qui a été validé fin 2022. En effet, malgré les travaux de rénovation énergétique réalisés depuis 2019 sur la piscine d'Oloron Haut-Béarn (lesquels ont permis de baisser de 60 % la consommation totale en gaz et

électricité en KWh, entre 2018 et 2021), la piscine d'Oloron reste le bâtiment intercommunal le plus énergivore.

Ainsi, dans un contexte où, d'une part, l'Etat appelle à une mobilisation collective pour réduire les consommations énergétiques, et d'autre part, nous devons faire face à l'envolée des prix, plusieurs mesures ont été prises, parmi lesquelles :

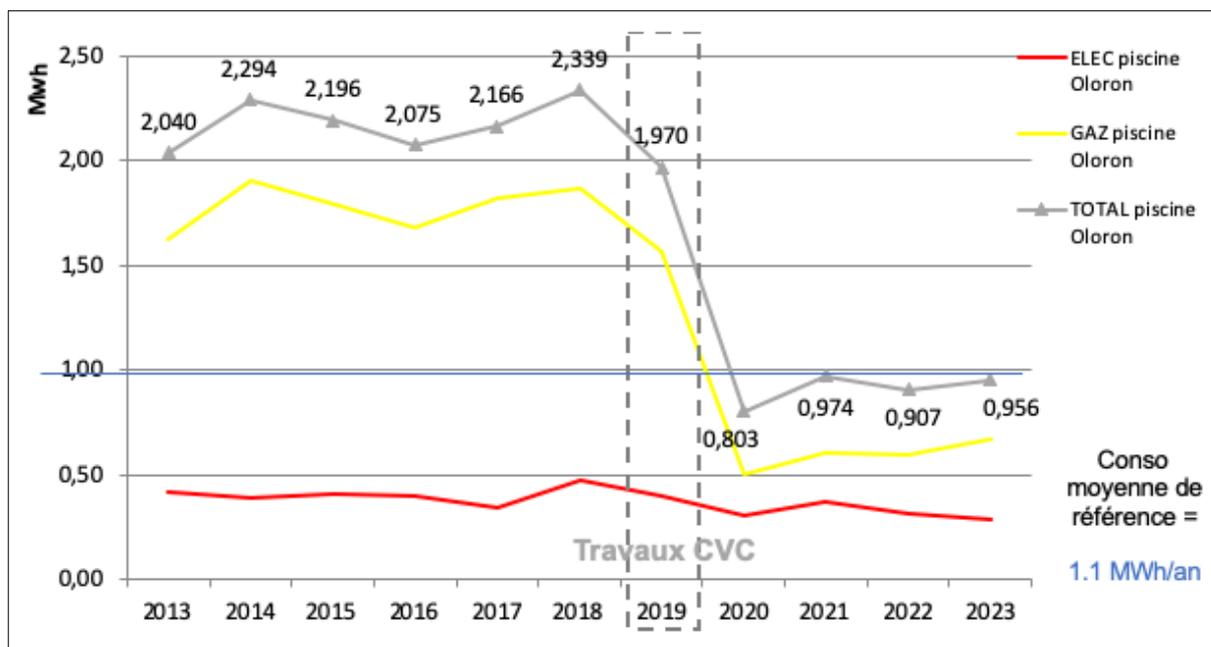
- Abaissement de la température de l'eau à 27°C au lieu de 28°C ;
- Suspension provisoire du créneau "bébés nageurs" permettant d'éviter de monter la température de l'eau à 32 °C ;
- Fermeture le dimanche matin en période hivernale ;
- Réduction de la durée de la période estivale en 2023, à Oloron (3 mois au lieu de 4) comme à Lanne (18 semaines au lieu de 20).

L'ensemble de ces mesures a effectivement eu un effet positif sur les dépenses énergétiques ainsi que sur l'impact environnemental de ces consommations.

Ainsi, la piscine d'Oloron Haut-Béarn affiche en 2023 :

- **12.3 % d'énergies économisées (électricité et gaz) soit moins 135 000 Kwh consommés par rapport à la consommation annuelle moyenne de référence**
- **27 000 € économisés**
- **22 tonnes de CO2 économisées**

Graphique « Évolution des consommations énergétiques de la piscine d'Oloron Haut-Béarn »



Vu les particularités de chaque année depuis les travaux de 2019, la consommation moyenne de référence (1.1 MWh / an) est calculée par le cumul des consommations de l'été 2021 et de l'hiver 2022 (périodes les plus normales).

Réhabilitation des espaces extérieurs de la piscine d'Oloron dont en particulier la reprise totale des plages extérieures et des réseaux enterrés, et la réalisation d'un revêtement étanche sur les 2 bassins extérieurs.

→ Projets 2024

Les piscines continueront d'appliquer en 2024 le plan de sobriété énergétique qui a été adopté fin 2022, cependant dans une moindre mesure qu'en 2023 :

- Continuité dans l'abaissement de la température de l'eau à 27°C au lieu de 28°C ;
- Les "bébés nageurs" ont repris leur activité avec de nouvelles conditions : nombre de créneaux réduit (1 semaine /2) et eau chauffée à 31°C au lieu de 32 °C habituellement ;
- Pas de reprise d'ouverture le dimanche matin sauf l'été ;
- Continuité dans la réduction de la durée de la période estivale à Lanne (18 semaines au lieu de 20). Le bassin extérieur de la piscine d'Oloron, lui, ouvrira pour une durée de 4 mois pleins (contre 3 mois en 2023).

Dans ce contexte, le principe de faire des piscines de la CCHB des lieux de vie doit être une réponse au manque de fréquentation, sans négliger la concurrence du gave ou des piscines privées. Des animations seront ainsi proposées toute l'année pour tenter de redynamiser les équipements, d'attirer davantage de public et d'augmenter ainsi les recettes.





HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

12 Place de Jaca
CS20067
64402 Oloron Sainte-Marie Cedex
Tél. 05 59 10 35 70

 [hautbearn.fr](https://www.facebook.com/hautbearn.fr)